



2014

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 19 mai 2015 conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires du présent document de référence sont mis à la disposition de toute personne faisant la demande au siège social de la société.

Il est également consultable sur le site Internet Esker : <http://www.esker.fr>.

En application de l'article 28 du Règlement européen (CE) n° 809/2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés du Groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 tels que présentés aux pages 51 à 69 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 avril 2014 sous le n° D.14-0462,
- les comptes consolidés du Groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 tels que présentés aux pages 51 à 69 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 avril 2013 sous le n° D.13-0482,

Les informations incluses dans ces deux documents de référence autres que celles citées ci-dessus ont été, le cas échéant, remplacées et/ou mises à jour par des informations incluses dans le présent document de référence.

Les deux documents de référence ci-dessus cités sont disponibles sur le site Internet de la société, www.esker.fr.

TABLE DES MATIERES

1. PRESENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITES	4
1.1. Indicateurs et chiffres clés	4
1.2. Présentation et évolution du groupe	5
▪ 1.2.1. Présentation générale de l'activité	5
▪ 1.2.2 Organigramme.....	7
▪ 1.2.3 Propriétés immobilières, usines et équipements.....	8
1.3. Description des activités	9
▪ 1.3.1. Marché et stratégies.....	9
▪ 1.3.2. Recherche et développement, brevets et licences	11
▪ 1.3.3. Investissements.....	12
1.4. Analyses et commentaires sur les activités de l'exercice	13
▪ 1.4.1. Information sur les activités de la société	13
▪ 1.4.2. Contrats importants	20
▪ 1.4.3. Situation financière de la société	20
▪ 1.4.4. Evolutions prévisibles, perspectives d'avenir et évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice	21
▪ 1.4.5. Trésorerie, financement et capitaux.....	22
▪ 1.4.6. Présentation des comptes et affectation du résultat	22
▪ 1.4.7. Information sur les dividendes	23
1.5. Facteurs de risques	23
▪ 1.5.1. Risques spécifiques relatifs à l'activité de la société.....	23
▪ 1.5.2. Autres risques	25
▪ 1.5.3. Assurances et couverture de risques.....	28
▪ 1.5.4. Faits exceptionnels et litiges.....	28
2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	29
2.1. Organes d'administration et de direction de la société	29
▪ 2.1.1. Composition des organes d'administration et de direction de la société	29
▪ 2.1.2. Fonctionnement des organes d'administration et de direction et conflits d'intérêt.....	30
▪ 2.1.3. Comités spécialisés	31
▪ 2.1.4. Conformité à un régime de gouvernement d'entreprise	31
2.2. Rémunérations et avantages des dirigeants et administrateurs	31
2.3. Rapport du président sur le gouvernement d'entreprise et rapports des commissaires aux comptes sur le rapport du président	34
3. INFORMATION EN MATIERE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE .	35
4. COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2014.....	36
4.1. Comptes annuels consolidés au 31 décembre 2014.....	36
4.2. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	54
4.3. Comptes annuels sociaux au 31 décembre 2014.....	55
4.4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux.....	71
4.5. Information pro format.....	71
5. INFORMATIONS SUR LA SOCIETE ET SON CAPITAL	72
5.1. Evolution du capital au cours des cinq dernières années	72
5.2. Principaux actionnaires	73
5.3. Actes constitutifs et statuts.....	74
5.4. Informations juridiques sur Esker S.A.	75

5.5. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.....	76
5.6. Information sur le capital faisant l'objet d'une option	77
5.7. Salariés.....	78
▪ 5.7.1. Effectifs et informations sur les ressources humaines	78
▪ 5.7.2.Stocks options et / ou autres avantages attribués aux mandataires sociaux.....	79
▪ 5.7.3.Accord de participation, intéressement	80
6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	81
6.1. Responsable du document de référence.....	81
6.2. Contrôleur légaux des comptes	81
6.3. Documents accessibles au public.....	82
6.4. Informations sur les participants	82
6.5. Table de concordance du document de référence	83
ANNEXES.....	85
Annexe 1. Calendrier des publications et autres évènements financiers du Groupe Esker en 2014	85
Annexe 2. Rapport spécial du Directoire concernant les options	85
Annexe 3. Rapport spécial du Directoire concernant les attributions gratuites d'actions	89
Annexe 4. Glossaire	91

1. PRESENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITES

1.1. INDICATEURS ET CHIFFRES CLÉS

Chiffre d'affaires (en K€)	
2014	46 060
2013	41 116
2012	40 260
2011	36 278

Résultat d'exploitation (en K€)	
2014	5 700
2013	3 883
2012	4 265
2011	3 810

Résultat net (K€)	
2014	4 650
2013	3 188
2012	3 001
2011	2 640

Résultat par action (€)	
2014	0,97
2013	0,68
2012	0,64
2011	0,58

(en milliers d'euros)	2014	2013
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	7 917	5 974
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité	290	-130
Flux net de trésorerie généré par l'activité	8 545	6 044
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	-3 809	-3 434
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 403	-249
VARIATION DE TRÉSORERIE	3 333	2 361

(en milliers d'euros)	2014	2013
Actif immobilisé	12 552	9 437
Actif circulant	33 894	26 834
CAPITAUX PROPRES	21 506	18 657
Provisions pour risques et charges	541	502
Dettes financières	5 113	1 450
Autres dettes	19 286	15 662

1.2. PRÉSENTATION ET ÉVOLUTION DU GROUPE

1.2.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTIVITÉ

- **En 1985**, Jean-Michel Bérard et Benoît Borrits fondent Esker dès la fin de leurs études d'informatique à l'INSA de Lyon. Dans un premier temps, la société réalise des prestations de services en informatique. Ces années permettent aux dirigeants de se familiariser avec le marché des systèmes Unix et des PC.
- **En mars 1989**, Esker commercialise la première version de Tun, logiciel de « Host Access » qui va assurer le développement de l'entreprise au cours des années suivantes. Les dirigeants décident alors de positionner la société en tant qu'éditeur de logiciels et ouvrent son capital à des investisseurs privés. Des premiers contrats sont signés avec des distributeurs européens.
- **En 1991**, Esker établit une filiale à San Francisco aux Etats-Unis qui est rapidement suivie par les filiales allemande, anglaise, italienne et espagnole. En 1997, Esker acquiert son principal distributeur à Sydney pour en faire son entité commerciale en Australie.
- **Le 2 juillet 1997**, Esker est introduit sur le Nouveau Marché de la Bourse de Paris pour renforcer ses fonds propres afin d'accélérer son développement sur le marché nord-américain et de diversifier son portefeuille de produits.
- **En 1998**, Esker acquiert la société Teubner & Associates (Stillwater, Oklahoma, USA).
- **En 1999**, Esker acquiert la société Alcom (Mountain View, Californie, USA) et la société Persoft (Madison, Wisconsin, USA)
- **En 2000**, Esker acquiert la société VSI (Lake Forest, Californie, USA)

L'ensemble de ces acquisitions permettent à Esker d'accéder à des bases importantes de clients et de distributeurs nord-américains et de se diversifier dans l'activité des serveurs de fax. La part de chiffre d'affaires des USA passe de 15% en 1998 à 53% en 2004.

Prenant acte du déclin inexorable de sa gamme de produit Host Access (-35% en 2000), Esker décide de renouveler son offre et de se repositionner sur le marché de la dématérialisation qui semble être plus en phase avec les besoins des entreprises. Ce mouvement stratégique donne lieu au lancement du produit Esker DeliveryWare en 2001. Dans le même temps, la société procède à une réduction importante de ses effectifs et réduit ses investissements sur les produits historiques au profit de son nouveau projet.

- **En 2003**, la dématérialisation représente 15% du chiffre d'affaires du groupe et marque le début du repositionnement de l'entreprise sur son nouveau marché. Esker complète son offre de dématérialisation avec des fonctions d'archivage et de composition de documents. L'activité de services est lancée pour accompagner l'installation de la solution Esker DeliveryWare au sein des grands comptes.
- **En 2004**, le retour à la croissance du groupe témoigne de la réussite de l'opération de repositionnement effectuée au cours des trois années précédentes. En 2004, la dématérialisation représente 25% du chiffre d'affaires d'Esker et augmente de 80% par rapport à l'année précédente. Plus de 900 clients comme Microsoft Corp., Whirlpool, France Télécom ou Groupama utilisent quotidiennement cette solution.
- **En 2005**, Esker complète sa gamme de solutions de dématérialisation avec le produit FlyDoc qui permet d'offrir les bénéfices de DeliveryWare « à la demande » à des sociétés de taille moins importante ainsi qu'à des non informaticiens. Ce lancement est un tel succès que la société procède à la fin 2005 à une levée de fonds destinée à financer les investissements matériels et logiciels pour assurer le développement de ce nouveau service. Au cours de cette même année, Esker établit une « Joint-Venture » avec le groupe Lippo. Basée à Singapour, cette entité couvre l'ensemble de l'Asie chinoise. En 2005, la dématérialisation représente 35% du chiffre d'affaires du groupe.
- **En 2006**, le retour à la profitabilité marque la fin de l'opération de repositionnement du groupe. La version 4.0 d'Esker DeliveryWare est mise sur le marché. Elle apporte la capacité de gérer les documents entrants sous forme d'image (fax et scan), cette version correspond à l'aboutissement de la vision initiée en 2000 qui consiste à automatiser intégralement les processus documentaires d'entreprise. Cette approche globale de la dématérialisation permet de multiplier par 1,5 la taille moyenne des affaires. En 2006, les différentes solutions de dématérialisation du groupe (DeliveryWare et FlyDoc) représentent 51% du chiffre d'affaires total en croissance de 59%.
- **En 2007**, le chiffre d'affaires du groupe a progressé de 8% à taux de change constant en légère dégradation par rapport à 2006. Cette moindre performance s'explique par une décroissance de 4% du chiffre d'affaires aux USA en raison de l'attentisme des grands comptes consécutif à la crise du crédit que traverse ce pays. A l'opposé, l'Europe et l'Australie ont accru leur chiffre d'affaires de 21% bénéficiant de conditions économiques normales. Les solutions de dématérialisation ont fortement progressé au cours de l'exercice (+31%) et représentent désormais 64% du chiffre d'affaires total de l'entreprise. La forte progression des solutions de dématérialisation s'explique, cette année encore, par une augmentation de 50% de la valeur des affaires moyennes et par une progression toujours forte des solutions de dématérialisation à la demande comme FlyDoc.

- **En 2008**, le chiffre d'affaires du groupe a progressé de 7% à taux de change constant. Cette performance démontre la capacité du groupe à maintenir une progression de ses ventes même dans un environnement de crise économique mondiale. Les solutions de dématérialisation d'Esker permettent en effet aux entreprises de renforcer leur compétitivité, tout en réduisant leurs coûts opérationnels. La version 5.0 d'Esker DeliveryWare mise sur le marché en septembre 2008 permet, grâce à de nouvelles fonctionnalités, de réduire le temps et le coût de traitement des bons de commandes clients et des factures fournisseurs. En complément, les offres « à la demande » (SaaS : Software as a Service) d'Esker facilitent l'accès à ces solutions en réduisant les investissements nécessaires à leur mise en place. Le revenu provenant de ces offres à la demande est ainsi en progression de 66 % sur l'exercice et représente aujourd'hui 25% du chiffre d'affaires du groupe.
- **En 2009**, le chiffre d'affaires du groupe a progressé de 2% à taux de change constant. ce qui marque un léger repli par rapport à 2008. Cette croissance est essentiellement générée par les solutions de dématérialisation, en hausse de 16 % sur la période, qui représentent 73 % du chiffre d'affaires du groupe. Le ralentissement constaté sur le continent américain a été compensé par le dynamisme de la zone Asie Pacifique qui représente aujourd'hui 8 % de l'activité et par une activité soutenue en Europe, notamment en France où la progression du chiffre d'affaires atteint près de 20%. Les services de dématérialisation à la demande, FlyDoc et Esker On Demand, réalisent une excellente performance sur la période avec une progression de 45 % par rapport à 2008 avec un chiffre d'affaires de près de 10 M€, soit plus du tiers de l'activité du groupe.
- **En 2010**, le chiffre d'affaires du groupe s'établit à 32,7 M€, en croissance de 19 % par rapport à 2009 (14% à taux de change constant). Cette performance s'explique essentiellement par le dynamisme des solutions de dématérialisation de documents d'entreprise qui progressent de plus de 21 % et en particulier par les offres « Cloud » qui affichent 36 % de croissance par rapport à 2009 et qui représentent sur l'exercice 41% du chiffre d'affaires total. A cette croissance des ventes vient s'ajouter un doublement du résultat opérationnel à 1,75 M€. Ce résultat est en ligne avec le plan de développement du groupe depuis plusieurs années. Esker combine d'année en année une recherche de croissance durable combinée avec une maîtrise des coûts opérationnels et des investissements en recherche et développement compatibles avec ses ambitions.

En aout 2010, Esker transfère la cotation de ses titres du compartiment C de NYSE Euronext Paris vers le marché de négociation Alternext.
- **En 2011**, le groupe réalise une performance historique en affichant les meilleurs résultats en termes de chiffre d'affaires, résultat d'exploitation et résultat net de son histoire. Le chiffre d'affaires groupe s'établit à 36,2 M€ en croissance de 11 % par rapport à 2010 (13% à taux de change constant). Esker réalise ainsi la meilleure année depuis sa création grâce aux solutions de dématérialisation : +17% sur l'exercice et 82% de l'activité du groupe en 2011.
- **En 2012**, le Groupe continue sur sa lancée en réalisant à nouveau une année record notamment en facturation (+11%) et en rentabilité (+14%) grâce à son positionnement et à son modèle « Cloud Computing ». Le chiffre d'affaires du groupe progresse de 6 % à taux de change constant pour atteindre 40,3 M€. L'exercice 2012 a été marqué par une très forte accélération de l'adoption du modèle Cloud par les entreprises, au détriment de l'activité traditionnelle de licences logicielles qui est amenée à marquer le pas.
- **En 2013**, confirmation du succès du SaaS avec un chiffre d'affaires 2013 qui progresse de 4% à taux de change constant pour atteindre 41,1 M€. Le chiffre d'affaires généré par les seuls clients en production au cours de l'exercice est ainsi en hausse de 16% pour représenter 25,2 M€, soit plus de 61% de l'activité d'Esker. Le Cloud s'affirme comme le modèle privilégié des entreprises de toutes tailles pour leur nouveaux investissements en informatique au détriment du mode licence traditionnelle.
- **En 2014**, Le succès des solutions Cloud se poursuit et permet une croissance dynamique. La société réalise ainsi la meilleure année de son histoire avec un chiffre d'affaires de 46,1 M€. Compte tenu d'un prêt de 2 M€ auprès de la BPIFrance, la trésorerie du groupe est largement positive à 17,6 M€. Ce niveau de trésorerie permet au Groupe de disposer d'une autonomie financière qui va lui donner les moyens de réaliser les acquisitions prévues en 2015.

1.2.2. ORGANIGRAMME

Structure juridique du groupe Esker au 31 décembre 2014



Toutes les filiales sont détenues et contrôlées à 100% par Esker SA, à l'exception de la filiale espagnole contrôlée à 99,80%.

Relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker

Les relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker sont résumées dans la liste des conventions libres (transactions courantes conclues à des conditions normales) de l'exercice 2014, établie par le Conseil de Surveillance. Les facturations groupe proviennent des éléments suivants :

- ventes de services par la société mère à ses filiales,
- royalties,
- refacturation de dépenses marketing,
- refacturation de frais de personnel,
- intérêts sur avances.

Au cours de l'exercice 2014, Esker S.A. a facturé à ce titre un total de 9 090 K€ (8 818 K€ en 2013) à l'ensemble de ses filiales. Les filiales, quant à elles, lui ont facturé à ce titre un total de 455 K€ (473 K€ en 2013). Les charges et produits résultant des facturations entre les sociétés du Groupe sont éliminés dans les comptes consolidés. Ils n'ont donc aucune incidence financière sur les comptes consolidés du Groupe.

Les conventions réglementées conclues entre sociétés du groupe sont présentées dans le rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées présenté au [paragraphe 5.5.](#) du présent document.

Les informations sectorielles figurent dans la [note 1 de l'annexe aux comptes consolidés présentée au paragraphe 4.1.](#) de ce document et l'information sur les parties liées est présentée dans [la note 20 de cette même annexe.](#)

1.2.3. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

Immobilisations corporelles importantes

Aucune société du groupe n'est propriétaire d'immeubles. Les locaux qu'elles occupent font l'objet de contrats de location dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

Etablissements	Adresse	Expiration du bail de location	Surface
Esker France	Lyon - France	Mars 2018	1 959 m2
Esker France Production	Décines - France	Août 2019	1 471 m2
Esker GMBH	Munich - Allemagne	Septembre 2019	317 m2
Esker Iberica	Madrid - Espagne	Mars 2015	180 m2
Esker Iberica Production	Madrid - Espagne	Juillet 2016	169 m2
Esker Italia	Milan - Italie	Fevrier 2019	800 m2
Esker Ltd	Derbyshire - Grande Bretagne	Fevrier 2019	271 m2
Esker Pty	Sydney - Australie	Novembre 2015	189 m2
Esker Inc	Madison - Etats-Unis	Juillet 2017	2 744 m2
Esker Pte Ltd	Singapour	Juin 2016	148 m2
Esker Sdn Bhd	Kuala Lumpur - Malaisie	Juillet 2016	150 m2

Au 31 décembre 2014, les engagements totaux au titre de ces contrats de location s'élèvent à 3 400 K€ (4 900 K€ en 2013).

Par ailleurs, les immobilisations corporelles du groupe sont principalement constituées :

- **de matériel informatique** (parcs d'ordinateurs, imprimantes),
- **du matériel nécessaire à la production "on Demand"** : machines de mise sous pli et imprimantes de production principalement.

La note 4 de l'annexe aux comptes consolidés, insérée en section 4 du présent document de référence présente les données chiffrées relatives aux immobilisations corporelles.

Il n'existe pas de charge majeure pesant sur ces éléments.

Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles

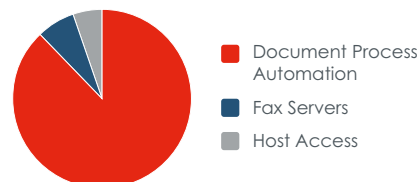
Les éventuelles questions environnementales relatives à l'utilisation des immobilisations corporelles sont évoquées dans la description des risques industriels et environnementaux du [paragraphe 1.5.2.](#) du présent document.

1.3. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

1.3.1. MARCHÉ ET STRATÉGIES

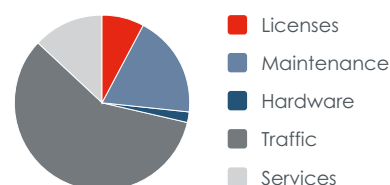
Chiffre d'affaires par produit

En milliers d'euros	2014		2013	
	Montant	%	Montant	%
Dématérialisation	40 285	87%	35 295	86%
Serveurs de fax	3 356	7%	3 993	10%
Host Access	2 419	5%	1 828	4%
TOTAL	46 060	100%	41 116	100%



Chiffre d'affaires par type de revenu

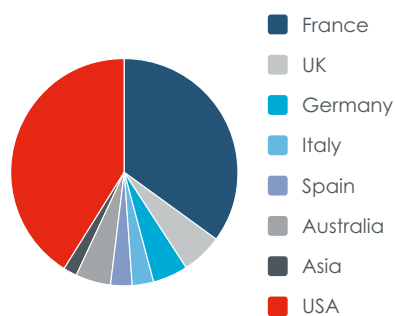
En milliers d'euros	2014		2013	
	Montant	%	Montant	%
Licences	3 555	8%	3 521	9%
Maintenance	8 830	19%	8 860	22%
Hardware	739	2%	688	2%
Trafic SaaS	27 039	59%	21 912	53%
Service	5 897	13%	6 135	15%
TOTAL	46 060	100%	41 116	100%



Compte tenu de la montée en puissance des produits de dématérialisation à la demande, le chiffre d'affaires trafic est en forte progression et devrait continuer à croître sur les prochaines années.

Chiffre d'affaires par pays

En milliers d'euros	2014		2013	
	Montant	%	Montant	%
France	17 102	37%	14 536	35%
Royaume-Uni	3 006	7%	2 610	6%
Allemagne	2 222	5%	1 937	5%
Italie	982	2%	1 039	3%
Espagne	1 482	3%	1 306	3%
Australie	2 041	4%	1 946	5%
Asie	555	1%	747	2%
Etats-Unis	18 670	41%	16 995	41%
TOTAL	46 060	100%	41 116	100%



Esker réalise 63 % de son chiffre d'affaires hors de France avec une structure qui correspond aujourd'hui à la répartition des marchés mondiaux de l'informatique. Ainsi, différentes études de marché laissent apparaître que les États-Unis représentent à eux seuls un peu plus de la moitié du marché mondial du progiciel professionnel. C'est aussi le marché de référence sur lequel sont présents les principaux acteurs et sur lequel les principales alliances se réalisent.

Les États-Unis représentent plus de 41 % de l'activité du Groupe. Les entreprises américaines investissent fortement dans les solutions Esker qui leur permettent d'améliorer leurs marges, de contenir leur masse salariale tout en améliorant le service rendu à leurs clients et partenaires.

L'Europe est tirée par la France dont le chiffre d'affaires est essentiellement constitué de solutions à la demande (plus de 90%).

La concurrence sur le marché de la dématérialisation

DeliveryWare

Les concurrents identifiés sur le marché du produit DeliveryWare sont les suivants :

Sociétés	CA 2014 ⁽¹⁾	Produits ou famille de produits
Readsoft	85 M€	Documents
Basware	123,3 M€	
Open Text	1 230 M€	
ITESoft	21,5 M€	

(1) : Le chiffre d'affaires mentionné est celui de l'entreprise et non pas celui de la ligne de produit concurrente

Esker estime être le seul acteur de cette catégorie à offrir une solution capable de traiter aussi bien les documents entrants que sortants et autant de médias de diffusion. La disponibilité d'une offre intégralement « à la demande » est une exclusivité d'Esker par rapport à l'ensemble des produits de cette catégorie. Cette offre lui permet de s'adresser aussi bien aux grandes entreprises qu'aux PME et TPE.

Esker on Demand

La concurrence pour le segment SaaS de la dématérialisation est encore naissante. On peut considérer les entreprises suivantes comme opérant sur ce même marché : SpringCM, Crossgate, Concur sans pour autant les considérer comme réellement concurrents

FlyDoc

Seule la société Maileva (filiale du groupe La Poste) offre une véritable alternative au service FlyDoc en ce qui concerne l'envoi de courriers à la demande. Esker estime que FlyDoc est mieux intégré aux applications Windows que son concurrent français. FlyDoc est aussi moins cher et ne requiert pas le paiement d'une redevance annuelle.

Éléments servant de base à toute déclaration concernant la position concurrentielle

Les éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle sont précisés dans le [paragraphe « La concurrence sur le marché de la dématérialisation » ci-avant](#).

1.3.2. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

Dépenses de recherche et développement

Esfer a toujours investi un montant significatif dans son activité de recherche et développement. En 2014, ces dépenses ont représenté plus de 10 % du chiffre d'affaires total du groupe. Elles permettent notamment à Esfer de conserver son avance technologique qui est le seul véritable moyen de résister face à la concurrence. Au 31 décembre 2014, dans les locaux de Lyon, une équipe de 55 ingénieurs informaticiens développe les logiciels d'Esfer. La rédaction de la documentation et le support technique de deuxième niveau sont assurés par 15 autres ingénieurs.

Le tableau suivant récapitule les dépenses R&D en fonction des principales lignes de produits, avant et après immobilisation de certains frais de développement (*les notes 2 et 14 de l'annexe aux comptes consolidés présentée au paragraphe 4.1. du présent document* fournissent des informations complémentaires à ce sujet) :

En milliers d'euros	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Dépenses de R&D de la période	-5 003	-4 115	-4 052
Frais de développement immobilisés	3 343	2 762	2 384
Amortissements des frais de développement immobilisés	-2 127	-1 799	-1 394
DEPENSES DE R&D NON IMMOBILISEES	-3 787	-3 152	-3 062

L'investissement en recherche et développement porte principalement sur les lignes de produits de dématérialisation. L'investissement R&D sur les produits matures de "Host Access" et Fax a en effet été sensiblement réduit au fil du temps.

Les frais de développement immobilisés en 2014 concernent essentiellement les développements de nos solutions en mode SaaS (Esfer On Demand et FlyDoc), activés tous les semestres.

Brevet

Les technologies de reconnaissance, d'analyse de traitement et de routage des documents, développée par Esfer, sont protégées depuis plusieurs années par des brevets accordés par l'USPTO (United State Patent and Trademark Office).

Il s'agit des brevets suivants :

- US 6906817 B1 : Network system for directing the transmission of facsimiles
- US 8094976 B2 : One-screen reconciliation of business document image data, image data, optical character recognition extracted data, and enterprise resource planning data
- US 8108764 B2 : Document recognition using static and variable strings to create a document signature
- US 8396854 B2 : Digital document management system
- US 8577826 B2 : Automated document separation

Marques

Les marques suivantes ont été déposées par Esfer en France et dans d'autres pays du monde :

- | | | |
|--------------|------------|--------------------------------|
| ▪ Esfer | ▪ FlyDoc | ▪ General Document Recognition |
| ▪ VSI-FAX | ▪ FaxGate | ▪ Smarterm |
| ▪ Smartmouse | ▪ Tun | ▪ Tun Emul |
| ▪ Tun Kernel | ▪ Tun Mail | ▪ Tun Plus |
| ▪ Tun TCP | ▪ Persona | ▪ Pulse |

Indépendance de l'émetteur

Les services SaaS Esfer sont fournis sur du matériel entièrement possédé et exploité par Esfer. Par contre, les matériels informatiques sont hébergés dans des salles blanches sécurisée qui sont opérées par des prestataires extérieurs (Colt, CDW).

Les logiciels Esfer sont généralement vendus sans produits tiers complémentaires, à l'exception du produit DeliveryWare qui intègre des modules de conversion de format de document et des modules de reconnaissance optique de caractères. Le produit Esfer Fax est souvent commercialisé conjointement avec une carte fax intelligente.

1.3.3. INVESTISSEMENTS

Les investissements du groupe sont généralement autofinancés. Les véhicules automobiles font cependant parfois l'objet d'un contrat de location.

Par ailleurs, les investissements réalisés pour les services FlyDoc et Esker on Demand ont été financés principalement par location financement (machines de mise sous pli, imprimantes).

Principaux investissements réalisés en 2013 et 2014

(en milliers d'euros)	2014	2 013
Coûts de développement DeliveryWare immobilisés	27	21
Esker On Demand	5 694	2 740
<i>Dont contrats de location financement comptabilisés en immobilisations</i>	<i>2 480</i>	<i>0</i>
Autres immobilisations	788	626
TOTAL	6 509	3 387

Les investissements de la société sont principalement consacrés aux développements de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand et FlyDoc), activés tous les semestres et aux imprimantes et machines de mise sous pli pour l'usine de production située en France.

Des informations complémentaires sont données dans les [notes 2 et 4 de l'annexe des comptes consolidés présentée en section 4 du présent document de référence](#).

Les autres immobilisations sont essentiellement constituées de matériel informatique et de logiciels nécessaires à l'activité courante de l'entreprise.

Principaux investissements en cours et futurs

Des investissements sont actuellement engagés en vue de développer l'infrastructure "Esker on Demand", nécessaires à la prise en charge des nouveaux clients FlyDoc et Esker on Demand et notamment :

- augmenter les capacités de traitement de ses centres de production existants sur les trois prochaines années,
- créer une nouvelle usine courrier en Italie,
- Améliorer les solutions de dématérialisation en mode SaaS (Software as a Service) pour notamment accélérer leur mise en œuvre et leur paramétrage pour les grands clients.

Ces évolutions nécessitent notamment l'acquisition de nouveaux serveurs de processing et de stockage, de nombreuses cartes fax et de nouveaux systèmes d'impression et de mise sous pli.

Les modes de financement de ces investissements sont présentés au [paragraphe 1.4.5.](#) de ce document.

Principaux investissements à venir pour lesquels des engagements fermes ont été pris par les organes de Direction

Achat d'une imprimante couleur jet d'encre de production à alimentation continue (bobine) pour un montant total de 1,7 M€ financé par un crédit-bail sur 5 ans.

1.4. ANALYSES ET COMMENTAIRES SUR LES ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

1.4.1. INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Les activités de la sociétés sont détaillées dans la partie 1.2.1 de ce présent document de référence.

Esker est concepteur et éditeur de logiciels pour les entreprises. Plus précisément, Esker est un fournisseur mondial de solutions de dématérialisation des documents de gestion pour les entreprises. Les logiciels Esker sont commercialisés sous la forme de services accessibles à la demande via Internet ou sous la forme de licences d'utilisation. 67% du chiffre d'affaires d'Esker en 2014 est constitué de ventes de licences logicielles ou de service à la demande. Le reste correspond soit à des prestations de services (formation et assistance à la mise en œuvre, refacturation de transport...), soit à la vente de contrats de support et de mise à jour, soit enfin à la fourniture de matériel (cartes fax) lié à ces produits.

Les produits de la société se classent en trois grandes catégories :

Les solutions de dématérialisation



Les produits "serveurs de fax"



Les produits "Host Access"



Les solutions de dématérialisation

Le principe de dématérialisation des documents de gestion

La dématérialisation des documents de gestion consiste à éliminer l'usage ou la manipulation manuelle du papier au sein des processus d'entreprises tels que la facturation, le recouvrement, la gestion des commandes client, la gestion des factures fournisseurs ou tout simplement l'envoi d'un courrier à partir d'un poste de travail.

Les besoins couverts par ce type de solution

Continuellement à la recherche de gains de productivité, les entreprises ont procédé, au cours des vingt dernières années, à la mise en place de logiciels de gestion. Le but recherché était d'automatiser les processus administratifs tels que la comptabilité, la prise de commande, la mise en production ou encore la gestion des ressources humaines. Cependant, lorsque ces processus doivent communiquer avec le monde extérieur (clients, fournisseurs, administration) ou avec d'autres services internes à l'entreprise, l'automatisation des processus s'arrête brutalement et donne généralement lieu à la réception ou à l'émission de documents papier (factures, relances, bons de commande...). Le support papier entraîne de nombreuses manipulations manuelles telles que la saisie, l'impression, la mise sous pli, l'affranchissement, le passage au fax, le rangement dans des classeurs, la photocopie ou la distribution dans les services internes. Outre la perte de productivité qu'elles entraînent, ces nombreuses tâches manuelles sont à l'origine de fréquentes erreurs et d'un allongement excessif des délais de traitement.

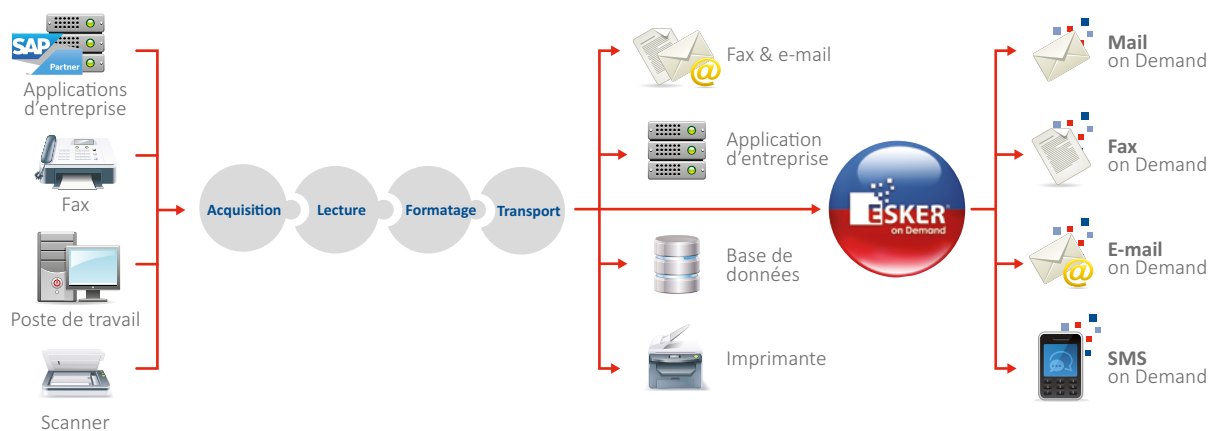
Esker considère que seule une fraction des gains de productivité liés à l'automatisation des processus de gestion a été obtenue grâce à la mise en place d'applications informatiques de gestion (ERP, CRM, ...). L'objectif des solutions de dématérialisation développées par Esker est d'achever complètement l'automatisation des processus de gestion en prenant en charge l'ensemble des tâches ayant trait à la réception ou à la diffusion des documents de gestion. Les solutions de dématérialisation lisent et interprètent les documents de gestion qu'elles reçoivent et elles se substituent aux imprimantes pour assurer leur acheminement en exploitant les canaux de distribution modernes qui ont été rendus accessibles par l'Internet (e-mail, publication sur le Web, courrier à la demande, SMS, archivage électronique, fax automatique, etc....).

Cette automatisation des processus liés aux documents sur papier donne lieu à une réduction significative du besoin en fond de roulement (BFR) des entreprises, à une amélioration importante de la productivité des services administratifs, à une réduction du nombre d'erreurs, à une réduction des coûts (papier, encre, affranchissement, téléphone) ainsi qu'à l'amélioration du service rendu aux clients (réactivité, personnalisation). Esker considère que ses clients remboursent leurs investissements dans une solution de dématérialisation dans un délai moyen égal à six mois avec les économies uniquement réalisées sur les consommables et le temps gagné.

Par ailleurs, les entreprises ont progressivement mis en place un certain nombre de solutions ponctuelles destinées à supporter partiellement les tâches manuelles liées à la manipulation des documents. Il s'agit d'équipements tels que les machines de mise sous pli, les photocopieurs, les imprimantes, les machines à affranchir, les machines fax, les classeurs, les agrafeuses ou le papier carbone qui encombrant la plupart des bureaux des entreprises d'aujourd'hui et qui sont souvent des investissements coûteux et relativement difficiles à maintenir. Esker considère que sa solution de dématérialisation permet d'éliminer tout ou partie de ces systèmes en simplifiant dans le même mouvement l'infrastructure technique des entreprises et en libérant les équipes informatiques ou techniques des nombreuses tâches de maintenance associées.

Les technologies de dématérialisation Esker

Afin de répondre aux besoins des entreprises en matière de dématérialisation des documents de gestion, les technologies Esker s'articulent de la manière suivante :



- **Nos logiciels sont capables d'acquérir tous les documents quelle que soit leur source.** Ces derniers peuvent provenir d'une application d'entreprise, d'un poste de travail, d'une connexion fax ou être simplement numérisés par un scanner.
- **Nos logiciels "lisent" ensuite ces documents.** C'est-à-dire qu'ils en extraient intelligemment l'information qu'ils contiennent et ils la restituent dans un format directement manipulable par l'ordinateur.
- **Le document et son contenu sont ensuite enrichis par des données ou des images,** qui peuvent être l'ajout d'un fond de page, d'une pièce attachée ou d'une information manquante saisie au clavier par un opérateur.
- **En fonction du contenu et des règles de routage, les documents sont ensuite transportés vers un ou plusieurs médias électroniques** tels que le fax ou l'email, les imprimantes ou une application d'entreprise.
- Afin d'affranchir les utilisateurs des imprimantes, des machines de mise sous pli ou de coûteux systèmes de téléphonie, **les documents peuvent être transmis au service "Esker on Demand"** qui se chargera d'acheminer les documents via le média sélectionné (courrier, fax, SMS ou email).

Les quatre premiers points constituent le cœur de la technologie de dématérialisation d'Esker. Le Bureau Américain des Brevets (USPTO) lui a accordé le brevet N° 6 906 817. Le service de délivrance de document à la demande par courrier, fax, SMS ou email a été reconnu comme l'une des huit solutions les plus "Cool" de l'année par le Gartner Group en 2005.

EXEMPLE : LE TRAITEMENT DES BONS DE COMMANDE

Aujourd'hui : Une entreprise reçoit les bons de commande de ses clients par télécopie. Ils sont imprimés sur une machine fax et le personnel de l'entreprise saisit les informations qu'ils contiennent dans l'application de gestion de l'entreprise (ERP). Une confirmation de commande est ensuite émise par fax ou par email en direction du client avant de dupliquer plusieurs fois le bon de commande pour l'archiver dans des classeurs. Lorsque l'expédition des biens est réalisée, le personnel de l'entreprise demande l'impression d'une facture qui sera pliée, mise sous pli, affranchie et remise en poste à destination du client. Plusieurs copies de la facture seront effectuées à des fins d'archivage.

Avec la solution de dématérialisation d'Esker : Nos logiciels reçoivent électroniquement les bons de commande des clients qui lui sont transmis par télécopie. L'information contenue sur les bons de commande est automatiquement extraite pour être présentée à un opérateur pour validation. Une fois confirmée, l'information est transformée pour être automatiquement et directement intégrée dans l'application de gestion. Dans le même temps, le bon de commande est électroniquement archivé et une confirmation de commande est automatiquement transmise par fax ou email aux clients. Lorsque l'expédition des biens est réalisée, le personnel de l'entreprise demande la génération d'une facture qui sera transmise au service "Esker on Demand" pour être matérialisée sous forme d'un courrier et remise en poste. Une copie de cette facture sera conservée électroniquement.

Dans cet exemple de processus, avec la solution de dématérialisation d'Esker, toutes les manipulations de papier ont été éliminées même si le client continue de faxer à la main et de recevoir ses factures sur papier par courrier.

L'offre de dématérialisation d'Esker

L'offre produit de dématérialisation d'Esker est structurée de la manière suivante :



Offre "SaaS" ou "Cloud" :

- Le logiciel s'exécute sur nos serveurs.
- Le client paie à l'usage.



Offre traditionnelle :

Le logiciel est installé sur le site du client qui achète une licence.

- **La solution "Esker DeliveryWare"** est installée chez certaines grandes entreprises en connexion avec de grandes applications de gestion (ERP). Ce logiciel capture les documents entrants ou sortants de l'entreprise pour leur appliquer des règles de reconnaissance et de routage. "Esker DeliveryWare" est commercialisé de manière traditionnelle. Il se présente sous la forme d'une licence logicielle installée chez le client utilisateur qui est vendue en conjonction avec du service, de la formation, un contrat de mise à jour et de support et parfois avec du matériel (cartes fax).
- **Le service "Esker on Demand"** offre les mêmes fonctionnalités que "Esker DeliveryWare". Mais au lieu d'être installé chez le client utilisateur, les logiciels sont hébergés et administrés directement par Esker. Les clients exploitent ce service à distance par le biais d'une connexion sécurisée sur Internet. Ils n'ont pas besoin d'installer de logiciels chez eux. "Esker on Demand" est commercialisé sous la forme d'une souscription mensuelle parfois associée à des prestations de service (consulting, installation, formation). La souscription mensuelle est fonction du nombre de transactions réalisées tous les mois.
- **Le service "FlyDoc"** est une version simplifiée du service "Esker on Demand". Il est destiné aux utilisateurs non-informaticiens ou aux PME qui souhaitent simplement envoyer du courrier ou des fax à partir de leur poste de travail ou à partir de petites applications de gestion. C'est un bureau de poste électronique.

Le logiciel "Esker DeliveryWare"

"Esker DeliveryWare" est une solution d'automatisation des processus d'entreprise liés à la circulation de documents (facturation, relance, administration des ventes). C'est un logiciel qui permet d'éliminer ou de réduire l'usage du papier au sein des entreprises.

DeliveryWare capture les documents quelle que soit leur origine. Ces derniers peuvent provenir d'une application d'entreprise, d'un poste de travail, d'une connexion fax ou être simplement numérisés par un scanner. DeliveryWare "lit" ensuite ces documents. C'est-à-dire qu'il en extrait intelligemment l'information qu'ils contiennent et il la restitue dans un format directement manipulable par l'ordinateur. Le document et son contenu sont ensuite enrichis par des données ou des images. Ce peut être l'ajout d'un fond de page, d'une pièce attachée ou d'une information manquante saisie au clavier par un opérateur. En fonction du contenu et des règles de routage, les documents sont ensuite transportés vers un ou plusieurs médias électroniques tels que le fax ou l'email, les imprimantes ou une application d'entreprise.

Lorsque le ou les transports appropriés au document traité ont été déterminés, "Esker DeliveryWare" l'achemine vers l'un des médias électroniques suivants :

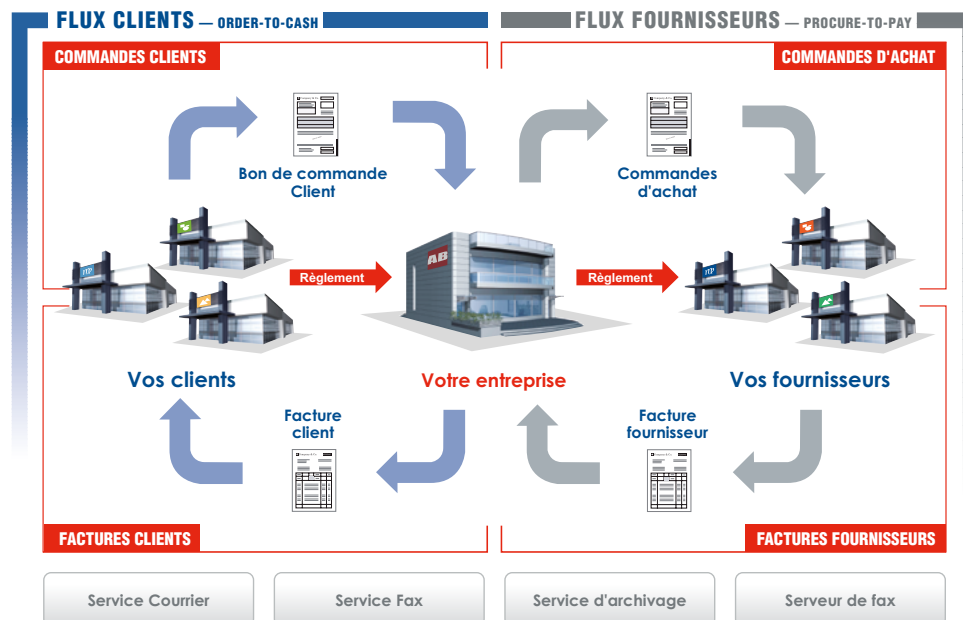
- **Application d'entreprise** par le biais d'un transfert de fichiers ou d'un connecteur spécialisé. Ce type de transport est adapté pour injecter le contenu des documents entrants (facture, bons de commande) dans le système d'information de l'entreprise.
- **"Courrier à la demande"** permet d'envoyer un message électronique via Internet à un centre d'impression et de mise sous pli qui va le transformer en temps réel en un courrier papier. Ce média permet d'envoyer et de dématérialiser des documents de gestion (factures, contrats, relances) sans changer les habitudes du destinataire. Ce service est fourni par "Esker on Demand".
- **"Fax à la demande"** qui permet d'envoyer un message électronique via Internet à un centre d'expédition de télécopie. Ce service est fourni par "Esker on Demand" et permet à l'entreprise utilisatrice de ne pas investir dans des équipements de téléphonie (lignes, modems).
- **Fax automatique** : pour envoyer des documents de gestion (bons de commande, devis) au format télécopie sans devoir réaliser une impression préalable.
- **Courrier électronique (email)**, avec ou sans signature électronique, pour envoyer des copies des documents de gestion aux autres services internes. Dans le cadre de la loi de juillet 2003, ce média permet aussi de dématérialiser complètement les échanges de factures (facture électronique) en Europe.
- **Messages sur téléphones mobiles par SMS** pour transmettre des alertes ou des notifications.
- **Archivage électronique** : pour garder une copie des documents qui sont envoyés.
- **XML** : format standard mondial de présentation de données en environnement B-to-B permettant d'échanger des informations de gestion entre les entreprises directement ou par l'intermédiaire d'une place de marché.
- **EDI** : Electronic Data Interchange : format standard mondial de présentation de données en environnement B-to-B permettant d'échanger des informations de gestion entre les entreprises connectées en point à point.
- **Publication sur sites Web** : Esker DeliveryWare offre la possibilité de publier sur le web d'une façon simple et automatique les données issues des systèmes d'information. Les données sont mises en forme et publiées sur le web pour consultation privée ou publique.
- **Impression locale ou à distance** lorsque la production d'un document papier est indispensable.
- **Tout autre média électronique** peut être intégré et exploité par DeliveryWare par l'intermédiaire d'une interface de programmation.

Esker DeliveryWare fonctionne sur les systèmes d'exploitation Windows Server 2000, XP, 2003, 2008 ou Server 2012.

Le service "Esker on Demand"

Le service "Esker on Demand" est une plate-forme de dématérialisation "à la demande". Il permet d'externaliser et d'automatiser des processus d'entreprise liés à la circulation de documents (facturation, relance, administration des ventes). C'est un service qui permet d'éliminer ou de réduire l'usage du papier au sein des entreprises.

Les principaux services offerts par "Esker on Demand" sont les suivants :



- **Traitement des demandes d'achats :** Tous les employés d'une entreprise peuvent effectuer une demande d'achat, soit en remplissant un formulaire soit en téléchargeant un devis. La demande d'achat entre ensuite dans un circuit d'approbation qui aboutit à la création d'un bon de commande qui sera envoyé au fournisseur. Lorsque la facture sera reçue, elle pourra être automatiquement réconciliée avec le bon de commande. Cette manière de faire permet d'avoir une vision précise et en temps réel des engagements de l'entreprise et d'éviter les mauvaises surprises au moment de la facturation.
- **Traitement des factures fournisseurs :** Les factures sont scannées par un comptable et sont envoyées au format numérique sur la plateforme "Esker on Demand" qui se charge de lire leur contenu et de présenter les données utiles sur une page Web. Le comptable approuve, corrige ou modifie les données de saisie automatique. La même page Web circule d'un utilisateur à l'autre pour obtenir l'autorisation de paiement ou de comptabilisation. Les données validées sont ensuite injectées directement dans le système de gestion de l'entreprise.
- **Traitement des commandes clients :** Les commandes clients sont reçues par fax, email ou message XML par la plateforme "Esker on Demand" qui se charge de lire leur contenu et de présenter les données utiles sur une page Web. Le service client approuve, corrige ou modifie les données de saisie automatique. La même page Web circule d'un utilisateur à l'autre pour obtenir l'autorisation de livraison. Les données validées sont ensuite injectées directement dans le système de gestion de l'entreprise et les documents associés sont archivés électroniquement sur la plate-forme.
- **Traitement des factures clients :** Le service "Esker on Demand" se substitue aux imprimantes de l'entreprise et capte les flux d'impression de factures pour les acheminer dans les usines courrier du groupe où elles sont re-matérialisées et affranchies avant d'être remises dans le réseau postal. Pour les clients désireux de recevoir leurs factures au format électronique, les factures sont signées électroniquement (conformément aux lois fiscales en vigueur en Europe) par le service et présentées au destinataire par le biais d'un portail où elles sont conservées pour 10 ans.
- **Envoi de "Courrier à la demande" :** les courriers sont envoyés au service "Esker on Demand" sous la forme d'un message électronique. En fonction de leur destination, ils sont acheminés vers l'usine courrier la plus appropriée qui se charge de réaliser l'impression, la mise sous pli, l'affranchissement et la remise en poste en temps réel.
- **Envoi de "Fax à la demande" :** les télécopies à expédier sont soumises au service "Esker on Demand" sous la forme d'un message électronique. En fonction de leur destination, elles sont acheminées vers le serveur de fax le plus proche de la destination qui se charge de réaliser l'envoi en temps réel.

- **Réception de "Fax à la demande" :** Un numéro de téléphone est alloué à chacun des utilisateurs. Chaque télécopie reçue sur ce numéro est automatiquement transférée par email dans la boîte aux lettres de l'utilisateur.
- **Archivage électronique des documents :** Les documents soumis à la plateforme pour être envoyés par fax ou courrier peuvent être archivés pour une durée pouvant aller jusqu'à onze ans.
- **Envoi de "SMS à la demande"**

"Esker on Demand" se présente sous la forme d'un ensemble de serveurs sécurisés (clusters) situés à Lyon en France, à Madison aux Etats-Unis et à Sydney en Australie. Cette infrastructure est hébergée dans des salles blanches surveillées 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et disposant d'une alimentation électrique, téléphonique et Internet redondante. Cette infrastructure est administrée à distance par le personnel d'Esker en rotation sur 24 heures (les Etats Unis et l'Australie prennent le relais lorsque la journée est terminée en France) et un système d'astreinte pour les weekends et les jours fériés.

Pour l'envoi et la réception des fax, "Esker on Demand" dispose de plusieurs centaines de lignes téléphoniques.

Pour l'envoi de courriers, "Esker on Demand" est relié à plusieurs usines courriers situées en France, aux USA, au UK et en Australie. Ces usines disposent d'une importante capacité d'impression, de machines de mise sous pli et de systèmes d'affranchissement automatique.

Le service "Esker on Demand" est intégralement basé sur la technologie "Esker DeliveryWare".

Le service "FlyDoc"

C'est un service en ligne sur Internet qui permet à n'importe quel utilisateur équipé d'un PC d'envoyer un courrier papier, un fax ou un SMS aussi facilement qu'un email.

FlyDoc est accessible à partir de n'importe quel poste de travail connecté à Internet. Il se présente sous la forme d'une interface Web à partir de laquelle il est possible de télécharger un document (Microsoft Word par exemple), d'indiquer un numéro de fax ou une adresse postale, de sélectionner certaines options (couleur/noir et blanc, recto-verso, type d'affranchissement, urgence) puis de demander l'envoi en cliquant sur un bouton. Le document reçu par la plate-forme FlyDoc est converti au format approprié puis soumis au service "Esker on Demand" qui se charge de l'expédition (par courrier ou par fax).

Dans un mode plus avancé, FlyDoc se présente sous la forme d'un pilote d'impression spécifique. Chaque fois qu'un utilisateur demande l'impression d'un document sur cette imprimante virtuelle, une page Web lui est présentée qui lui demande de quelle manière et avec quelles options il souhaite expédier ce document. Lorsque ces informations sont renseignées, l'utilisateur peut demander l'envoi en cliquant sur un bouton particulier. L'imprimante FlyDoc permet d'envoyer un document à partir de n'importe quelle application fonctionnant sous Windows, elle peut donc être utilisée par un traitement de texte ou une petite application de gestion. Il n'est pas nécessaire d'installer un logiciel pour pouvoir utiliser FlyDoc. Le seul composant (optionnel) qui doit être installé est un pilote d'impression pour les utilisateurs qui souhaitent exploiter les fonctions avancées.

Le service FlyDoc est intégralement basé sur la technologie "Esker DeliveryWare".

Les produits Serveurs de Fax

Les besoins couverts par ce type de produits

A la fin des années 1980, la télécopie est devenue l'un des moyens de communication professionnels les plus répandus. Dès lors, le volume de fax émis par les entreprises n'a jamais cessé d'augmenter. Aujourd'hui encore et malgré l'émergence du courrier électronique (email), le fax demeure avec le courrier l'un des moyens les plus fiables et les plus légalement acceptés pour échanger des documents d'affaires.

Avec l'apparition des PC, des outils de traitement de texte et des réseaux locaux, les utilisateurs ont souhaité ne plus devoir imprimer les documents avant de les faxer mais de disposer d'outils leur permettant d'émettre directement des fax à partir de leur station de travail. Des logiciels, tels que Esker Fax, permettent aujourd'hui à des utilisateurs d'envoyer des télécopies sans devoir interrompre leur travail, attendre devant une machine fax et subir les autres contraintes du fax manuel. Avec un serveur de fax, la télécopie est émise directement à partir d'un logiciel de traitement de texte, en utilisant simplement la commande "Imprimer" du logiciel. Dans le sens inverse, les serveurs de fax reçoivent les télécopies et les transmettent automatiquement dans la boîte aux lettres du destinataire en fonction du numéro de l'appelant ou de l'appelé. Les serveurs de fax procurent des gains de productivité importants.

A l'époque de l'Internet, le support de communication par fax s'avère encore très utilisé pour transmettre des documents issus des applications d'entreprises (bons de commande, bons de livraison, devis, factures, contrats, relances...). Le fax bénéficie d'avantages incontestables sur les autres moyens de communication :

- **Instantanéité de transmission,**
- **Universalité du support** (peut être utilisé dans quasiment 100% des situations y compris à l'international),
- **Assurance de la délivrance du document** (accusé de réception),

- **Intégrité de la présentation des documents communiqués** (le document transmis par fax ne modifie aucun élément de mise en page),
- **Confidentialité de la transmission via un réseau propriétaire** (le réseau téléphonique) et non par l'Internet,
- **Intégrité du contenu du document** car un fax n'est pas aisément modifiable,
- **Coût inférieur au courrier papier.**

Ces éléments constituent les facteurs importants du choix d'une communication par télécopie des documents d'entreprises ayant un caractère confidentiel et critique.

Les entreprises recherchent des solutions de serveur de fax pouvant se connecter directement sur le système d'information central de l'entreprise (ERP, grands systèmes IBM, applications de gestion de la relation client...). Par ailleurs, avec la généralisation des systèmes de messagerie internes (Lotus Notes, Microsoft Exchange, Novell Groupwise), le besoin s'est fait sentir pour les entreprises de ne plus avoir à gérer plusieurs sources de messages (le fax et la messagerie) mais de les combiner en un seul outil. L'utilisateur peut alors envoyer des télécopies comme il envoie des e-mails, directement à partir de sa messagerie. De la même manière, il souhaite recevoir et lire les fax qui lui sont destinés à partir de son outil de messagerie. Cette fonction offre à l'utilisateur un confort supérieur et lui permet d'augmenter sa productivité personnelle.

Le produit "Esker Fax"

Esker Fax est un serveur de fax généraliste qui fonctionne sur un serveur Microsoft Windows 2000/2003 ou XP. Esker Fax se commercialise essentiellement auprès des grandes entreprises.

En environnement de production, Esker Fax offre de nombreux connecteurs spécifiques (SAP, LPD, LPR, APPC, RJE...) qui permettent de le raccorder à la plupart des grandes applications en vigueur dans les entreprises. Le produit Esker Fax est certifié par la société SAP. En l'absence d'un connecteur spécifique pour un environnement ou une application donnée, Esker Fax se comporte comme une imprimante et utilise la technologie de reconnaissance de contenu spécialement développée par Esker. Cette technologie permet de reconnaître et d'extraire, directement sur le document à transmettre, les informations de routage telles que le numéro de fax ou le nom du destinataire.

Esker Fax s'intègre nativement avec les principaux systèmes de messageries électroniques en vigueur dans les entreprises tels qu'IBM Lotus Notes (Esker Fax for Notes), Microsoft Exchange, ou SMTP (Messagerie Internet). Par ailleurs, Esker Fax est accessible directement à partir des principaux outils bureautiques tels que Microsoft Word, Microsoft Excel et d'une manière générale à partir de tous les outils sachant imprimer directement à partir du poste de travail. A ce jour et suite au retrait en décembre 2000 du progiciel serveur de fax de Lotus, "Esker Fax for Notes" est la seule solution fax au monde à proposer une interface utilisateur et administrateur totalement intégrée à IBM Lotus Notes.

Esker Fax a été spécialement conçu pour gérer des volumes importants de télécopies en intégrant de nombreuses optimisations et des fonctions d'équilibrage de charge ou "Load Balancing". Esker Fax supporte des cartes fax intelligentes multivoies (d'origine Brooktrout ou Eicon) qui lui permettent de gérer jusqu'à 120 lignes par serveur. Esker estime qu'Esker Fax est l'un des meilleurs produits de sa catégorie pour gérer des volumes importants de télécopies.

Le produit "VSI-Fax"

Ce produit serveurs de fax a été développé par la société américaine VSI qui a été acquise par Esker en octobre 2000.

VSI-Fax est un serveur de fax de production fonctionnant sous Unix et Linux et qui offre sensiblement les mêmes caractéristiques que le produit Esker Fax dans ces environnements particuliers. VSI-Fax est très souvent intégré à des applications verticales (dédiées à un métier ou à un secteur économique particulier). L'essentiel de la clientèle du produit VSI-Fax est constitué d'éditeurs de logiciels de gestion à destination des petites et moyennes entreprises.

Les produits "Host Access"

Les besoins couverts par ce type de produits

La plupart des applications de gestion (comptabilité, gestion de stock, gestion commerciale...) développées dans les années 1970 et 1980 sont centralisées sur des serveurs. Elles s'exécutent sur des ordinateurs multipostes (IBM, UNIX, HP, SUN) et communiquent avec des terminaux passifs (clavier + écran) qui assurent le dialogue avec l'utilisateur.

Avec l'apparition massive des PC dans l'entreprise au début des années 90, les entreprises ont progressivement remplacé les terminaux passifs par des PC fonctionnant en environnement Windows. Afin de pouvoir continuer à exploiter les anciennes applications à partir de ces nouveaux postes de travail, les entreprises ont dû installer sur les PC des logiciels qui imitent le fonctionnement des anciens terminaux passifs. Ces logiciels s'appellent des "émulateurs de terminaux" et constituent la fonction première des produits de "Host Access".

Au-delà de l'accès aux applications centrales à partir d'une station de travail, les produits "Host Access" permettent aussi :

- **L'échange de fichiers avec les sites centraux** (protocole FTP client et serveur),
- **Le partage de disques avec les sites centraux** (protocole NFS client et serveur),
- **L'utilisation des imprimantes des sites centraux** (protocole LPR),
- **La mise à disposition des sites centraux de l'imprimante de la station de travail** (protocole LPD),
- **L'exécution de commandes à distance sur le site central** (RSH/REXEC).

Le produit "Tun PLUS"

Tun PLUS est le produit d'origine de la société. Tun PLUS se commercialise principalement autour des serveurs SCO Unix, Linux, IBM AIX, HP-UX, IBM 390 et IBM AS/400. Les clients traditionnels de cette gamme de produits sont les grands comptes équipés de systèmes IBM et les éditeurs de logiciels qui offrent des solutions de gestion fonctionnant en environnement Unix ou Linux.

La force de cette gamme réside dans la richesse des émulations proposées (plus de 20 à ce jour) et dans sa capacité d'intégration à des solutions tierces développées par des éditeurs de logiciels ou d'autres revendeurs à valeur ajoutée.

Le produit "SmarTerm"

SmarTerm a été développé par la société Persoft (acquise en 1999). Ce produit possède un leadership dans les administrations américaines et dans le domaine de la santé et de l'industrie.

La gamme des produits SmarTerm se commercialise principalement autour des serveurs Digital (VAX Open VMS), Data General et IBM. Les clients traditionnels de cette gamme de produits sont des entreprises et des administrations de toutes tailles équipées de ces serveurs. Par comparaison avec Tun PLUS, la force de cette gamme réside dans sa capacité à répondre aux problématiques des très grandes entreprises et dans la très grande qualité de son intégration dans les environnements Digital VT.

Date des dernières informations financières

L'exercice clos au 31 décembre 2014 est le dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées, ce qui ne remonte pas à plus de 18 mois.

Informations financières intermédiaires et autres

Depuis la date des derniers états financiers vérifiés, soit le 31 décembre 2014, la société a publié le chiffre d'affaires du premier trimestre 2015, présenté ci-dessous. Ces données n'ont pas fait l'objet d'un rapport d'examen ou d'audit des commissaires aux comptes.

Chiffre d'affaires (non audité)	T1 2015 M€	T1 2014 M€	T1 2015/T1 2014 Croissance*
Dématérialisation en mode SaaS ⁽¹⁾	9,5	7,4	+18%
Dématérialisation en mode licence et maintenance ⁽²⁾	2,7	2,2	+4%
Produits historiques ⁽³⁾	1,4	1,3	-13%
Total	13,6	10,9	+12%

(1) Esker on Demand, FlyDoc et TermSync
(2) Esker DeliveryWare

(3) Produits serveurs de fax et Host Access
*Variation à taux de change constant : Taux de change 2015 appliqués au chiffre d'affaires 2014

1.4.2. CONTRATS IMPORTANTS

Aucun contrat important, autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires, n'a été conclu au cours des deux derniers exercices.

1.4.3. SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

L'examen de la situation financière et du résultat groupe est décrit dans le rapport de gestion du Directoire, dont un extrait est présenté ci-après. Cette information se rapporte aux comptes consolidés tels que présentés au [paragraphe 4.1.](#) du présent document. Cette information peut également être complétée par l'information donnée sur les tendances en [section 1.4.3](#) et par l'annexe des comptes consolidés présentée au [paragraphe 4.1](#)

Analyse du chiffre d'affaires du groupe

Pour l'ensemble de l'année 2014, le chiffre d'affaires du groupe Esker s'établit à 46,1 M€. Il affiche une croissance de 12% à taux de change constant et courant. Le groupe Esker réalise ainsi la meilleure année de son histoire.

Cette performance est à nouveau fondée sur le succès confirmé des solutions Cloud de dématérialisation. Pour l'exercice 2014, elles représentent plus de 30 M€ de chiffre d'affaires, en croissance de 19% d'un exercice sur l'autre.

L'année 2014 a également été marquée par une excellente performance des produits historiques d'Esker (12% des ventes, en baisse seulement de 1%) et par le maintien des ventes liées aux solutions de dématérialisation en mode traditionnel licence (22% de l'activité).

Forte progression de la rentabilité

Les excellentes performances commerciales se traduisent par une forte hausse du résultat d'exploitation qui atteint 5,7 M€ ou 12,4% des ventes, soit une croissance de 46,8%. Cette importante progression de la rentabilité démontre une nouvelle fois la pertinence du modèle économique Cloud Computing choisi par Esker dès 2005 qui lui permet de combiner structurellement croissance et rentabilité.

Par ailleurs, le niveau des frais de développement présenté au compte de résultat est également impacté par l'immobilisation d'une partie de ces frais et de leur amortissement. Au cours de l'exercice, 3 343 K€ ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles (2 762 K€ en 2013), portant sur les développements de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand et FlyDoc), activés tous les semestres.

L'impact net des immobilisations des frais de développement de la période diminués des amortissements s'élève à 1 216 K€ (contre 963 K€ au 31/12/2013).

Il est à noter que le Groupe a intégralement localisé sa recherche et développement sur le territoire français et bénéficie du Crédit Impôt Recherche.

Le résultat financier est en hausse à 220 K€ contre 6 K€ en 2013 et est principalement composé de résultat positif de change et de produits financiers nets.

Le risque de change encouru par le groupe est principalement lié aux opérations intragroupes réalisées en dollars, livres sterling et dollars australiens.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel positif (+53 K€) et un taux effectif d'impôt en augmentation de 3 points par rapport à l'exercice précédent, le résultat net de l'exercice est en progression de près de 46%, soit 4 650 K€ sur la période contre 3 188 K€ en 2013.

Forte augmentation du cash-flow d'exploitation et renforcement de la trésorerie

Les bons résultats commerciaux et financiers se traduisent par une forte hausse du cash-flow d'exploitation, qui progresse de 2,5 M€ (+41%) pour dépasser 8,5 M€ en 2014. Cela a permis à Esker de financer intégralement ses investissements à hauteur de 3,8 M€ (+12%), de racheter sur le marché ses propres actions pour 2,4 M€ et de distribuer un dividende de 0,9 M€ tout en renforçant sa trésorerie.

Compte tenu d'un prêt de 2 M€ obtenu auprès de Bpifrance pour financer la croissance externe du Groupe, la trésorerie d'Esker au 31/12/2014 s'élève à 17,6 M€.

1.4.4. EVOLUTIONS PRÉVISIBLES, PERSPECTIVES D'AVENIR ET ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Dans les années à venir, l'essentiel de la croissance du groupe viendra des solutions "à la demande". L'absence d'investissement initial et le confort d'exploitation qu'elles procurent aux clients rendent les solutions "Cloud" très populaires. Esker entend jouer un rôle majeur sur le marché de la dématérialisation "à la demande" en profitant de son expérience de pionnier et d'une base installée conséquente. Pour ce faire, la société fera évoluer son offre de manière à automatiser des processus de plus en plus complexes et offrira une interface utilisateur simplifiée qui permettra aux clients potentiels d'accéder et de paramétrer la plateforme de manière indépendante.

L'influence de la décroissance des produits historiques (Host Access et Fax) ainsi que celle des licences "Esker DeliveryWare" sur le chiffre d'affaires du Groupe va mécaniquement continuer de s'estomper.

La proportion importante de chiffre d'affaires récurrent (78%) permet à l'entreprise d'aborder l'année 2015 sereinement. La force retrouvée du dollar ainsi que les acquisitions réalisées en début d'année 2015 viendront dopper une croissance organique en amélioration du fait du poids décroissant des activités historiques. Esker souhaite renforcer ses équipes commerciales et marketing ainsi que sa R&D mais ces investissements seront largement compensés par la croissance du chiffre d'affaires. Le résultat opérationnel devrait s'améliorer. Il n'est pas exclu que la société réalise à nouveau des opérations de croissance externe pour accélérer encore son développement.

Le niveau de trésorerie est suffisant pour assurer le développement des infrastructures et des logiciels nécessaires à la croissance des solutions à la demande.

Pour 2015, les principaux objectifs d'Esker sont les suivants :

- Finaliser les développements pour simplifier l'interface utilisateur des services SaaS et raccourcir encore les délais d'implémentation des projets en offrant, à terme, une autonomie complète aux clients.
- Faciliter la collaboration entre entreprises en utilisant les protocoles EDI et en dotant toutes les solutions d'un portail collaboratif.
- Etablir des partenariats commerciaux afin d'assurer de toucher une clientèle plus importante.

Evénements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice

Le groupe a réalisé deux opérations de croissances externes en début d'année 2015 : tout d'abord, l'acquisition de la start up américaine TermSync en janvier 2015 suivi de l'acquisition de la société française CalvaEdi en avril 2015.

Le groupe a également signé un accord fin mars 2015 avec la société Neopost pour créer une société commune afin de commercialiser une offre de dématérialisation en France et à l'international. La société commune sera détenue à 70% par Neopost et 30% par Esker SA.

1.4.5. TRÉSORERIE, FINANCEMENT ET CAPITAUX

Capitaux de l'émetteur

Les informations concernant les capitaux sont présentées dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés, au [paragraphe 4.1. "informations financières historiques : comptes consolidés"](#).

Source, montants et description des flux de trésorerie

Les informations concernant les flux de trésorerie sont présentées dans le tableau de variation des flux de trésorerie, au [paragraphe 4.1.](#)

L'analyse de la variation de la trésorerie au cours de l'exercice est présentée en [section 1.4.3. ci-dessus](#).

Au 31 décembre 2014, le groupe dispose d'une trésorerie excédentaire dans ses filiales américaine et anglaise. En ce sens, l'appréciation de l'euro par rapport au dollar ou à la livre pourrait potentiellement constituer un frein au transfert de fonds des USA et de la Grande-Bretagne vers la France.

Les excédents de trésorerie sont investis dans les principales devises (EUR, USD, GBP, AUD). La société mère supervise les investissements financiers des filiales par consultation directe de leurs soldes bancaires et demande de prévisions de trésorerie.

Les placements effectués par le groupe sont principalement constitués de produits financiers à court terme, à capital garanti, ne présentant aucun risque pour le groupe.

Conditions d'emprunt et structure de financement

Comme indiqué dans la [section 1.4.3. ci-dessus](#) et dans la [note 11 de l'annexe aux états financiers consolidés](#), présentée au [paragraphe 4.1.](#) du présent document, les dettes financières constatées à la clôture de l'exercice s'élèvent à 5 113 K€ et sont constituées des éléments suivants :

- avance financière anvar de 187 K€,
- dette financière de 2 880 K€, contrepartie de contrats de locations financement immobilisés au cours de l'exercice et concernant une machine d'impression et deux machines de mise sous plis utilisées dans le cadre de l'activité de service à la demande d'externalisation du courrier,
- emprunt bancaire de 46 K€,
- emprunt bancaire de 2 000 K€ auprès de la BPIFrance pour le financement de la croissance externe.

Restriction à l'utilisation de capitaux

Il n'existe aucune restriction à l'utilisation des capitaux de la société.

Sources de financement attendues

Une financement complémentaire de 3 M€ est attendu sur le premier semestre 2015 pour le financement de la croissance externe.

1.4.6. PRÉSENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

Il est proposé, d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 3.361.261,15 € de la manière suivante :

▪ la somme de 39.062,80 euros, serait affecté au compte "Réserve légale", qui se trouverait ainsi porté de 980.105,14 euros à 1.019.167,94 euros, ci	39.062,80 euros
▪ la somme de 1.223.001,60 euros, serait distribuée aux actionnaires, à titre de dividendes, étant précisé que les actions autodétenues par la Société ne donnant pas droit à dividende, les sommes correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions seraient affectées au compte "Report à Nouveau", ci	1.223.001,60 euros
▪ le solde, soit la somme de 2.099.196,75 euros, serait affecté au compte "Report à Nouveau", qui serait ainsi porté à la somme de 16.737.206,80 euros à 18.836.403,55 euros	2.099.196,75 euros
Total égal au bénéfice de l'exercice	3.361.261,15 euros

Les dividendes seraient mis en paiement à compter du jour de l'assemblée générale et dans les délais légaux, à raison de 0,24 euro par action.

1.4.7. INFORMATION SUR LES DIVIDENDES

Le Directoire proposera un dividende de 0,24 € par action lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 16 juin 2015.

Le niveau des dividendes versés au titre des trois derniers exercices est rappelé ci-après :

Année (en normes françaises)	Dividende net (en euro)	Dividende net / résultat par action
2013	0,18	26%
2012	0,14	21%
2011	0,12	21%

1.5. FACTEURS DE RISQUES

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

1.5.1. RISQUES SPÉCIFIQUES RELATIFS À L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Risques liés à la gestion de la croissance

L'activité des solutions de dématérialisation développées par le groupe est en plein essor depuis 2004.

Une gestion efficace de cette très forte croissance est indispensable à la poursuite du développement du groupe. Toute tendance contraire serait en effet susceptible d'altérer de manière significative les performances financières attendues du groupe.

Pour le groupe Esker, la maîtrise de la croissance actuelle et future passe notamment par la mise en place d'outils de pilotage adaptés, le développement des infrastructures nécessaires, l'adaptation des systèmes d'information et la constitution de l'organisation humaine adéquate.

Risques liés au développement de la taille des affaires

L'offre de solutions de dématérialisation développée par le groupe connaît actuellement un vif succès et une véritable montée en puissance. Le lancement réalisé en 2008 de la nouvelle version de la solution "Esker DeliveryWare" pour traiter de manière complète les processus associés aux commandes clients et aux factures fournisseurs doit permettre d'accroître encore la taille des affaires moyennes auprès des grandes entreprises en vendant plus haut dans la hiérarchie des entreprises des solutions complètes qui procurent un retour sur investissement très élevé.

La bonne réalisation de projets d'une taille de plus en plus importante implique un accroissement du volume de prestations de services vendues, dans le cadre de l'intégration de nos solutions aux systèmes d'information des entreprises. Par conséquent, toute insuffisance ou inadéquation des ressources disponibles pour mener à bien ces projets pourrait avoir un impact défavorable sur la rentabilité du groupe.

Par ailleurs, nos solutions s'intègrent directement au cœur des grands systèmes d'exploitation et d'information de grandes entreprises. Toute difficulté ou défaillance dans la gestion de cette intégration pourrait ainsi perturber l'exploitation de nos clients, susciter leur insatisfaction et générer en conséquence une perte de chiffre d'affaires ou des surcoûts venant affecter directement la situation financière du groupe.

Risques technologiques

Risques liés à la défaillance de la plateforme de production

Les documents traités par le Service "Esker on Demand" sont reçus, enregistrés et stockés sur une plateforme technique composée de l'ensemble des infrastructures matériel et logiciel permettant audit service de fonctionner.

La société a mis en place un plan de prévention intégrant notamment :

- L'identification des principaux risques liés à la plateforme,
- Les mesures en place pour se prémunir contre ces risques,
- Des procédures de traitement d'incidents.

La société a opté pour l'hébergement des serveurs en salle blanche chez un prestataire afin de garantir un haut niveau de sécurité à ses infrastructures. De plus la plateforme technique fait l'objet d'une surveillance 24/7 par des équipes dédiées.

Risques d'intrusion malveillante au sein de nos serveurs

Afin de prévenir toute intrusion malveillante, la société procède, plusieurs par an, à une série de tests de pénétration. Ces tests visent à identifier les potentiels points de vulnérabilité. Ces vulnérabilités sont classées par ordre de criticité et donne lieu, si besoin, à un plan de remédiation incorporé dans les plans de développement.

Risques liés à une évolution technologique rapide et au lancement de nouveaux produits

Le marché sur lequel est positionné le groupe Esker est marqué par une évolution technologique rapide, qui impose de lancer régulièrement de nouveaux produits (modules et logiciels) répondant à ces nouveaux critères afin de satisfaire la demande en la matière et de maintenir sa position.

Le développement de logiciels est un processus long et complexe, nécessitant des investissements significatifs en recherche et développement. Le groupe n'a aucune garantie de parvenir à maîtriser ces nouvelles technologies, développer des nouveaux produits ou améliorer des produits existants, ni de commercialiser avec succès ces produits.

Risques liés à la qualité des logiciels (défauts, erreurs)

Compte tenu de leur complexité, il peut advenir que les logiciels commercialisés présentent des erreurs ou anomalies pouvant nuire à leur fonctionnement ou causer des préjudices à des tiers.

Afin de limiter ce risque, le contrôle qualité est effectué au niveau de chaque équipe par ses ingénieurs de développement. Ces tests sont effectués soit de manière manuelle soit par le développement et l'utilisation de tests automatiques garantissant la non régression pour chaque incrément logiciel livré.

Les équipes disposent notamment de matériels et de logiciels équivalents à ceux qui se trouvent chez les clients ou sur la production d'Esker on Demand.

Par ailleurs, les licences d'utilisation sont généralement livrées sans garantie, le risque étant à la charge de l'utilisateur, ce qui permet également de limiter les risques de litiges clients.

Enfin, en vue de couvrir tout risque de dommages et les éventuels impacts financiers liés à l'utilisation des produits Esker par des tiers, le groupe a souscrit une assurance en responsabilité civile professionnelle qui couvre notamment tout dommage matériel, corporel ou immatériel causé à un tiers par la société dans le cadre de son activité professionnelle.

Risques liés à un marché fortement compétitif

Le marché sur lequel Esker intervient est très compétitif, tant en matière d'offre de produits et services dont l'évolution technologique est très rapide qu'en matière tarifaire marquée par une pression accrue à la baisse.

L'essentiel de la croissance d'Esker repose sur le succès des marchés de la dématérialisation (DeliveryWare, FlyDoc et Esker On Demand). Par conséquent, le succès commercial ne pourra être obtenu que si la croissance de ces marchés reste conforme aux attentes de la société, qui est susceptible d'être impactée par l'arrivée de nouveaux concurrents ou la performance des concurrents actuels.

En effet, certains concurrents potentiels d'Esker disposent de ressources financières et humaines plus importantes que celles du groupe et sont donc en mesure de consacrer davantage de ressources au développement, à la promotion et à la commercialisation de leurs produits en vue notamment de répondre plus rapidement aux technologies nouvelles ou émergentes ainsi qu'au changement des exigences des clients. Ces ressources peuvent également leur permettre d'accroître la pression à la baisse des prix du marché en vue d'acquérir des parts de marché et d'affirmer leur position.

Cette concurrence constitue ainsi un risque pour le groupe dans la mesure où elle est susceptible de générer des effets négatifs sur l'activité de la société et sur sa situation financière.

Risques liés à une activité et une implantation mondiales

L'activité du groupe Esker est fortement internationalisée avec notamment 63 % du chiffre d'affaires réalisé hors de France. Le groupe Esker est constitué de 10 sociétés implantées sur les principaux marchés du groupe (France, Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Espagne, Australie, Malaisie et Singapour), dont une société mère en France, regroupant la Direction et les activités groupe telles que la recherche et développement, le marketing stratégique, la Direction des systèmes d'information et la Direction financière du groupe.

Le groupe Esker est ainsi exposé aux différents risques inhérents à une activité et une implantation mondiale :

- la fluctuation des taux de change
- la nécessaire adaptation des produits aux spécificités locales
- les difficultés et coûts de gestion d'opérations internationales
- les coûts de structure liés à une implantation dans plusieurs pays
- les difficultés de management et coordination des différentes équipes et de déploiement de la stratégie définie
- les obligations et éventuelles restrictions douanières
- l'hétérogénéité des réglementations locales (juridiques, fiscales, etc...)

1.5.2. AUTRES RISQUES

Risques à caractère financier

Les principaux risques à caractère financier auxquels le groupe est exposé sont les suivants :

- le caractère saisonnier de l'activité : une part importante du chiffre d'affaires est réalisée au cours du dernier trimestre de l'année et plus particulièrement au cours du mois de décembre. Toute variation ou décalage dans la réalisation des ventes au cours de cette période est donc susceptible d'avoir un impact significatif sur la performance commerciale affichée du groupe
- une structure de coûts relativement fixe, pouvant avoir un impact défavorable en cas de performance commerciale inférieure à celle attendue
- les conditions économiques mondiales et leur influence sur la politique d'investissement des clients dans les domaines d'activité du groupe
- une volatilité possible du cours de l'action, sans lien direct systématique avec les performances financières du groupe, mais pouvant être liée à son appartenance au secteur des hautes technologies sujet à de fortes fluctuations, à la sortie de nouveaux produits, aux conditions du marché et de la concurrence...

Risque de crédit

Esker commercialise ses produits auprès d'une clientèle appartenant à des secteurs d'activité variés et répartie dans de nombreux pays, ce qui permet de minimiser son exposition au risque de crédit. La société évalue régulièrement le risque client et procède à un suivi permanent de l'état des en-cours par rapport au crédit maximum autorisé. Ce suivi régulier et permanent permet à la société de mieux maîtriser son risque et de maintenir un faible montant de créances douteuses.

L'antériorité des créances au 31/12/2014 et 31/12/2013 s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	Actifs échus à la date de clôture					Actif dépréciés	Actifs ni dépréciés ni échus	Total
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	> 1 an	Total	Total	Total	
Créances au 31/12/2014	2 723	48	3	0	2 774	38	9 335	12 147
Créances au 31/12/2013	2 575	49	1	0	2 625	52	7 447	10 124

Risque de liquidité

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

A fin 2014, l'endettement financier du groupe Esker s'élève à 2 046 K€ dont un emprunt de 2 000 K€ auprès de la BPI France pour le financement de la croissance externe prévue début 2015. A ces emprunts s'ajoutent l'emprunt OSEO Anvar et la dette financière liée au retraitement des contrats de locations financement. Le Groupe dispose par ailleurs d'une trésorerie significativement excédentaire, suffisante pour financer son activité.

Les flux contractuels non actualisés sur l'encours des passifs financiers par date de maturité se présentent de la manière suivante au 31/12/2014 et 31/12/2013 :

Au 31 décembre 2014 (en milliers d'euros)	2015	2016	2017	2018	2019	> 5 ans	Total	Total valeur bilan
OSEO Anvar	187	0	0	0	0	0	187	187
Emprunts sur location financement	868	672	566	501	273	0	2 880	2 880
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	1 055	672	566	501	273	0	3 067	3 067

Au 31 décembre 2013 (en milliers d'euros)	2014	2015	2016	2017	2018	> 5 ans	Total	Total valeur bilan
OSEO Anvar	140	187	0	0	0	0	327	327
Emprunts sur location financement	388	386	184	72	0	0	1 030	1 030
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	528	573	184	72	0	0	1 357	1 357

La trésorerie du Groupe s'établit à plus de 17,6 M€ au 31 décembre 2014, soit 4 M€ de plus par rapport à la clôture précédente.

Risque de change et analyse de la sensibilité

Les sociétés du groupe implantées à l'étranger facturent leurs propres clients dans leur devise locale. Ainsi, la part du chiffre d'affaires réalisée en euros par le groupe est de l'ordre de 47%. Le risque de change encouru par Esker porte donc principalement sur les opérations intragroupes (facturation de produits, services, royalties) réalisées en dollars américains, livres sterling et dollars australiens. L'essentiel des transactions inter filiales sont réalisées avec la société mère, qui en conséquence supporte le risque de change.

La procédure de couverture de risque de change actuelle repose sur une analyse et un suivi :

- de l'évolution des devises et de l'environnement économique à moyen terme,
- de l'existence d'une date connue de recouvrement des créances et paiements des dettes,
- de la volatilité des devises concernées.

L'estimation du risque de change en cas d'évolution défavorable de 1 centime de l'euro, devise d'établissement des comptes, contre l'USD, la GBP, l'AUD et le SGD (à titre d'exemple, le risque de change relatif au dollar est estimé sur la base d'un taux de change passant de 1,21 euro pour un dollar à 1,22 euro) est le suivant :

Au 31 décembre 2014 (en devises)	USD	GBP	AUD	SGD
Actifs	588 086	759 326	666 312	349 038
Passifs	0	0	0	0
Position avant Gestion	588 086	759 326	666 312	349 038
Instruments de couverture	néant	néant	néant	néant
Position nette après gestion	588 086	759 326	666 312	349 038
RISQUE DE CHANGE EN EUROS EN CAS D'ÉVOLUTION DÉFAVORABLE DE 1 CENTIME DE LA DEVISE EN EUROS	-3 957	-12 357	-3 010	-1 345

Au 31 décembre 2013 (en devises)	USD	GBP	AUD	SGD
Actifs	618 617	406 581	703 229	733 671
Passifs	0	0	0	0
Position avant Gestion	618 617	406 581	703 229	733 671
Instruments de couverture	néant	néant	néant	néant
Position nette après gestion	618 617	406 581	703 229	733 671
RISQUE DE CHANGE EN EUROS EN CAS D'ÉVOLUTION DÉFAVORABLE DE 1 CENTIME DE LA DEVISE EN EUROS	-3 229	-5 780	-2 937	-2 406

L'activité réalisée aux Etats-Unis représente près de 40 % du total, et génère une contribution au résultat opérationnel du groupe, avant prise en compte des coûts centraux supportés par la France de l'ordre de 6 715 K€.

Le principal risque de change auquel est exposé le groupe porte donc sur cette contribution, toute variation significative du dollar ayant pour conséquence une diminution de la contribution américaine à l'absorption des coûts centraux libellés en euros. Au titre de l'exercice 2014, une évolution défavorable de 10 centimes de la devise par rapport à l'euro aurait un impact défavorable de 473 K€ (412 K€ en 2013) sur le résultat opérationnel du groupe.

Risque sur actions

Les titres de placement détenus par le groupe sont uniquement constitués de produits financiers à capital garanti, et ne présentent donc aucun risque pour le groupe.

Le groupe détient également un portefeuille d'actions propres ayant pour principaux objectifs :

- d'animer le cours du titre de la société dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante
- de consentir des options d'achat d'actions aux salariés du groupe.

Les actions propres sont comptabilisées en déduction des capitaux propres et les gains et pertes constatés sur d'éventuelles transactions sont directement comptabilisés en réserve sans impacter le résultat consolidé du groupe.

Risque de taux d'intérêt

A fin 2014, le groupe Esker ne détient aucun instrument financier significatif portant intérêt. Par conséquent le risque de taux peut être considéré comme inexistant.

Risques liés à la protection de la propriété industrielle

La protection des droits de propriété détenus sur la technologie développée par Esker est un des enjeux essentiels pour le groupe.

La législation européenne actuelle ne considère pas les logiciels comme des inventions brevetables. Ainsi, la protection des droits de propriété du groupe Esker repose notamment sur le respect des lois relatives aux droits d'auteur, aux licences de logiciels et aux marques commerciales. Les marques utilisées par Esker sont notamment déposées en Europe, aux Etats-Unis, en Asie et dans les principaux pays industrialisés.

En revanche, les lois américaines reconnaissent la protection des logiciels. Ainsi, la technologie de reconnaissance, d'analyse et de routage des documents en fonction de leur contenu développée par Esker, est également protégée depuis 2005 par un brevet accordé par l'USPTO (United State Patent and Trademark Office) sous le numéro 6 906 817.

Le groupe s'expose également au risque éventuel qu'un tiers intente une action à son égard, prétendant que les produits d'Esker enfreignent ses droits à la propriété et plus particulièrement des brevets reconnus par certains pays (Etats-Unis notamment). Toute procédure judiciaire de ce type est susceptible d'avoir une incidence financière significative pour le groupe, et il est actuellement difficile de se prémunir contre ces contentieux. Le groupe a déjà fait face à une action de ce type par une société américaine en 2005, qui s'est soldée par la conclusion d'un accord dont les termes demeurent confidentiels.

Piratage des logiciels informatiques

Les logiciels sont commercialisés sous forme de licences d'utilisation. La copie illicite ou "piratage" constitue une violation du droit d'auteur et une perte d'exploitation pour tout éditeur de logiciels. Bien que le marché se soit discipliné ces dernières années dans les principaux pays industrialisés, rien ne garantit que cette situation ne se détériore à nouveau. Afin de se prémunir ou au moins de lutter contre le risque de piratage, Esker individualise toute licence livrée par un numéro de série et une clé d'activation et a également la possibilité d'identifier tout détenteur de licence grâce à son système d'enregistrement par Internet.

Dépendance à l'égard des personnes clés

Le succès du groupe Esker, son fort développement, sa capacité d'innovation et sa position de leader sont les résultats d'un travail d'équipe et reposent notamment sur les dirigeants du groupe et le personnel clé des équipes commerciales et de recherche et développement. Tout départ ou absence prolongée de ces personnes est ainsi susceptible d'affecter les résultats du groupe.

Afin d'impliquer pleinement ces personnes clés dans la gestion de la société et garantir ainsi une certaine stabilité, Esker a notamment mise en place des plans d'options d'achat et de souscription d'actions à leur attention.

Risques liés aux difficultés de recrutement

Le recrutement de personnel technique de haut niveau est un élément clé du développement du groupe. Le marché actuel des nouvelles technologies est caractérisé par une offre abondante et une demande insuffisante, qui ont pour effet mécanique de tirer les prix du marché à la hausse.

Recruter le personnel adéquat tout en maintenant des critères d'exigences et de qualité et en préservant l'équilibre de la politique salariale est ainsi un enjeu fort du groupe.

Dans une perspective proche, le groupe est également exposé à un risque éventuel de turnover important.

Afin de se prémunir contre les risques induits, le groupe a développé un processus de recrutement efficace, doté d'outils adaptés aux besoins du groupe et facilitant notamment les contacts avec les candidats. Par ailleurs, le groupe dispose également d'une politique de gestion des ressources humaines incitative, reposant notamment sur une forte culture d'entreprise, une population jeune, une politique de rémunération attractive, des plans de formation variés, ou encore la mise en place de plans de stock-options.

Risques industriels et liés à l'environnement

L'activité de la société n'est pas susceptible d'entraîner des risques industriels ou liés à l'environnement qui pourraient avoir un impact sur le patrimoine ou sur les résultats de la société.

Conformément aux articles L.225-102-1 et R.225-105 du Code de commerce, nous sommes tenus de présenter les conséquences de l'activité de la société sur l'environnement pour l'exercice 2014.

Le fonctionnement de la société requiert des ressources énergétiques pour le chauffage et la régulation de l'air de ses locaux et l'usage du matériel de bureau. Ses activités génèrent des déchets sous la forme de papier usagé, d'encre et de matériel électronique de rebut.

La société utilise la filière de recyclage de ses fournisseurs pour le traitement des cartouches d'encre ou de ses matériels d'impression. La collecte des déchets est prise en charge par les fournisseurs eux-mêmes.

La société ne relève pas des données environnementales relatives à sa consommation d'eau et de matières premières. Elle n'a jamais fait l'objet d'une plainte pour violation de la législation en matière de protection de l'environnement et n'a jamais reçu d'injonction de payer des amendes à cet égard.

La société n'a pas connaissance de risques industriels ou environnementaux déclarés ou suspectés en relation avec le développement, la fabrication, le transport ou l'utilisation de ses produits. Elle n'a pas non plus connaissance de risques industriels ou environnementaux affectant ou susceptibles d'affecter l'utilisation de ses équipements.

1.5.3. ASSURANCES ET COUVERTURE DE RISQUES

Le groupe Esker se prémunit contre les conséquences des principaux risques liés à ses activités par le recours à des contrats d'assurance couvrant principalement la responsabilité civile professionnelle, les pertes d'exploitation, les dommages aux biens et la responsabilité civile des dirigeants.

Le niveau de couverture des principaux risques est le suivant :

- **Responsabilité civile professionnelle** : 2 M€ (Europe et Asie-Pacifique) et 3 M\$ (Etats-Unis-Canada)
- **Responsabilité civile d'exploitation** : 8 M€ (France) et 1 M\$ (Etats-Unis-Canada)
- **Dommages aux biens et pertes d'exploitation cumulés** (multirisques professionnels) : 6 M€ (France)
- **Responsabilité des dirigeants** : 7 M€ par période d'assurance

L'ensemble des contrats conclus, tant en France qu'à l'étranger, auprès de compagnies d'assurances reconnues, doit permettre de couvrir les risques et actifs significatifs, bien qu'il ne soit pas possible de présager des conséquences et préjudices éventuels que le groupe pourrait encourir. La société a opté pour l'auto-assurance de ses créances clients export tout en privilégiant un système de renseignement externe pour l'octroi de conditions de crédit. Les créances françaises bénéficient d'un contrat d'assurance-crédit en France.

Les primes d'assurances (hors assurance-crédit) groupe au titre de l'exercice 2014 s'élèvent à 179 K€ (contre 199 K€ en 2013).

1.5.4. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Les litiges sont présentés dans la note 10 de l'annexe aux comptes consolidés.

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure en suspens ou dont la société est menacée) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe.

2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2.1. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

2.1.1. COMPOSITION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

La société est dirigée par un Directoire qui exerce ses fonctions sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance.

		MANDATS EXERCES DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES					
Nom	Mandat ou fonction exercée au sein d'ESKER S.A.	Société	Nationalité	Mandat / Position	Année de nomination d'origine	Expiration du mandat : AG statuant sur les comptes clos en :	Adresse professionnelle (fonction principale)
M.C. Bernal	Présidente du Conseil de Surveillance	ESKER SA	Française	Présidente du Conseil de Surveillance	2001	2018	10 Rue des Emeraudes 69006 Lyon
		Potentia Pharmaceuticals	Américaine	Administrateur	2005	N/A	6400 Westwind Way, Crestwood, KY 40014
		GNUBIO	Américaine	Administrateur	2010	N/A	1 Kendall Square, Cambridge, MA 02139
		EXEL INDUSTRIE	Française	Administrateur et Présidente du comité d'audit	2012	2018	54 rue Marcel Paul, 51200 Epernay
K. Beauvillain	Vice Président du Conseil de surveillance	ESKER SA	Française	Vice-Président du Conseil de Surveillance	1999	2016	10 Rue des Emeraudes 69006 Lyon
		ALPHA MOS SA	Française	Administrateur	1998	2013	Toulouse
		OREGE SA	Française	Président du Conseil de Surveillance	2008	2013	Jouy en Josas
T. Wolfe	Membre du Conseil de surveillance	ESKER SA	Française	Membre du Conseil de Surveillance	1999	2016	Esker Inc. - 1212 Deming Way, Suite 350 - Madison, WI 53717 - USA
J.M. Bérard	Président du Directoire	ESKER SA	Française	Président du Directoire	2000	2014	10 Rue des Emeraudes 69006 Lyon
		ESKER Inc	Américaine	Directeur	2001	N/A	1212 Deming Way, Suite 350 - Madison, WI 53717 - USA
		ESKER UK Ltd	Anglaise	Directeur	1999	N/A	Durham House, Wyvern Business Park, Stanier Way, Derby, Derbyshire DE21 6BF
		ESKER GmbH	Allemande	Administrateur	1999	N/A	Dillwacherstrasse 5, 80686 Munchen
		ESKER Italia Srl	Italienne	Administrateur	2001	N/A	Via Gozzano 45, 21052 Busto Arsizio
		ESKER Iberica SI	Espagnole	Administrateur	2001	2100	Peru 6, Planta baja, Oficina 1 Edificio Twin Golf B, 28290 Las Rojas, Madrid
		ESKER Australia Pty Ltd	Australienne	Directeur	1997	N/A	219-227 Elizabeth Street, Sydney NSW 2000
		ESKER Document Automation Asia Pte Ltd	Singapourienne	Directeur	2007	N/A	47 Scott Road, Goldbell Tower, Singapore 228233
		ESKER Document Automation (M) Sdn. Bhd.	Malaisienne	Directeur	2009	N/A	Enterprise 4, Technology Park Malaysia, Lebuhraya Puchong SG Besi Bkt Jalil, 57000 Kuala Lumpur
		ESKER Solution Canada Inc	Canadienne	Administrateur	2012	N/A	Bureau 2800, 630 bld René Levesque Oues, Montréal (Québec) H3B 1S6
E. Olivier	Membre du Directoire	ESKER SA	Française	Membre du Directoire	2003	2014	10 Rue des Emeraudes 69006 Lyon

- **Marie-Claude Bernal** est présidente du conseil de surveillance de la Société Esker depuis 2000. Diplômée d'HEC-JF spécialisation finance et comptabilité (1967), et titulaire d'un MBA de finance et d'informatique de l'Université de Chicago (1971), elle débute sa carrière auprès de la banque de Neuflyze et devient ainsi une des premières femmes françaises à diriger une SICAV. En 1977 elle rejoint Wellington Management (Boston USA), une des plus anciennes et des principales sociétés de gestion de placement américaines. Après avoir notamment participé à la création du département international de ce fond d'investissement, elle est nommée Partner en 1994 et poursuit sa collaboration avec cette société jusqu'en 2000. Marie-Claude Bernal est également administratrice de trois sociétés américaines et d'une société française.
- **Kléber Beauvillain** est Vice-président du Conseil de surveillance de la société depuis 2000. Il a été Directeur exécutif de Hewlett Packard France pendant plus de vingt ans, avant d'en devenir le Président du conseil de surveillance. Il est aujourd'hui administrateur de plusieurs sociétés dont le groupe Alpha Mos coté sur la place parisienne.
- **Tom Wolfe**, membre du Conseil de Surveillance, est l'ancien dirigeant de Persoft Inc, société acquise par Esker en 1999.

Le parcours et l'expérience professionnelle de Jean-Michel Bérard, Président du Directoire et Emmanuel Olivier, Directeur Général, sont présentés au [paragraphe 5.7.](#) du présent document.

2.1.2. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION ET CONFLITS D'INTÉRÊT

Fonctionnement des organes d'administration et de direction

Pour les besoins de leurs mandats sociaux, les membres du Conseil de Surveillance et de la Direction Générale sont domiciliés au siège social de la société.

Il n'existe aucun lien familial entre les personnes membres du Directoire et du Conseil de surveillance.

Au cours de l'exercice 2014, le Directoire s'est réuni 4 fois au siège social de la société. Le taux de présence à ces réunions a été de 100%.

A notre connaissance :

- aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'égard des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance au cours des 5 dernières années,
- aucun de ces membres n'a été frappé de faillite, n'a été mis sous séquestre ou en liquidation au cours des 5 dernières années,
- aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée contre un de ces membres,
- aucun de ces membres n'a été empêché par un Tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur au cours des cinq dernières années,
- aucun de ces membres n'a été empêché par un Tribunal d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

Informations relatives au fonctionnement du Directoire

Le Directoire se compose de deux membres, élus par le Conseil de Surveillance pour une durée de deux ans :

- **Jean Michel BERARD** (Président du Directoire), nommé par le Conseil de Surveillance du 31 août 1999, puis renouvelé par les Conseils de Surveillance du 18 juin 2000, 24 juin 2003, 22 juin 2005, 28 juin 2007, 26 juin 2009, 10 juin 2011 et du 13 juin 2013,
- **Emmanuel OLIVIER**, nommé par le Conseil de Surveillance du 27 janvier 2003 puis renouvelé par les Conseils de Surveillance du 24 juin 2003, 22 juin 2005, 28 juin 2007, 26 juin 2009, 10 juin 2011 et du 13 juin 2013.

Contrats de service liant les membres des organes d'administration

Il n'existe pas de contrats de service liant les membres des organes d'administration ou de direction à la Société ou à ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et la Direction Générale

A notre connaissance, il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de toute personne membre d'un organe de direction ou de surveillance et tout directeur général et leurs intérêts privés et / ou d'autres devoirs.

Il n'existe aucun accord ou arrangement conclu avec les principaux actionnaires, clients ou fournisseurs, en vertu desquels l'une quelconque des personnes visées au point 2.1. a été sélectionnée en tant que membre d'une organisation d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale.

La société a mis en place des règles de restriction ou d'interdiction d'intervention sur des opérations sur ses titres à l'égard des membres du conseil de surveillance, du directoire et des responsables disposant d'informations non encore rendues publiques. Ces personnes sont informées sur l'ouverture et la fermeture de la fenêtre d'interdiction.

2.1.3. COMITÉS SPÉCIALISÉS

Comité d'audit et de rémunération

Le comité d'audit est composé de 2 membres du Conseil de Surveillance : Mme Bernal et M. Beauvillain. Il s'est réuni 2 fois au cours de l'exercice 2014, en présence de l'ensemble de ses membres (taux de présence de 100 %).

Le comité de rémunération est composé des membres du Conseil de surveillance. Il s'est réuni deux fois en 2014, en présence de l'ensemble de ses membres (taux de présence de 100 %).

2.1.4 CONFORMITÉ À UN RÉGIME DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE EN VIGUEUR

La société ne se conforme pas à un régime de gouvernement d'entreprise particulier. Du fait de sa taille, elle applique les meilleures pratiques recommandées.

2.2. RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DES DIRIGEANTS ET ADMINISTRATEURS

Rémunérations des membres du Conseil de Surveillance

Mandataire Social	Mandat ou fonction exercée au sein d'Esker SA	Société ayant versé la rémunération	Rémunération versée en 2014 (base brute)	Nature de la rémunération versée au titre de 2014			
				Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Marie-Claude Bernal	Pdt du Conseil de Surveillance	Esker SA	36 000 €	30 000 €			6 000 €
K. Beauvillain	Vice-Pdt Conseil de surveillance	Esker SA	21 000 €	15 000 €			6 000 €
T. Wolfe	Membre du Conseil de surveillance	Esker inc	21 000 €	15 000 €			6 000 €
TOTAL			78 000 €	60 000 €	0 €	0 €	18 000 €

Les rémunérations du Président et du Vice-président du Conseil de Surveillance versées au titre de leurs fonctions ont été fixées par une décision du Conseil de Surveillance en date du 15/10/2001. Il s'agit d'une rémunération fixe. Le montant annuel global des jetons de présence est fixé en assemblée générale annuelle et réparti par le Conseil de Surveillance entre ses membres.

A titre d'information, présentation comparative des rémunérations de l'exercice précédent :

Mandataire Social	Mandat ou fonction exercée au sein d'Esker SA	Société ayant versé la rémunération	Rémunération versée en 2014 (base brute)	Nature de la rémunération versée au titre de 2013			
				Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Marie-Claude Bernal	Pdt du Conseil de Surveillance	Esker SA	36 000 €	30 000 €			6 000 €
K. Beauvillain	Vice-Pdt Conseil de surveillance	Esker SA	21 000 €	15 000 €			6 000 €
T. Wolfe	Membre du Conseil de surveillance	Esker inc	21 000 €	15 000 €			6 000 €
TOTAL			78 000 €	60 000 €	0 €	0 €	18 000 €

Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

En €	2014		2013	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire				
Rémunération fixe	180 800	180 800	170 808	170 808
Rémunération variable	172 969	53 233	53 233	94 029
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	5 112	5 112	5 112	5 112
TOTAL	358 881	239 145	229 153	269 949
M. Emmanuel Olivier, Directeur Général, membre du Directoire				
Rémunération fixe	133 100	133 100	132 000	132 000
Rémunération variable	87 406	22 950	22 950	79 665
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	6 132	6 132	6 132	6 132
TOTAL	226 638	162 182	161 082	217 797

Les rémunérations des membres du Directoire ont été approuvées par le Conseil de surveillance du 17 mars 2015.

Depuis 2007 la rémunération versée au Président du Directoire inclut une part variable correspondant à la réalisation d'objectifs de performance du groupe. Cette rémunération variable fait l'objet d'une provision dans les comptes au 31 décembre 2014.

De même, la rémunération versée à M. Emmanuel Olivier en 2014 inclut une part variable correspondant à la réalisation d'objectifs commerciaux relatifs à l'exercice 2014. La part variable portant sur les réalisations des objectifs définis au titre de l'exercice 2014 n'a pas été payée sur 2014, mais fait néanmoins l'objet d'une provision dans les comptes au 31 décembre 2014.

Les avantages en nature concernent le véhicule de fonction attribué à Messieurs Bérard et Olivier.

Le tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées au Président du Directoire et au Directeur Général se présente sous la forme suivante :

En €	2014	2013
M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire		
Rémunération due au titre de l'exercice	358 881	229 153
Valorisation des options attribuées aux cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées aux cours de l'exercice	60 972	28 367
TOTAL	419 853	257 520
M. Emmanuel Olivier, Directeur Général, membre du Directoire		
Rémunération due au titre de l'exercice	226 638	160 816
Valorisation des options attribuées aux cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées aux cours de l'exercice	42 680	35 174
TOTAL	269 318	195 990

La société n'a contracté aucun engagement au bénéfice de ses mandataires sociaux à raison de la prise, de la cession ou du changement de leurs fonctions, à l'exception de l'engagement de versement d'une indemnité correspondant à deux (2) ans de rémunération au bénéfice de Monsieur Jean-Michel Bérard, en cas de cessation de son mandat social, décidé lors du conseil de surveillance du 10 décembre 2010.

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par la société Esker SA et par toute société du Groupe

Néant.

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Au cours de l'exercice 2014, Monsieur Emmanuel Olivier, membre du Directoire a levé 34 494 options de souscription.

Actions attribuées gratuitement durant l'exercice à chaque mandataire social

Au cours de l'exercice 2014, le Directoire de la société Esker SA en date du 1er avril 2014 a attribué 10 000 actions gratuites à M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire et 7 000 actions gratuites à M. Emmanuel Olivier, membre du Directoire.

L'attribution d'actions gratuites aux membres du Directoire n'est soumise à aucune condition de performance.

La valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés est définie sur la base des hypothèses suivantes :

Date d'attribution des actions gratuites	Cours de l'action à la date d'attribution	Période d'acquisition	Probabilité d'atteindre la condition de présence à l'issue de la période d'acquisition
19/04/2013	13,10	2 ans	91,19%
01/04/2014	17,83	2 ans	91,19%

Actions attribuées gratuitement devenues disponibles durant l'exercice pour chaque mandataire social

Au cours de l'exercice, le nombre d'actions attribuées gratuitement devenues disponibles s'élève à 10 000 actions pour M. Jean-Michel Bérard et 11 000 actions pour M. Emmanuel Olivier.

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Les options de souscription d'actions (OS) et les bons de souscription d'action (BSA) pouvant encore être exercées, qui ont été consentis aux membres du Conseil de Surveillance et à Monsieur Emmanuel Olivier, Directeur général, au cours des années précédentes, sont les suivantes :

N° plan	B	10	10	11	11	13	13
Options de souscription (OS) ou d'achat (OA)	OA	OS	OS	OS	OS	OS	OS
Date d'assemblée	23/06/04	22/06/05	22/06/05	26/06/08	26/06/08	14/06/12	14/06/12
Date du Directoire	30/06/04	09/01/06	02/01/07	08/07/08	03/04/09	01/10/12	01/10/12
Nombre maximum d'options pouvant être attribuées en vertu de l'AGM	200 000	350 000		200 000		200 000	
Nombre maximum d'options pouvant être attribuées dans l'année 2014 en tenant compte des attributions déjà effectuées	0	0		0		0	116 500
Nombre total d'options attribuées sur l'année 2014	0	0		0		0	12 000
Nombre total d'options pouvant être attribuées au 31 décembre 2014	0	0		0		0	104 500
Nombre options attribuées aux mandataires sociaux:							
Marie-Claude Bernal	10 000	0	0	0	0	0	0
Kleber Beauvillain	10 000	0	0	0	0	0	0
Emmanuel Olivier	36 000	45 500	7 500	7 500	3 750	8 000	0
Point de départ d'exercice des options	30/06/05	09/01/10	02/01/11	08/07/12	03/04/13	01/10/16	01/04/18
Date d'expiration	29/06/14	08/01/16	01/01/17	07/07/18	02/04/19	30/09/22	31/03/24
Prix de souscription ou d'achat	3,88	4,96	7,21	4,07	2,74	9,44	16,32

Le prix d'exercice ou de souscription correspond à la moyenne des vingt derniers cours de bourse et est validé par le Directoire.

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

	Nombre total d'options attribuées	Prix moyen pondéré	Plan 10	Plan 11	Plan 12	Plan 13
Options consenties durant l'exercice	0	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Options levées durant l'exercice	26 928	4,52	9 178	17 750	Néant	Néant

En 2014, le Directoire a décidé lors de la réunion du 1er avril d'attribuer gratuitement 54 000 actions et 12 000 options de souscription d'actions de la société comme décrit dans les rapports spéciaux concernant l'attribution gratuite d'actions et l'attribution d'options de souscription d'actions.

Informations complémentaires

Stocks options et attribution d'actions gratuites

Pour les stocks options consenties à compter du 31 décembre 2006, le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 26 juin 2009 a décidé d'imposer aux mandataires sociaux l'obligation de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leur fonction au minimum 200 actions issues des options exercées.

De même, pour les actions attribuées gratuitement à compter du 26 juin 2009, le Conseil de surveillance a fixé la quantité des actions que les dirigeants sont tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions au nombre de 200.

Octroi de jetons de présence

L'Assemblée Générale du 17 juin 2014 a décidé d'allouer à l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 des jetons de présence pour un montant annuel brut de 30 000 €.

Par ailleurs, le Directoire lors de sa réunion du 17 mars 2015 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale d'allouer à l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance, au titre de l'exercice ouvert le 1er janvier 2015 des jetons de présence pour un montant annuel brut de 30 000 €.

Engagements pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci :

Il n'y a pas d'engagements de cette nature, ni d'engagement sur des éléments de rémunération, d'indemnités ou d'avantages qui seraient dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celle-ci, à l'exception de l'engagement de versement d'une indemnité correspondant à deux (2) ans de rémunération au bénéfice de Monsieur Jean-Michel Bérard, en cas de cessation de son mandat, décidé lors du conseil de surveillance du 10 décembre 2010.

Opérations sur titres réalisées par les dirigeants au sens de l'article L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier

Néant

2.3. RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT

N/A.

3. INFORMATION EN MATIERE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE

Néant.

4. COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2014

4.1. COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2014

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Ecart d'acquisition		0	0
Immobilisations incorporelles	2	7 709	6 458
Immobilisations corporelles	3/4	4 470	2 450
Immobilisations financières		373	529
Actif immobilisé		12 552	9 437
Stocks		93	89
Créances clients		12 147	10 124
Impôts différés actifs		1 132	1 190
Autres créances et comptes de régularisation	5	2 963	2 020
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	6	17 559	13 411
Actif circulant		33 894	26 834
TOTAL ACTIF		46 446	36 271

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Capital social		10 192	9 801
Primes d'émission		18 115	17 714
Résultat consolidé		4 650	3 188
Réserves consolidées		-11 451	-12 046
Capitaux propres	7	21 506	18 657
<i>Dont Part du groupe</i>		<i>21 506</i>	<i>18 657</i>
<i>Dont Intérêts minoritaires</i>		<i>0</i>	<i>0</i>
Provisions pour risques et charges	10	541	502
Emprunts et dettes financières	11	5 113	1 450
Dettes fournisseurs		3 606	2 919
Dettes fiscales et sociales		7 565	5 209
Impôts différés passifs		38	41
Autres dettes et comptes de régularisation	12	8 077	7 493
Dettes		24 399	17 112
TOTAL PASSIF		46 446	36 271

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Note	31/12/14	% CA	31/12/13	% CA
Chiffre d'affaires	13	46 060	100,0%	41 116	100,0%
Production immobilisée	14	3 343	6,7%	2 762	6,7%
Autres produits d'exploitation		1 017	0,7%	294	0,7%
Achats consommés		-1 234	-2,5%	-1 046	-2,5%
Variations de stocks		10	0,0%	-20	0,0%
Autres charges d'exploitation		-13 425	-30,6%	-12 594	-30,6%
Charges de personnel	15	-25 873	-56,5%	-23 214	-56,5%
Impôts et taxes		-853	-1,8%	-755	-1,8%
Dotations nettes aux amortissements		-3 278	-6,6%	-2 715	-6,6%
Dotations nettes aux provisions		-67	0,1%	55	0,1%
Résultat d'exploitation		5 700	9,4%	3 883	9,4%
Résultat financier	16	220	0,0%	6	0,0%
Résultat courant des entreprises intégrées		5 920	9,5%	3 889	9,5%
Résultat exceptionnel	17	53	0,1%	60	0,1%
Impôts sur les résultats	18	-1 323	-1,9%	-761	-1,9%
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		0	0,0%	0	0,0%
Résultat net		4 650	7,8%	3 188	7,8%
Résultat par action en euros		0,97		0,68	
Résultat dilué par action en euros		0,90		0,63	

ETAT DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital	Primes d'émission	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Réserves consolidées	Capitaux Propres
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2012	9 413	17 040	-10	3 001	-13 892	15 552
Résultat reporté à nouveau				-2 345	2 345	0
Résultat de l'exercice				3 188		3 188
Variation des écarts de conversion			-319			-319
Options de souscription d'actions	354	486				840
Actions propres					-111	-111
Dividendes	34	188		-656		-434
Autres mouvements					-59	-59
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2013	9 801	17 714	-329	3 188	-11 717	18 657
Résultat reporté à nouveau				-2 311	2 311	0
Résultat de l'exercice				4 650		4 650
Variation des écarts de conversion			706			706
Options de souscription d'actions	391	401				792
Actions propres					-2 364	-2 364
Dividendes				-877		-877
Autres mouvements					-58	-58
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2014	10 192	18 115	377	4 650	-11 828	21 506

TABEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Résultat net consolidé	4 650	3 188
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité:		
Dotations nettes aux amortissements et provisions	3 291	2 827
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	41	79
Produits de cession d'éléments d'actif	-65	-120
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	7 917	5 974
Charges d'impôts	1 323	761
Impôts payés	-1 075	-645
Intérêts payés et reçus	90	84
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité	290	-130
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE	8 545	6 044
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-4 028	-3 386
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	22	72
Augmentation, diminution des immobilisations financières	197	-120
Investissement dans une entreprise associée		
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-3 809	-3 434
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-877	-659
Augmentation de capital ou apports		
Frais d'augmentation de capital		
Sommes reçues lors de l'exercice d'options de souscription d'actions	735	1 063
(Augmentation) Diminution des actions propres	-2 441	
Remboursement d'emprunt - contrats de location financement	-820	-653
Augmentation des dettes financières	2 000	
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-1 403	-249
VARIATION DE TRESORERIE	3 333	2 361
Incidence des variations de taux de change	-815	-343
Trésorerie à l'ouverture	13 411	11 393
Trésorerie à la clôture	17 559	13 411

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS**I. Règles, méthodes comptables et périmètre de consolidation****Arrêté des comptes**

Les comptes consolidés du groupe Esker au 31 décembre 2014 ont été arrêtés par le Directoire et présentés pour approbation au Conseil de surveillance du 17 mars 2015.

Principes et méthodes comptables

Les comptes consolidés sont présentés conformément au règlement CRC 99-02 et son actualisation issue du CRC 2005-05, et du CRC 2000-06 et tiennent compte du règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs, et CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Périmètre et critère de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les titres de participation des sociétés non contrôlées par le groupe Esker, mais sur lesquelles le groupe exerce une influence notable, sont évalués en appliquant la méthode de la mise en équivalence.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est présentée en section 2 de la présente annexe.

Méthode de conversion

Les méthodes préférentielles appliquées sont :

- La prise en compte des engagements de retraite et autres avantages du personnel,
- Le retraitement des contrats de location financement,
- La comptabilisation à l'actif des coûts de développement,
- La comptabilisation des écarts de conversion actifs et passifs en charges et produits de la période.

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers.

Les principales estimations faites par La Direction portent notamment sur les hypothèses retenues pour

- l'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels (notes 2 et 3)
- le calcul des impôts différés (note 18)
- l'évaluation des engagements de retraite (note 10)
- l'évaluation des provisions (note 10).

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêté des comptes.

Goodwill (écart d'acquisition)

Tous les éléments identifiables d'actif acquis et d'éléments de passif acquis ou éventuels sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du transfert de contrôle au profit du groupe (date d'acquisition), indépendamment de la prise en compte de tout intérêt minoritaire.

Le coût d'un regroupement d'entreprises est égal au prix d'acquisition, augmenté des coûts directement attribuables à l'acquisition. Tout excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis, du passif et des passifs éventuels comptabilisés, est inscrit à l'actif en écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et font l'objet d'un amortissement selon un plan préalablement défini, sur une durée déterminée en fonction des objectifs retenus lors de l'acquisition. Cette durée n'excède pas 10 ans. Par ailleurs, si les objectifs retenus lors de l'acquisition viennent à être sensiblement modifiés, un amortissement exceptionnel ou une modification du plan d'amortissement est comptabilisé au-delà des amortissements pratiqués.

Immobilisations incorporelles

■ FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

En application de la méthode préférentielle, les dépenses de développement sont immobilisées dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- l'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par le groupe Esker concernent essentiellement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Ils sont principalement constitués des coûts salariaux.

Au titre de l'activité de développement du groupe, deux catégories d'activité doivent être distinguées :

- les activités de développements visant à créer de nouveaux produits ou à apporter de nouvelles fonctionnalités aux produits existants, pour lesquels les critères de capitalisation définis par la norme IAS 38 sont appréciés par les équipes de marketing et de R&D au moment du lancement de ces projets
- les activités de développements visant à maintenir les produits existants (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective...), qui ne remplissent pas les conditions requises par la norme et ne sont donc pas immobilisés.

Les dépenses de développement immobilisées sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, comprise entre 1 et 5 ans. Les dépenses correspondant à des projets non encore finalisés à la date de clôture sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et donnent lieu à des tests de dépréciation (voir note sur la dépréciation des éléments de l'actif immobilisé ci-après).

Les autres dépenses de recherche et développement, ne répondant pas aux critères énoncés ci-dessus, sont comptabilisées directement en charges de l'exercice.

■ AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité soit 5 ans.

Immobilisations corporelles

■ IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction.

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle (toutefois considérée comme nulle dans la plupart des cas). Le mode linéaire est en général retenu sur les durées d'utilité estimées suivantes

- Installations généralesde 5 à 8 ans
- Matériel de transport.....de 3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatiquede 2,5 à 8 ans
- Mobilier5 ans

■ CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

En application de la méthode préférentielle, les contrats de location transférant à Esker les risques et avantages inhérents à la propriété (contrats de location financement) sont comptabilisés en immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière à leur juste valeur ou, si elle est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location.

Les immobilisations correspondantes sont amorties selon les modalités décrites ci-dessus.

Les frais de réparation et de maintenance sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf dans le cas où ils contribuent à augmenter la productivité ou la durée de vie de l'immobilisation.

Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Les immobilisations corporelles et incorporelles doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test de perte de valeur est réalisé au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie et les immobilisations incorporelles en cours (projets de développement).

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de la période, leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée de la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). L'UGT correspond aux centres de profits autour desquels le groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Ces centres de profits correspondent généralement aux entités juridiques.

Lorsque la valeur recouvrable d'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en compte de résultat.

Stocks et en cours

Les stocks sont valorisés au plus bas de leur coût d'acquisition, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré ou de leur valeur nette de réalisation.

Créances clients

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété correspondant généralement à la livraison pour les ventes de biens et à la réalisation de la prestation pour les activités de services.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Actions propres

Les actions de long terme de la société mère qui sont détenues par elle-même ou par l'une de ses filiales intégrées sont comptabilisées en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition, net des frais d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres et n'impactent pas le résultat de l'exercice.

Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités se composent de soldes bancaires et de fonds de caisses.

Les valeurs mobilières de placement ont une échéance court terme, elles sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les titres détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les pertes et profits en résultant sont comptabilisés au compte de résultat.

Les variations de trésorerie sont analysées dans le tableau de flux de trésorerie présenté selon la méthode indirecte.

Provisions

Les provisions sont constituées lorsque les organes de Direction du groupe ont la connaissance d'une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qui pourrait engendrer une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue, dont le coût est évaluable de manière fiable.

Des provisions pour litiges peuvent notamment être constituées dans le cadre des litiges connus dans lesquels le groupe est impliqué. A la date d'arrêté des comptes, un examen de ces litiges est réalisé par la Direction et par des conseils extérieurs le cas échéant afin d'évaluer le montant nécessaire de provision à constituer pour couvrir les risques estimés.

Avantages au personnel

■ PLANS DE RETRAITE

Dans la plupart des filiales, le groupe a une obligation de financement des retraites du personnel par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes gérant les programmes de retraite. Ces cotisations sont comptabilisées en charges dès lors qu'elles sont encourues. Aucun autre engagement n'est lié à ces contributions.

Par ailleurs, en application de la loi française, le groupe a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé dans le respect de la convention collective applicable (SYNTEC) et repose notamment sur les éléments suivants :

- âge estimé de départ en retraite,
- ancienneté du personnel à la date de départ en retraite,
- probabilité de présence des salariés dans l'entreprise à l'âge de départ en retraite,
- taux d'augmentation des salaires,
- taux d'actualisation.

Aucun autre engagement de retraite n'est comptabilisé dans les autres filiales du groupe compte tenu de

■ AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

En application de la législation locale, la filiale italienne a l'obligation de verser une allocation aux salariés lors de leur départ, quel qu'en soit le motif (démission, retraite...). Cette allocation est calculée sur la base du salaire annuel et de l'ancienneté des salariés, et fait l'objet d'une réévaluation annuelle indexée sur un taux d'inflation communiqué par le gouvernement italien.

Impôts sur les résultats et impôts différés

Les différences temporelles entre les bases fiscales et comptables des actifs et passifs consolidés donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés selon la méthode du report variable.

Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future paraît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée. Les allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires (y compris les montants reportables de manière illimitée) ne sont reconnus que lorsque leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont compensés au sein d'une même entité fiscale. Les impôts différés calculés sur des éléments imputés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

Crédit d'impôt recherche

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt en France.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année en cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues.

Compte tenu du caractère définitivement acquis du crédit impôt recherche indépendamment de la situation fiscale du Groupe, il a été décidé de classer ce produit en "autres produits d'exploitation".

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé de manière générale lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et lorsque le montant des produits peut être estimé de manière fiable, et plus spécifiquement à la date de transfert des risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

Dans le cadre de son activité, le chiffre d'affaires du groupe est principalement constitué de ventes de licences, de contrats de prestation de maintenance et de prestations de services associées (formation et assistance à la mise en œuvre), de ventes de services accessibles à la demande via internet (externalisation des envois de fax et courriers) et de fourniture de matériel (cartes fax).

- Les ventes de licences et de matériel sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de livraison,
- Les produits relatifs aux contrats de maintenance sont comptabilisés en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée totale du contrat. Dans le cas de contrats portant sur l'exercice en cours et les exercices suivants, des produits constatés d'avance sont comptabilisés à la clôture de l'exercice pour la partie des contrats correspondant aux exercices futurs,
- Les prestations de service liées aux ventes de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation.

Les autres prestations de services sont constatées en chiffre d'affaires à leur date de réalisation.

Crédit d'impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi est comptabilisé, conformément à l'avis ANC, en réduction des charges de personnel dans le compte de résultat.

Conformément aux dispositions de l'article 76 de la Loi de Finances pour 2015, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement ;
- de recherche, d'innovation ;
- de formation et de recrutement.

II. Périmètre de consolidation

Aucune variation du périmètre de consolidation n'a été constatée au cours de l'exercice 2014.

Sociétés	Sièges	2014		2013		Méthode de consolidation ⁽¹⁾
		Contrôle	Intérêt	Contrôle	Intérêt	
ESKER SA	Lyon (France)	Société consolidante				
ESKER GmbH	Munich (Allemagne)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Ltd	Derbyshire (Royaume-Uni)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Srl	Milan (Italie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Iberica Sl	Madrid (Espagne)	99,8%	99,8%	99,8%	99,8%	I. G.
ESKER Inc	Madison (Etats-Unis)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Australia Pty Ltd	Sydney (Australie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Documents Automation Asia Pte Ltd	Singapour	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Documents Automation (M) Sdn Bhd	Kuala Lumpur (Malaisie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Solution Canada Inc	Montréal (Canada)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.

(1) I.G. : Intégration Globale

III. Notes relatives au bilan, compte de résultat et tableau de flux de trésorerie

NOTE 1 : Informations sectorielles

■ INFORMATIONS RELATIVES AUX PRODUITS ET SERVICES

En milliers d'euros	31/12/2014	31/12/2013
Vente de logiciels	3 555	3 521
Vente de cartes fax	739	688
Contrats de maintenance et mise à jour	8 830	8 860
Prestations de services	5 897	6 135
Trafic	27 039	21 912
CHIFFRE D'AFFAIRES	46 060	41 116

■ INFORMATIONS RELATIVES AUX ZONES GÉOGRAPHIQUES

Au 31 décembre 2014 En milliers d'euros	France	Allemagne	Royaume Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	TOTAL Groupe
Chiffres d'affaires externes	17 102	2 222	3 006	2 463	2 597	18 670	46 060
Immobilisations corporelles et incorporelles	11 559	3	12	127	75	403	12 179

Au 31 décembre 2013 En milliers d'euros	France	Allemagne	Royaume Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	TOTAL Groupe
Chiffres d'affaires externes	14 536	1 937	2 609	2 345	2 695	16 994	41 116
Immobilisations corporelles et incorporelles	8 256	3	17	140	82	410	8 908

■ INFORMATIONS RELATIVES AUX PRINCIPAUX CLIENTS

Sur l'exercice 2014, le chiffre d'affaires réalisé avec le principal client correspond à 2,9 % du chiffre d'affaires total du groupe.

Sur l'exercice 2013, le chiffre d'affaires réalisé avec le principal client correspond à 2,0 % du chiffre d'affaires total du groupe.

NOTE 2 : Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	31/12/2014			31/12/2013
	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette
Logiciels et autres	880	755	125	92
Frais de développement	15 480	9 564	5 916	4 964
Immobilisations incorporelles en-cours	1 668		1 668	1 402
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 028	10 319	7 709	6 458

Les frais de développement capitalisés à l'actif sont constitués des éléments suivants :

- coûts engagés dans le cadre du développement des logiciels de dématérialisation,
- coûts liés au développement de l'activité "On Demand" de l'ensemble de nos solutions.

■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

Au 31/12/2014 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Transfert	Effet Change	Clôture
Logiciels et autres	921	63	-149		45	880
Frais de développement	12 401	1 676		1 403		15 480
Immobilisations incorporelles en-cours	1 403	1 668		-1 403		1 668
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS BRUTES	14 725	3 407	-149	0	45	18 028
Logiciels et autres	830	41	-149		33	755
Frais de développement	7 437	2 127				9 564
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - AMORTISSEMENTS	8 267	2 168	-149	0	33	10 319
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS NETTES	6 458	1 239	0	0	12	7 709

Les variations constatées concernent principalement les frais de développement qui ont été immobilisés sur la période, et portent notamment sur les développements de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand et FlyDoc), activés tous les semestres.

■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

Au 31/12/2013 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Transfert	Effet Change	Clôture
Logiciels et autres	975	17	-50		-21	921
Frais de développement	10 269	0		2 132		12 401
Immobilisations incorporelles en-cours	773	2 762		-2 132		1 403
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS BRUTES	12 017	2 779	-50	0	-21	14 725
Logiciels et autres	858	38	-50		-16	830
Frais de développement	5 638	1 799				7 437
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - AMORTISSEMENTS	6 496	1 837	-50	0	-16	8 267
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS NETTES	5 521	942	0	0	-5	6 458

NOTE 3 : Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	31/12/2014			31/12/2013
	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette
Matériel de bureau informatique	2 858	2 144	714	603
Installations et agencements	1 163	678	485	439
Matériel et outillage	5 271	2 106	3 165	1 317
Matériel de transport	48	12	36	13
Mobilier	419	349	70	77
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 759	5 289	4 470	2 449

■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2014

Au 31/12/2014 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Transfert	Effet Change	Clôture
Matériel de bureau informatique	2 440	396	-106	1	-127	2 858
Installations et agencements	1 030	163	-50		20	1 163
Matériel et outillage	3 363	2 480	-605		33	5 271
Matériel de transport	43	46	-41			48
Mobilier	400	17	-38	-1	41	419
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS BRUTES	7 276	3 102	(840)		221	9 759
Matériel de bureau informatique	1 837	311	-105		101	2 144
Installations et agencements	591	121	-48		14	678
Matériel et outillage	2 046	637	-605		28	2 106
Matériel de transport	30	13	-31			12
Mobilier	323	29	-37		34	349
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AMORTISSEMENTS	4 827	1 111	-826		177	5 289
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS NETTES	2 449	1 991	-14		44	4 470

Esker a réalisé les investissements les plus importants de son histoire pour l'usine de production située en France : un imprimante bobine avec sa ligne d'affacturage pour 1,6 M€ et une nouvelle machine de mise sous pli pour 0,8 M€.

■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

Au 31/12/2013 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Transfert	Effet Change	Clôture
Matériel de bureau informatique	2 457	443	-389		-71	2 440
Installations et agencements	967	144	-71		-10	1 030
Matériel et outillage	3 940		-546		-31	3 363
Matériel de transport	65	2	-24			43
Mobilier	404	19	-7		-16	400
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS BRUTES	7 833	608	(1 037)		(128)	7 276
Matériel de bureau informatique	1 948	278	-331		-58	1 837
Installations et agencements	548	115	-65		-7	591
Matériel et outillage	2 150	440	-530		-14	2 046
Matériel de transport	42	12	-24			30
Mobilier	310	32	-6		-13	323
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AMORTISSEMENTS	4 998	877	-956		-92	4 827
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS NETTES	2 835	(269)	-81		-36	2 449

NOTE 4 : Contrat de location financement

En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette
Au 31 décembre 2012	3 506	-1 928	1 578
Augmentation	0	-359	-359
Diminution	-545	5301	-15
Ecart de conversion	0	0	0
Au 31 décembre 2013	2 961	-1 757	1 204
Augmentation	2 480	-578	1 902
Diminution	-605	605	0
Ecart de conversion	0	0	0
Au 31 décembre 2014	4 836	-1 730	3 106

Les engagements relatifs aux contrats de location financement s'analysent de la manière suivante au titre des exercices clos au 31 décembre 2014 et 2013 :

En milliers d'euros	31/12/2014				31/12/2013			
	A moins d'un an	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL	A moins d'un an	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Total des loyers futurs minimaux	884	2 035	0	2 919	407	634	0	1 041
Valeurs actualisées des paiements minimaux	850	1 955	0	2 805	383	587	0	970

NOTE 5 : Autres créances et comptes de régularisation

En milliers d'euros	Valeur nette 31/12/2014	Valeur nette 31/12/2013
Créance d'impôt	1 209	784
Autres créances fiscales	500	374
Autres créances	381	267
Charges constatées d'avance	873	595
TOTAL AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	2 963	2 020

NOTE 6 : Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2014, la trésorerie dont dispose le Groupe comprend les éléments suivants :

En milliers d'euros	Valeur nette 31/12/2014	Valeur nette 31/12/2013
Valeurs mobilières de placement	3 949	3 015
Disponibilités	13 610	10 396
TOTAL DISPONIBILITES ET VMP	17 559	13 411

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des SICAV monétaires et des comptes à terme sans risque de perte de valeur.

NOTE 7 : Capitaux propres

	Valeur En milliers d'euros	Nombre d'actions
Capital social au 31/12/2012	9 413	4 706 747
Augmentation de capital	93	46 589
Levée de stock-options et de bons de souscriptions d'actions	295	147 190
Capital social au 31/12/2013	9 801	4 900 526
Augmentation de capital	573	28 500
Levée de stock-options et de bons de souscriptions d'actions	334	166 814
CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2014	10 192	5 095 840

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social. Le groupe n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres suivis par le groupe intègrent les mêmes composantes que les capitaux propres consolidés.

Un dividende de 0,18 € par action a été versé sur la période.

NOTE 8 : Actions propres

La part du capital social détenu en propre par le groupe a évolué de la manière suivante au cours de l'exercice 2014 :

	Exercice 2014	Exercice 2013
Nombre d'actions propres détenues à l'ouverture	126 004	122 410
Achats d'actions (contrat de liquidité)	69 369	62 537
Ventes d'actions (contrat de liquidité)	-66 410	-67 532
Levées d'option d'achats	139 565	8 589
Nombre d'actions propres détenues à la clôture	268 528	126 004

NOTE 9 : Plans de stocks options, actions gratuites et bons de souscription d'actions

Les caractéristiques des plans d'options de souscription, d'achats d'actions et de bons de souscriptions d'actions non échus au 31 décembre 2014 sont présentées ci-dessous :

Type	Dates		Prix d'exercice en euros	Nombre d'options			Solde
	attribution	expiration		attribuées	exercées	échues ou perdues	
Plan de souscription	09/01/06	08/01/16	4,96	128 524	79 989	24 713	23 822
Plan de souscription	04/07/06	03/07/16	5,58	99 630	30 108	5 302	64 220
Plan de souscription	02/01/07	01/01/17	7,21	88 796	25 336	37 724	25 736
Plan de souscription	02/07/07	01/07/17	10,12	69 606	19 580	21 260	28 766
Plan de souscription	08/07/08	07/07/18	4,07	68 600	32 700		35 900
Plan de souscription	03/04/09	02/04/19	2,74	118 300	48 786	15 932	53 582
Plan de souscription	01/06/10	31/05/20	6,37	48 000	13 281	2 344	32 375
Plan de souscription	12/09/11	11/09/21	5,44	67 400	7 232	4 688	55 480
Plan de souscription	10/04/12	09/04/22	8,26	19 750	2 442	2 782	14 526
Plan de souscription	01/10/12	30/09/22	9,44	56 000		8 000	48 000
Plan de souscription	19/04/13	18/09/23	13,04	27 500	250	312	26 938
Plan de souscription	01/04/14	31/03/24	16,32	12 000		1 000	11 000
TOTAL PLANS DE SOUSCRIPTION				804 106	259 704	124 057	420 345
Bons de souscription d'actions	23/06/04	22/06/14	3,88	200 000	200 000		0
TOTAL BSA				200 000	200 000	0	0
Actions gratuites	19/04/13	18/04/15		46 300			46 300
Actions gratuites	01/04/14	31/03/16		54 000			54 000
TOTAL ACTIONS GRATUITES				100 300	0	0	100 300

Les variations du nombre d'options, d'actions gratuites et de bons de souscriptions d'actions attribués au personnel du groupe au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2014 se présentent de la manière suivante :

	Options de souscription d'actions		Bons de souscription d'actions		Actions Gratuites attribuées, non émises	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €
Solde à exercer au 31/12/2013	509 429	6,23	71 200	3,88	74 800	11,26
Quantité attribuée	12 000	16,32			54 000	17,83
Quantité exercée	-95 614	4,79	-71 200	3,88	-28 500	8,26
Quantité échue ou perdue pour cause de départ	-5 470	9,63				
SOLDE À EXERCER AU 31/12/2014	420 345	6,80	0	0,00	100 300	15,65

NOTE 10 : Provisions

En milliers d'euros	31/12/13	Augmentation, dotation de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés, repris au cours de l'exercice	Autres variations	31/12/14
Provisions pour risques et charges	81	17	-13	-82		3
Engagements de retraite	421	119	-2			538
TOTAL PROVISIONS	375	136	-15	-825	0	541

Les engagements de retraite sont constitués d'engagements relatifs aux départs à la retraite des salariés de la société Esker France et de l'allocation due aux salariés de la filiale Esker Italie.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite des salariés de la société Esker France ont été évalués conformément à la méthode décrite dans les principes et méthodes comptables. Le passif correspondant s'élève à 310 K€ au 31/12/2014 et a été calculé sur la base des hypothèses suivantes :

Hypothèses d'évaluation des engagements de retraite en France	
Taux d'actualisation	2,00%
Taux de croissance des salaires	2,00%
Age de départ en retraite cadre	65 ans
Taux de turnover des salariés	8,81%

Par ailleurs, l'allocation due aux salariés de la filiale Esker Italie s'élève à 228 K€ au 31/12/2014 et s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	31/12/13	Augmentation, dotation de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Autres variations	31/12/13
Allocation de départ Esker Italie	202	28	-2		228

NOTE 11 : Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	31/12/14	31/12/13
OSEO Anvar	187	327
Contrat de location financement	2 880	1 030
Emprunt bancaire	46	93
BPI	2 000	
TOTAL DETTES FINANCIERES	5 113	1 450

■ DETTE FINANCIÈRE OSEO ANVAR

Au cours de l'exercice 2006, OSEO Anvar a attribué à la société Esker France une aide à l'innovation d'un montant total de 580 K€ concernant son projet de développement d'une infrastructure de dématérialisation à la demande de l'acheminement du courrier. Les sommes de 230 K€ chacune ont été versées au cours du 2ème semestre 2006 et au cours du premier semestre 2007. Le solde de 120 K€ a été versé par OSEO Anvar en mars 2008.

Sauf échec technique ou commercial du programme, l'aide attribuée doit être remboursée selon un échéancier échelonné sur 4 ans à compter du 30/09/2009. Les remboursements de 100 K€ et 130 K€ ont été effectués en 2009 et 2010. Un troisième remboursement de 130 K€ a été effectué sur le deuxième semestre 2011.

Au cours de l'exercice 2008, OSEO Anvar a attribué à la société Esker France deux aides à l'innovation d'un montant total de 995 K€.

Une première aide d'un montant de 450 K€ concernait son projet de développement d'une usine courrier dématérialisée entièrement paramétrable. Une somme de 180 K€ avait été versée par OSEO Anvar à ce titre. En décembre 2010, la société a décidé d'abandonner ce projet et le remboursement des 180 K€ a été effectué le 31 janvier 2011.

La deuxième aide d'un montant de 545 K€ concerne son projet de développement de ses solutions de dématérialisation en mode SaaS (Software as a Service). Une somme de 218 K€ a été versée par OSEO Anvar à ce titre en janvier 2009 et juillet 2010. Le solde a été versé sur le second semestre 2011.

Sauf échec technique ou commercial du programme, l'aide attribuée doit être remboursée selon un échéancier échelonné sur 4 ans à compter du 31/03/2012. A partir de 2012, la société a commencé les remboursements, à hauteur de 90 K€ pour 2012, 128 K€ pour 2013 et 140 K€ pour 2014.

■ CONTRAT DE LOCATION FINANCEMENT

La dette financière comptabilisée est la contrepartie de l'immobilisation des contrats de location financement, tel que décrit dans la note 4 ci-dessus.

NOTE 12 : Autres dettes et comptes de régularisation

En milliers d'euros	31/12/2014	31/12/2013
Produits constatés d'avance	6 112	5 777
Dépôts et cautions clients	1 897	1 687
Autres dettes	67	29
TOTAL AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	8 076	7 493

Les produits constatés d'avance concernent principalement les contrats de maintenance dont le chiffre d'affaires est comptabilisé linéairement sur la durée du contrat.

NOTE 13 : Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	31/12/2014	31/12/2013
Vente de logiciels	3 555	3 521
Vente de cartes fax	739	688
Contrats de maintenance et mise à jour	8 830	8 860
Prestations de services	5 897	6 135
Trafic	27 039	21 912
CHIFFRE D'AFFAIRES	46 060	41 116

NOTE 14 : Dépenses de recherche et développement

En milliers d'euros	31/12/2014	31/12/2013
Dépenses de R&D de la période	-5 003	-4 115
Frais de développement immobilisés	3 343	2 762
Amortissements des frais de développement immobilisés	-2 127	-1 799
DEPENSES DE R&D NON IMMOBILISEES	-3 787	-3 152

L'analyse des dépenses de développement immobilisées au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2014 est présentée dans la [Note 2](#).

NOTE 15 : Frais de personnel

En milliers d'euros	31/12/2014	31/12/2013
Rémunération du personnel	19 413	17 440
Charges sociales	6 460	5 774
FRAIS DE PERSONNEL	25 873	23 214

Le détail de l'effectif par pays est présenté ci-après :

	France	Allemagne	Royaume Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	TOTAL
Effectif au 31/12/2014	180	6	14	15	22	83	320
Effectif au 31/12/2013	167	6	14	15	19	87	307
Effectif au 31/12/2012	152	5	12	15	17	80	281

NOTE 16 : Résultat financier

En milliers d'euros	31/12/2014	31/12/2013
Produits financiers	94	118
Résultat de change	166	-78
Charges financières	-40	-34
RESULTAT FINANCIER	220	6

NOTE 17 : Résultat exceptionnel

En milliers d'euros	31/12/2014	31/12/2013
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	-27	65
Résultat exceptionnel sur opérations en capital	27	48
Dotations et reprises exceptionnelles	53	-53
RESULTAT EXCEPTIONNEL	53	60

NOTE 18 : Impôts sur les bénéfices**■ ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔTS DE LA PÉRIODE**

En milliers d'euros	31/12/2014	31/12/2013
(Charge) / Produit d'impôt exigibles	-1 265	-683
(Charge) / Produits nets d'impôts différés	-58	-78
(CHARGE) / PRODUIT D'IMPÔT TOTAL	-1 323	-761

■ IMPÔTS DIFFÉRÉS AU BILAN

Les variations d'impôts différés au bilan s'analysent de la manière suivante :

En milliers d'euros	IMPÔT DIFFERE ACTIF	IMPÔT DIFFERE PASSIF
Solde au 31 décembre 2012	1 298	(60)
Impôt différés de la période constatés en résultat	-110	19
Effet des variations de taux de change	2	0
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2013	1 190	(41)
Impôt différés de la période constatés en résultat	-58	0
Effet des variations de taux de change	0	3
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2014	1 132	(38)

Au 31 décembre 2014, le groupe dispose de déficits fiscaux reportables n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif, pour les valeurs suivantes présentées selon leur date d'expiration :

En milliers d'euros	31/12/2014	31/12/2013
2014		222
2015	212	212
2016	310	310
2017	612	612
> 2017	6 077	7 723
TOTAL	7 211	9 079
Dont report illimité	5 408	7 277

■ PREUVE D'IMPÔT

En milliers d'euros	31/12/2014	31/12/2013
Résultat net	4 650	3 188
▪ Quote-part des sociétés mises en équivalence	0	0
▪ Charge / Produit d'impôt comptabilisé (-/+)	-1 323	-761
Résultat net avant impôt	5 973	3 949
Taux d'impôt de droit commun de la société mère	33,33%	33,33%
Charge / Produit d'impôt théorique (-/+)	-1 991	-1 316
Différences fiscales permanentes	79	483
Economie d'impôt sur déficit reportable	634	31
Non reconnaissance d'impôts différés actifs sur déficit reportable	-34	-106
Différences fiscales temporaires	37	81
Différences de taux	-91	64
Autres	43	2
CHARGE / PRODUIT D'IMPÔT COMPTABILISÉ (-/+)	-1 323	-761

NOTE 19 : Résultat par action

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au Groupe par le nombre d'actions approprié. Pour le calcul du résultat net par action, le nombre d'actions retenu est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier tenant compte de la neutralisation des actions d'autocontrôle.

Le nombre d'action retenu pour le calcul du résultat net dilué par action est le nombre moyen pondéré d'actions potentiellement en circulation au cours de la période. Il prend notamment en compte le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action, complété du nombre de stock-options et bons de souscriptions d'actions et d'actions gratuites dilutifs.

	31/12/2014		31/12/2013	
	Résultat Net (en euros)	Nombre moyen pondéré d'actions	Résultat Net (en euros)	Nombre moyen pondéré d'actions
Bases de calcul du résultat par action	4 650 000	4 775 417	3 188 000	4 677 155
Stock-options ayant un effet dilutif		251 219		272 582
Actions gratuites ayant un effet dilutif		119 210		81 573
Bons de souscriptions d'actions ayant un effet dilutif		0		45 269
Bases de calcul du résultat dilué par action	4 650 000	5 145 846	3 188 000	5 076 579
RÉSULTAT PAR ACTION	0,97		0,68	
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	0,90		0,63	

NOTE 20 : Transactions avec les parties liées**■ RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LES SOCIÉTÉS DU GROUPE ESKER DÉTENUES MAJORITAIREMENT**

Dans le cadre des relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker des facturations sont réalisées sur les éléments suivants :

- ventes de produits par la société mère à ses filiales
- royalties
- refacturation de dépenses marketing
- refacturation de frais de personnel
- intérêts sur avances financières consenties

L'ensemble de ces transactions sont réalisées à des conditions normales, et sont intégralement éliminées dans les comptes consolidés.

■ AUTRES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les rémunérations et avantages de toutes natures versés aux mandataires sociaux, considérés comme des parties liées à la société, sont présentés ci-après.

Au 31 décembre 2014 (En milliers d'euros)	Rémunération versée (base brute)	Nature de la rémunération versée			
		Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Membres du Directoire	401	314	76	11	0
Membres du Conseil de Surveillance	78	60			18
TOTAL	479	374	76	11	18

NOTE 21 : Engagements hors bilan et passifs éventuels

Les engagements et passifs éventuels sont listés ci-dessous.

Obligations contractuelles (en milliers d'euros)	TOTAL	Paielements dus par période			
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Charge de la période
Dettes à long terme	-				
Obligations en matière de location financement		Information mentionnée dans la Note 4 de l'annexe			
Contrats de location simple	3 401	1 232	2 169	0	1 974
Obligations d'achat irrévocables	-				
Autres obligations long terme	-				
TOTAL	3 401	1 232	2 169	0	1 974

La majorité des contrats de locations portent sur les locaux occupés par les sociétés du Groupe. La durée (de 3 à 10 ans), les clauses d'indexation et de renouvellement prévues par les contrats sont propres à chaque pays.

Les autres contrats de locations concernent des machines de mise sous plis et affranchissement en France ainsi qu'une flotte de véhicules.

Autres engagements donnés et reçus (en milliers d'euros)	TOTAL	Montants des engagements par période		
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Lignes de crédit(*)	0			
Lettres de crédit	-			
Garanties	-			
Obligations de rachat	-			
Nantissements, hypothèses et sûretés réelles	-			
Autres engagements donnés	-			
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES				
Autres engagements reçus				
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES RECUS				

* Lignes de crédit autorisées mais non utilisées : 500 K€

NOTE 22 : Honoraires des commissaires aux comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

	Deloitte & Associés				Orfis Baker Tilly				Autres			
	2014		2013		2014		2013		2014		2013	
	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
▪ Emetteur	35 740	55%	35 360	55%	29 260	45%	28 940	45%	0	0%	0	0%
▪ Filiales intégrées globalement	0	0%	0	0%	34 063	64%	31 935	62%	19 345	36%	19 190	38%
Missions accessoires												
▪ Emetteur												
▪ Filiales intégrées globalement												
Sous-Total Audit	35 740	30%	35 360	31%	63 323	53%	60 875	53%	19 345	16%	19 190	17%
AUTRES PRESTATIONS												
Juridique, fiscal, social												
▪ Emetteur												
▪ Filiales intégrées globalement									14 008	100%	12 608	100%
Autres												
▪ Emetteur												
▪ Filiales intégrées globalement												
Sous-Total Autres prestations	0		0		0		0		14 008	100%	12 608	100%
TOTAL	35 740	27%	35 360	28%	63 323	48%	60 875	48%	33 353	25%	31 798	25%

NOTE 23 : Evénements post-clôture

Le groupe a réalisé deux opérations de croissances externes en début d'année 2015. L'acquisition de la start up américaine TermSync en janvier et de la société française CalvaEdi en avril.

Le groupe a également signé un accord fin mars 2015 avec la société Neopost pour créer une société commune afin de commercialiser une offre de dématérialisation en France et à l'international.

La société commune sera détenue à 70% par Neeopost et 30% par la société Esker SA.

4.2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ESKER, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le paragraphe "Immobilisations incorporelles" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, à l'amortissement et à l'évaluation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et de leur mise en œuvre ainsi que de l'information fournie en annexe.
- Le paragraphe "impôts sur le résultat et impôts différés" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des actifs d'impôts différés résultant de reports fiscaux déficitaires. Nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Villeurbanne, le 28 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

ORFIS BAKER TILLY
Valérie MALNOY

DELOITTE & ASSOCIÉS
Nathalie LORENZO CASQUET

4.3. COMPTES ANNUELS SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2014

BILAN

ACTIF (en euros)	Montants bruts	Amortissements, provisions	Montants nets au 31/12/2014	Montants nets au 31/12/2013
Immobilisations incorporelles	17 662 010	10 071 641	7 590 369	6 376 253
Immobilisations corporelles	2 463 433	1 600 905	862 528	675 402
Titres de participation et créances rattachées	41 207 461	5 517 159	35 690 302	35 097 298
Autres immobilisations financières	3 472 598		3 472 598	1 270 044
Total actif immobilisé	64 805 501	17 189 706	47 615 796	43 418 998
Stocks de matières premières, approvisionnements	48 133		48 133	40 368
Clients et comptes rattachés	8 433 202	51 788	8 381 413	7 550 111
Autres créances	1 821 096		1 821 096	991 661
Valeurs mobilières de placement	3 752 139		3 752 139	2 842 777
Disponibilités	3 015 152		3 015 152	1 882 224
Total actif circulant	17 069 722	51 788	17 017 934	13 307 140
Charges constatées d'avance	301 727		301 727	210 530
Ecart de conversion actif	135 041		135 041	331 081
Total comptes de régularisation	436 768	0	436 768	541 611
TOTAL ACTIF	82 311 991	17 241 494	65 070 497	57 267 749

PASSIF (en euros)	31/12/2014	31/12/2013
Capital social	10 191 680	9 801 052
Primes d'émission	18 157 236	17 756 690
Réserve légale	980 105	911 240
Autres réserves	731 278	788 278
Report à nouveau	16 737 207	13 485 942
Résultat	3 361 261	4 196 981
Provisions réglementées	2 515	2 515
Total Capitaux Propres	50 161 282	46 942 698
Autres fonds propres	50 161 282	46 942 698
Provisions pour risques et charges	541	502
Emprunts et dettes financières	3 618 531	1 490 122
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 995 688	2 245 640
Dettes fiscales et sociales	6 011 922	4 120 470
Autres dettes	9 283	33 403
Total dettes	12 635 424	7 889 635
Produits constatés d'avance	799 152	921 799,66
Ecart de conversion passif	553 673	364 831,27
TOTAL PASSIF	65 070 497	57 267 749

COMPTE DE RESULTAT

(en euros)	31/12/2014	31/12/2013
Ventes de marchandises	-3 456	6 310 457
Production vendue	21 954 701	13 656 601
Chiffre d'affaires	21 951 245	19 967 058
Production immobilisée	3 343 284	2 761 652
Subventions d'exploitation	200	2 091
Reprises de provisions et transferts de charges	304 207	477 026
Autres produits	4 462 773	3 403 632
Total produits d'exploitation	30 061 709	26 611 460
Achats de marchandises, matières et autres approvisionnements	538 107	424 486
Variation de stocks	-7 765	17 698
Autres achats & charges externes	7 670 613	6 807 654
Impôts, taxes et versements assimilés	824 771	721 589
Salaires et traitements	10 379 326	8 998 806
Charges sociales	4 727 377	4 129 633
Amortissements et provisions	2 539 103	2 213 460
Autres charges	59 513	48 141
Total charges d'exploitation	26 731 044	23 361 467
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 330 665	3 249 992
Produits financiers	1 567 890	3 691 371
Charges financières	1 073 716	1 101 318
Résultat financier	494 174	2 590 053
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	3 824 839	5 840 045
Produits exceptionnels	117 549	172 354
Charges exceptionnelles	825 170	1 958 145
Résultat exceptionnel	-707 621	-1 785 791
Impôts sur les bénéfices	244 043	142 727
RESULTAT NET COMPTABLE	3 361 261	4 196 981

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

Les comptes sociaux de la société ESKER SA au 31 décembre 2014 ont été arrêtés par le Directoire et présentés pour approbation au Conseil de Surveillance du 17 mars 2015.

I. Faits caractéristiques de l'exercice

Abandon de créances au profit de Esker Document Automation Asia Pte Ltd :

Un abandon de créances a été consenti à Esker Document Automation Asia Pte Ltd à hauteur de 372 132,47 € correspondant au compte courant et aux créances clients groupe.

Abandon de créances au profit de Esker Document Automation Malaysia Sbn Bhd :

Un abandon de créances a été consenti à Esker Document Automation Malaysia Sbn Bhd à hauteur de 179 603,81 € correspondant à des créances client groupe.

Abandon de créances au profit de Esker Italia :

Un abandon de créances a été consenti à Esker Italia à hauteur de 246 015,38 € correspondant à des créances clients groupe.

Prêt participatif au profit de Esker Iberica :

Le Conseil de Surveillance du 11 décembre 2014 a approuvé le prêt participatif 2014 de 292 028 €.

II. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2014 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 5/06/2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles utilisées pour la préparation des comptes annuels au 31 décembre 2013.

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers.

Les principales estimations faites par le groupe portent notamment sur les hypothèses retenues pour

- l'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels,
- l'évaluation des engagements de retraite,
- l'évaluation des provisions.

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêt des comptes.

Immobilisations incorporelles

■ FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Conformément au Règlement CRC 2004-06 sur les actifs applicables à compter du 1er janvier 2006, les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont immobilisés dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- l'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par la société Esker concernent principalement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Ils sont principalement constitués des coûts salariaux.

Au titre de l'activité de développement de la société, deux catégories d'activité doivent être distinguées :

- les activités de développement visant à créer de nouveaux produits ou à apporter de nouvelles fonctionnalités aux produits existants, pour lesquels les critères de capitalisation définis par le règlement CRC 2004-06 sont appréciés par les équipes de marketing et de R&D au moment du lancement de ces projets,
- les activités de développement visant à maintenir les produits existants (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective...), qui ne remplissent pas les conditions requises par le règlement et ne sont donc pas immobilisés.

Les frais de développement immobilisés sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité, estimée à 5 ans. Les frais correspondant à des projets non encore finalisés à la date de clôture sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours et donnent lieu à des tests de dépréciation.

■ AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité soit 5 ans. Les mesures fiscales dérogatoires permettant un amortissement accéléré de ces logiciels peuvent également être appliquées.

Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction.

L'amortissement des immobilisations est calculé linéairement sur les durées d'utilité estimées suivantes :

- | | |
|---|---------------|
| ■ Installations générales et agencements : | de 5 à 10 ans |
| ■ Installations techniques, matériel et outillage : | de 4 à 5 ans |
| ■ Matériel de transport : | de 3 à 4 ans |
| ■ Matériel de bureau et informatique : | de 2 à 4 ans |
| ■ Mobilier : | 5 ans |

Titres de participation et autres immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

La société utilise les différentes méthodes d'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participations détenus, en fonction de chaque situation particulière. Les méthodes d'évaluation sont les suivantes :

- actif net comptable des sociétés. En cas de situation nette négative, la valeur des titres de participation est ainsi totalement dépréciée et la quote-part de situation nette négative revenant à la société Esker est comptabilisée via une dépréciation des créances éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges
- valeur actuelle des flux de trésorerie futurs.

Actions propres

Les actions propres acquises par la société dans le cadre des différents programmes de rachat d'actions visés par l'AMF et autorisés par les Assemblées Générales de la société sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition. A la date de clôture, une provision pour dépréciation est constatée si leur valeur d'inventaire constituée par le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice est inférieure au prix d'achat.

Les actions propres affectées à des plans de stock-options destinés aux salariés sont classées en valeurs mobilières de placement. Les actions rachetées dans le cadre d'un contrat de liquidité et les actions sans destination précise sont classées en titres immobilisés.

Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition par application de la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur brute est inférieure à leur valeur probable de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction du risque de non recouvrement apprécié au cas par cas.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont calculées selon la méthode "FIFO", une dépréciation est constatée si la valeur de marché devient inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées des amortissements dérogatoires, et sont dotées et reprises en conformité avec les règles fiscales en vigueur.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

Litiges et provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Indemnités de départ à la retraite

En application de la loi française, la société a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé en application de la convention collective applicable (SYNTEC) et repose notamment sur les éléments suivants :

- âge estimé de départ en retraite,
- ancienneté du personnel à la date de départ en retraite,
- probabilité de présence des salariés dans l'entreprise à l'âge de départ en retraite,
- taux d'augmentation des salaires,
- départ à l'initiative du salarié.

Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges. Les écarts résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont constatés. Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société est principalement constitué de ventes de licences, de contrats de prestation de maintenance et de prestations de services associées (formation et assistance à la mise en œuvre), de ventes services accessibles à la demande via internet (externalisation des envois de fax et courriers) et de fournitures de matériel (cartes fax).

- Les ventes de licences et de matériel sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de livraison,
- Les produits relatifs aux contrats de maintenance sont comptabilisés en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée totale du contrat. Dans le cas de contrats portant sur l'exercice en cours et les exercices suivants, des produits constatés d'avance sont comptabilisés à la clôture de l'exercice pour la partie des contrats correspondant aux exercices futurs,
- Les prestations de services liées aux ventes de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation,
- Les autres prestations de services sont constatées en chiffre d'affaires à leur date de réalisation.

Crédit d'impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi est comptabilisé, conformément à l'avis ANC, en réduction des charges de personnel dans le compte de résultat.

Conformément aux dispositions de l'article 76 de la Loi de Finances pour 2015, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement ;
- de recherche, d'innovation ;
- de formation et de recrutement.

III. Notes relatives au bilan et compte de résultat

NOTE 1 : Immobilisations incorporelles

Au 31/12/2014 En euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Frais de développement	12 401 690	3 077 814		15 479 504
Logiciels	452 874	10 404	-7 942	455 337
Autres immobilisations incorporelles	58 389	975		59 363
Immobilisations incorporelles en-cours	1 402 336	1 667 806	-1 402 336	1 667 806
Immobilisations incorporelles valeurs brutes	14 315 289	4 756 999	-1 410 278	17 662 010
Frais de développement	7 437 018	2 127 060		9 564 078
Logiciels	444 077	13 202	-7 942	449 337
Autres immobilisations incorporelles	57 940	285		58 226
Immobilisations incorporelles amortissements	7 939 036	2 140 547	-7 942	10 071 641
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS NETTES	6 376 253	2 616 451	-1 402 336	7 590 369

NOTE 2 Immobilisations corporelles

Au 31/12/2014 En euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Installations techniques, matériel et outillage	743 018	156 887	-37 464	862 441
Matériel de transport	2 261	3 896	-687	5 470
Matériel de bureau et informatique	1 321 121	310 852	-36 450	1 595 523
Immobilisations corporelles en cours	0			0
Immobilisations corporelles - valeurs brutes	2 066 399	471 635	-74 601	2 463 433
Installations techniques, matériel et outillage	438 690	85 554	-36 277	487 967
Matériel de transport	2 069	1 850	-319	3 600
Matériel de bureau et informatique	950 238	195 482	-36 381	1 109 338
Immobilisations corporelles en cours	0			0
Immobilisations corporelles - amortissements	1 390 997	282 885	-72 977	1 600 905
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS NETTES	675 402	188 750	-1 624	862 528

Les principales variations de la période concernent des travaux d'agencement au siège social, l'investissement en matériel informatique lié au développement de l'activité de service à la demande d'externalisation du courrier (serveurs, cartes fax) et à l'investissement en matériel et installations techniques sur le site de production.

NOTE 3 Immobilisations Financières

En euros	31/12/2014			31/12/2013		
Titres de participation	Ouverture	Ouverture	Augmentations	Ouverture	Diminutions	Clôture
ESKER Allemagne	26 334		26 334	26 334	-26 334	0
ESKER Italie	15 985	-15 985	0	15 985	-15 985	0
ESKER Espagne	3 087	-3 087	0	3 087	-3 087	0
ESKER INC (USA)	33 390 187		33 390 187	33 390 187		33 390 187
ESKER UK	135		135	135		135
SOLUTION ESKER CANADA	1	-1	0	1	-1	0
ESKER ASIA PTE LTD	62 656	-62 656	0	62 656	-62 656	0
ESKER Australie	249 125	-249 125	0	249 125	-249 125	0
EDAA	186 012	-186 012	0	186 012	-186 012	0
EDAM	75 440	-75 440	0	75 440	-75 440	0
AXELEO	30 303		30 303			
Total titres de participation	34 039 264	-592 305	33 446 960	34 008 961	-618 639	33 390 322
Créances rattachées						
ESKER INC (USA)			0			0
ESKER Australie	4 182 163	-3 836 780	345 383	3 763 170	-3 683 088	80 082
ESKER Espagne	658 337	-658 337	0	366 309	-366 309	0
ESKER Allemagne	218 143	0,00	218 143	218 143	-158 248	59 895
ESKER UK	1 418 019		1 418 019	1 324 811		1 324 811
ESKER ASIA PTE LTD	691 534	-429 736	261 798	637 686	-395 497	242 189
Total créances rattachées à des participations	7 168 196	-4 924 853	2 243 343	6 310 119	-4 603 143	1 706 977
TOTAL	41 207 461	-5 517 158	35 690 303	40 319 081	-5 221 781	35 097 299

■ TITRES DE PARTICIPATION

Les principales variations portent sur les provisions de la période, qui ont été estimées conformément à la méthode décrite dans les méthodes et principes comptables de la section 2 de la présente annexe.

Focus particulier relatif aux titres d'Esker Inc. : un test de dépréciation a été effectué au 31 décembre 2014 sur les titres Esker Inc. Ce test n'a pas révélé de perte de valeur nécessitant la comptabilisation d'une provision sur titre au 31 décembre 2014.

Les tests de dépréciation conduisent à déterminer la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie ou d'un regroupement d'UGT, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur comptable. En pratique, la valeur d'utilité est retenue, déterminée à partir de projections actualisées des flux futurs de trésorerie d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale.

Les hypothèses retenues pour déterminer la valeur terminale en matière de croissance (3%) et du taux d'actualisation (9,2%) sont conformes aux données disponibles sur le marché et prudentes.

Des tests ont été effectués pour apprécier la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations de certaines hypothèses actuarielles, principalement le taux d'actualisation, le taux de croissance à l'infini et le niveau de résultat d'exploitation.

■ CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS

L'évolution des créances rattachées à des participations provient principalement des éléments suivants :

- Augmentation de 419 K€ de la créance Esker Australie liée à la conversion de cette créance en devises et à la variation des taux de change du dollar australien au 31/12/2014 (+123 K€) et à l'augmentation de 296 K€ des créances à long terme,
- Augmentation de 54 K€ de la créance Esker Asia, uniquement liée à la conversion de cette créance en devises et à la variation des taux de change du dollar singapourien au 31/12/2014,
- Augmentation de 93 K€ de la créance Esker UK, uniquement liée à la conversion en devise de cette créance suite à la variation du taux de change de la livre sterling au 31/12/2014,
- octroi d'un complément de prêt participatif à l'Espagne pour un montant de 292 K€ compte tenu de sa situation nette déficitaire.

L'ensemble de ces augmentations ont été intégralement dépréciées compte tenu des situations nettes négatives de ces filiales.

Il est à noter qu'une provision complémentaire a été comptabilisée en provisions pour risques afin de couvrir le risque résiduel relatif aux situations nettes négatives de la filiale Malaysienne. Voir note 15.

NOTE 4 Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont constituées des éléments suivants :

En euros	31/12/2014			31/12/2013		
	Montant brut	Provision	Montant Net	Montant brut	Provision	Montant Net
Dépôt et cautionnement	50 066		50 066	36 642		36 642
Compte de liquidité FCP	69 765		69 765	244 454		244 454
Actions propres	3 352 767		3 352 767	988 948		988 948
TOTAL	3 472 598	0	3 472 598	1 270 044	0	1 270 044

La variation des actions propres est présentée dans la note 5 ci-après.

NOTE 5 Actions propres

Le nombre et la valeur des actions propres détenues par la société ont évolué de la manière suivante au cours de l'exercice 2014 :

Nombre d'actions propres	Titres immobilisés	Valeurs mobilières	Exercice 2014
Nb d'actions propres détenues au 1/01/2014	113 792	12 212	126 004
Transfert			
Achats d'actions (contrat de liquidité)	139 565	69 369	208 934
Ventes d'actions (contrat de liquidité)		(66 410)	(66 410)
Levées d'option d'achats			0
Nb d'actions propres détenues au 31/12/2014	253 357	15 171	268 528
Actions propres (en euros)	Titres immobilisés	Valeurs mobilières	Exercice 2014
Solde brut au 1/01/2014	988 948	152 818	1 141 766
Provision	0	0	0
Solde net au 1/01/14	988 948	152 818	1 141 766
Transfert			0
Achats d'actions (contrat de liquidité)	2 363 560	1 196 043	3 559 603
Ventes d'actions (contrat de liquidité)		(1 119 015)	(1 119 015)
Levées d'option d'achats			0
Solde brut au 31/12/2014	3 352 508	229 846	3 582 354
Provision	0	0	0
Solde net au 31/12/2014	3 352 508	229 846	3 582 354

La plus-value nette de cession réalisée dans le cadre des acquisitions et cessions d'actions dans le cadre du contrat de liquidité s'élève à 17 K€ au titre de l'exercice 2014.

La variation des actions propres correspond aux achats et ventes de titres dans le cadre du contrat de liquidité. Les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité, préalablement comptabilisées en immobilisations financières, ont été reclassées en valeurs mobilières de placement compte tenu de l'objectif du contrat de liquidité conclu, qui ne prévoit que la régularisation de cours.

Au 31 décembre 2014, aucune provision pour dépréciation n'est nécessaire sur les actions propres.

NOTE 6 Créances clients

En euros	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Créances clients - hors Groupe	5 108 092	-355	5 107 737	4 330 080	-50	4 330 030
Créances clients - Groupe	3 325 109	-51 433	3 273 676	3 331 171	-111 091	3 220 080
TOTAL CREANCES CLIENTS	8 433 202	-51 788	8 381 413	7 661 251	-111 141	7 550 111

NOTE 7 Etat des échéances des créances et des dettes**■ ETAT DES CRÉANCES**

En euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	7 168 196		7 168 196
Autres immobilisations financières	3 472 598		3 472 598
Clients douteux ou litigieux	434		434
Autres créances clients	8 432 768	8 432 768	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 932	1 932	
Autres impôts, taxes et assimilés	1 797 853	1 467 149	330 704
Comptes courants Groupe	14 392	14 392	
Débiteurs divers	6 920	6 920	
Charges constatées d'avance	301 727	301 727	
TOTAL GENERAL	21 196 819	10 224 887	10 971 932

■ ETAT DES DETTES

En euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Avance conditionnée	187 000	187 000	0	
Emprunts et dettes financières divers	3 618 531	2 004 454	1 614 077	
Fournisseurs et comptes rattachées	2 995 688	2 995 688		
Personnel et comptes rattachés	2 607 226	2 607 226		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 861 384	1 861 384		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 033 469	1 033 469		
Autres impôts, taxes et assimilés	509 843	509 843		
Groupe et associés	0		0	
Autres dettes	9 283	9 283		
Produits constatés d'avance	799 152	799 152		
TOTAL GENERAL	13 621 577	12 007 500	1 614 077	

NOTE 8 Transactions avec les parties liées

Dans le cadre des relations commerciales entre les sociétés du groupe Esker, des facturations sont réalisées sur les éléments suivants :

- ventes de produits par la société mère à ses filiales,
- royalties,
- refacturation de dépenses marketing, lié à l'activité On Demand, ...
- refacturation de frais de personnel,
- intérêts sur avances financières consenties.

Bilan - Actif / (Dettes)	Montants Bruts	Provisions
Titres de participations	34 039 264	-592 305
Créances rattachées à des participations	7 168 196	-4 924 853
Créances clients et comptes rattachés	3 325 109	-51 433
Autres créances (comptes courants)	14 392	0
Autres dettes (comptes courants...)	-1 479	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-1 971	
Provisions pour risques et charges		-285 889
Compte de résultat	Valeur en euros	Dont dotation et reprise de provisions
Produits d'exploitation	9 186 859	97 408
Charges d'exploitation	-593 454	-23 422
Produits financiers	1 464 040	845 528
Charges financières	-1 065 620	-1 040 400
Produits exceptionnels	0	
Charges exceptionnelles	-797 752	
TOTAL	8 194 074	-120 886

NOTE 9 Etat de conversion sur dettes et créances libellées en monnaies étrangères

En euros	Ecart de conversion actif	Ecart de conversion passif
Créances rattachées à des participations	0	553 673
Créances d'exploitation	135 041	0
Dettes d'exploitation	0	0
TOTAL	135 041	553 673

NOTE 10 Produits à recevoir et charges à payer

En euros	2014
Créances clients et comptes rattachés	66 132
Autres créances	
Fournisseurs - avoirs à recevoir	5 737
Personnel - produits à recevoir	0
Organismes sociaux - produits à recevoir	1 932
Divers - produits à recevoir	0
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	73 801
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 173 957
Dettes fiscales et sociales	
Etat - impôt sur les bénéfices	388 661
Etat - charges à payer	118 482
Personnel - provision congés payés, primes et intéressement	2 578 759
Organismes sociaux	945 863
Taxes assises sur salaires	0
Autres dettes :	
Clients - avoirs à établir	1 479
Divers - charges à payer	0
TOTAL DES CHARGES A PAYER	6 207 201

NOTE 11 Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées de charges d'exploitation courante.

Les produits constatés d'avance concernent les contrats de maintenance commercialisés par la société. Le chiffre d'affaires correspondant est en effet comptabilisé linéairement sur la durée totale des contrats.

NOTE 12 Capital social et variation des capitaux propres

	Valeur (en Euro)	Nombre d'actions
Capital social au 31/12/2013	9 801 052	4 900 526
Augmentation de capital	57 000	28 500
Levée de stock-options	333 628	166 814
CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2014	10 191 680	5 095 840

(en euros)	Capital et prime d'émission	Résultat	Réserves	Report à nouveau	Provisions réglementées	Clôture
Situation au 31 décembre 2013	27 557 742	4 196 981	1 699 518	13 485 942	2 515	46 942 698
Augmentation de capital	57 000		-57 000			0
Options de souscription d'actions	734 174					734 174
Autres mouvements				10 373		10 373
Affectation du résultat de l'exercice		-4 196 981	68 865	3 240 892		-887 225
Résultat de l'exercice		3 361 261				3 361 261
Situation au 31 décembre 2014	28 348 916	3 361 261	1 711 383	16 737 206,80	2 515	50 161 282

166 814 options de souscription d'actions ont été exercées au cours de l'exercice 2014, générant une augmentation du capital social de 334 K€ et une prime d'émission de 401 K€.

Les actions propres qui s'élèvent à 268 528 actions au 31/12/2014 et représentent 5,27 % du capital de la société (contre 2,57 % au 31/12/13) n'ont pas de droit de vote, ce qui porte le nombre de droits de votes attachés au capital à 5 732 152 au 31/12/2014.

Le 11 avril 2014, le directoire a constaté l'attribution définitive de 28 500 actions attribuées le 10 avril 2012 dans le cadre d'un plan d'attribution gratuite d'actions et a décidé d'augmenter le capital de 57 000 € au moyen de la création de 28 500 actions nouvelles de 2 € chacune, sans prime d'émission par prélèvement sur le compte "autres réserves".

Un dividende a été distribué aux actionnaires au cours de la période, en espèces à hauteur de 887 225 €.

NOTE 13 Plans de stocks options et bons de souscription d'actions

Les variations du nombre d'options de souscriptions, bons de souscriptions d'actions et actions gratuites attribués au personnel du groupe au cours de l'exercice 2014 se présentent de la manière suivante :

	Options de souscription d'actions		Bons de souscription d'actions		Actions Gratuites attribuées, non émises	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €
Solde à exercer au 31/12/2013	509 429	6,23	71 200	3,88	74 800	11,26
Quantité attribuée	12 000	16,32			54 000	17,83
Quantité exercée	-95 614	4,79	-71 200	3,88	-28 500	8,26
Quantité échue ou perdue pour cause de départ	-5 470	9,63				
Solde à exercer au 31/12/2014	420 345	6,80	0	0,00	100 300	15,65

Les actions gratuites attribuées sur la période seront créées au terme de la période d'acquisition de 2 ans par augmentation de capital par incorporation de réserves. En conséquence, aucune charge n'est à constater dans les comptes de la société à ce titre.

NOTE 14 Autres fonds propres

Au cours de l'exercice 2008, OSEO Anvar a attribué à la société Esker France une aide à l'innovation d'un montant total de 545 K€.

Cette aide concerne son projet de développement de ses solutions de dématérialisation en mode Saas (Software as a Service). Les sommes de 218 K€ ont été versées par OSEO Anvar à ce titre en janvier 2009 et juillet 2010. Le solde de 109 K€ a été versé le 15/11/2011.

Sauf échec technique ou commercial du programme, l'aide attribuée doit être remboursée selon un échéancier échelonné sur 4 ans à compter du 31/03/2012. 128 K€ ont été remboursés par Esker en 2013 et 140 K€ en 2014.

NOTE 15 Provisions pour risques et charges et litiges

En euros	Provision au début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Montant utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour pertes de change	331 081	135 042		-331 081	135 042
Provision pour risque financier	190 355	178 080		-82 546	285 889
Autres provisions pour risques	80 250			-77 500	2 750
Provision pour indemnité de départ en retraite	220 099	90 186			310 285
Total	821 785	403 308	0	-491 127	733 966

- Une reprise sur provision pour risques financiers est comptabilisée en vue d'ajuster le risque induit par la situation nette négative de la filiale Canadienne (83 K€), comme évoqué dans la note 3. Une provision pour risques financiers complémentaire est comptabilisée à hauteur de 178 K€ suite à la situation nette négative de la filiale Malaysienne.
- Une reprise de provisions de 53 K€ a été comptabilisée suite à la clôture du litige opposant Esker à La Poste. Aucun litige client n'est en cours à fin décembre 2014.
- Les provisions pour indemnités de départ en retraite sont analysées dans la note 16 ci-après.

NOTE 16 Indemnité de départ en retraite

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite des salariés de la société ont été évalués conformément à la méthode décrite dans les principes et méthodes comptables. Le passif correspondant s'élève à 310 K€ au 31/12/2014 et a été calculé sur la base des hypothèses suivantes :

Hypothèses d'évaluation des engagements de retraite	
Taux d'actualisation	2%
Taux de croissance des salaires	2%
Age de départ en retraite	67 ans
Taux de turnover des salariés	8,8 %

NOTE 17 Ventilation du chiffre d'affaires**■ PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

En euros	31/12/14	31/12/13
Vente de Hardware	47 237	74 766
Vente de licence, contrats de maintenance	1 113 063	2 433 757
Prestations de services	4 549 154	4 332 178
Activité On demand	16 241 792	13 126 358
CHIFFRE D'AFFAIRES	21 951 245	19 967 058

■ PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

En euros	31/12/14	31/12/13
France	16 181 630	13 366 906
Etranger	5 769 616	6 600 152
CHIFFRE D'AFFAIRES	21 951 245	19 967 058

NOTE 18 Transferts de charges

En euros	31/12/2014	31/12/2013
Indemnités journalières de sécurité sociale & autres organismes	98 568	90 890
Avantages en nature salariés	75 413	72 638
Remboursements d'assurance		819
Remboursements de frais de formation professionnelle continue	6 060	5 440
Divers		2 515
TOTAL	180 041	172 302

NOTE 19 Résultat financier

En euros	31/12/2014	31/12/2013
Dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	479 959	627 741
Dotation aux provisions pour perte de change	382 361	331 081
Dotation aux provisions pour risques et charges	178 080	56 848
Autres charges financières	2 570	3 219
Pertes de change	30 746	82 428
CHARGES FINANCIERES	1 073 716	1 101 318
Reprise sur provisions pour perte de change	578 400	211 838
Reprise de provisions des immobilisations financières	184 582	1 680 719
Reprise sur provisions pour risques et charges	82 546	156 120
Produits nets sur cession de VMP et autres placements	37 784	33 370
Produits financiers de participation		
Autres produits financiers	598 229	1 546 135
Gains de change sur achats et ventes groupe	58 881	63 188
PRODUITS FINANCIERS	1 540 423	3 691 371
RESULTAT FINANCIER	466 707	2 590 053

L'impact du change latent sur le résultat financier de l'année est un produit de 201 K€ contre une charge de 120 K€ pour l'exercice précédent. Le change latent provient, principalement des dotations aux provisions pour perte de change.

Le risque de change encouru par la société est principalement lié aux opérations intragroupes réalisées en dollars, livres sterling, dollars singapouriens, dollars australiens, ringgit malaysien et dollars canadiens. La situation latente est notamment améliorée par l'évolution favorable du cours du dollar américain et de la livre sterling anglaise au cours de la période.

NOTE 20 Résultat exceptionnel

En euros	31/12/2014	31/12/2013
Abandon de créances	797 752	1 776 726
Dotation aux amortissements dérogatoires		
Valeurs nettes comptables immobilisations cédées	1 624	62 936
Moins-values sur cessions d'actions propres	25 719	
Dotation provision sur actions propres		
Autres charges exceptionnelles diverses	75	118 482
CHARGES EXCEPTIONNELLES	825 170	1 958 145
Reprise sur amortissements dérogatoires	0	0
Reprise sur provision pour dépréciation des actions propres	0	0
Boni sur cessions d'actions propres	42 665	47 693
Produits de cession d'immobilisations corporelles	22 384	71 959
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		
Reprise sur provision pour risques et charges		
Autres produits exceptionnels divers	52 500	52 701
PRODUITS EXCEPTIONNELS	117 549	172 354
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-707 621	-1 785 791

Au 31 décembre 2014, la trésorerie dont dispose le Groupe comprend les éléments suivants :

En milliers d'euros	Valeur nette 31/12/2014	Valeur nette 31/12/2013
Valeurs mobilières de placement	3 949	3 015
Disponibilités	13 610	10 396
TOTAL DISPONIBILITES ET VMP	17 559	13 411

Un abandon de créance de 246 K€ a été consenti à Esker Italie en vue de rétablir sa situation nette à l'équilibre.

Des abandons de créance ont été consentis également au profit d'Esker Document Automation Asia et Esker Document Automation Malaysia (cf. le détail note 1 page 4)

NOTE 21 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

L'impôt comptabilisé au titre de l'exercice clos le 31/12/2014 s'analyse de la manière suivante

En euros	Impôt comptabilisé
Crédit d'impôt recherche	632 704
Contribution additionnelle IS	-26 312
Impôt sur les sociétés	-362 349
(CHARGE) / PRODUIT D'IMPOT	244 043

La ventilation de l'impôt est analysée ci-dessous :

En euros	Résultat avant impôt	Impôt théorique	Report défi- citaire à imputer	Impôt dû	Résultat net théorique	Résultat net comptable
Résultat courant	3 824 839	-1 274 946	1 274 946	0	2 549 893	3 824 839
				632 704	632 704	270 355
Résultat exceptionnel	-707 621	235 874	-235 874	0	-471 747	-707 621
Résultat comptable	3 117 218	-1 039 073	1 039 073	632 704	2 710 849	3 387 573

NOTE 22 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

En euros	31/12/2013		Variation Résultat	31/12/2014	
	Actif	Passif		Actif	Passif
DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS					
1. Charges non déductibles temporairement					
Congés payés	1 026 242		138 767	1 165 009	
Contribution de solidarité	36 677		967	37 644	
Provision indemnité de départ en retraite	220 099		90 186	310 285	
2. Charges déduites ou produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés					
Ecart de conversion passif	364 831		188 842	553 673	
ELEMENTS A IMPUTER					
Déficits reportables	3 933 213		(2 087 156)	1 846 057	
Moins-values à long terme			0		
Perte des moins-values à long terme - changement de régime fiscal			0		
TOTAL	5 581 063		(1 668 394)	3 912 669	0
Taux d'impôt	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%
ALLEGEMENT / ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT	1 860 168	0	(556 076)	1 304 093	0

NOTE 23 Engagements financiers**■ CRÉDIT-BAIL**

En euros	Valeur d'origine	Coût total du financement	Valeur résiduelle de l'option d'achat	Charges sur exercices antérieurs	Charges de l'exercice	Engagements restant dus	Échéance des engagements restants dus		
							< 1 an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Matériel de transport	274 035	290 498	25 582	102 432	58 865	129 201	59 894	69 307	0
Matériel et outillage	5 336 245	5 866 408	61 403	1 701 021	884 209	3 253 269	1 061 612	2 191 657	0
TOTAL	5 610 280	6 156 907	86 986	1 803 453	943 075	3 382 470	1 121 507	2 260 964	0

■ AUTRES ENGAGEMENTS

Les variations du nombre d'options, d'actions gratuites et de bons de souscriptions d'actions attribués au personnel du groupe au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2014 se présentent de la manière suivante :

	2014
• Engagements au titre du droit individuel de formation (DIF) : le nombre d'heures acquis par les salariés et non engagés en dépenses de formation depuis fin 2004	13 059 heures
• Lettre de garantie accordée par Esker SA à Esker Italia pour la souscription de leasing de véhicules d'un montant équivalent au solde restant dû au 31/12/2014	

IV. Autres informations**Événements postérieurs à la clôture de l'exercice**

La société a réalisé une opération de croissances externes en début d'année 2015 avec l'acquisition de la société française CalvaEdi en avril.

La société a également signé un accord fin mars 2015 avec la société Neopost pour créer une société commune afin de commercialiser une offre de dématérialisation en France et à l'international.

La société commune sera détenue à 70% par Neopost et 30% par Esker SA.

Rémunération des dirigeants

AU 31/12/2014		Nature de la rémunération versée			
En euros	Rémunération versée (base brute)	Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Membres du Directoire	401 327	313 900	76 183	11 244	
Membres du Conseil de Surveillance	78 000	60 000			18 000
TOTAL	479 327	373 900	76 183	11 244	18 000

AU 31/12/2013		Nature de la rémunération versée			
En euros	Rémunération versée (base brute)	Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Membres du Directoire	487 480	302 808	173 694	11 244	
Membres du Conseil de Surveillance	78 000	60 000			18 000
TOTAL	565 480	362 808	173 694	11 244	18 000

Effectif moyen

	31/12/2014	31/12/2013
Cadres	154	146
Employés	17	14
TOTAL EFFECTIF MOYEN	171	160

Rémunération des dirigeants

ESKER

10 rue des Emeraudes

69006 LYON

RCS LYON B 331 518 498

Tableau des filiales et participations

En euros	Capital	Capitaux propres dont résultat	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus (brut)	Valeur comptable des titres détenus (net)	Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés	Observation
Filiales (plus de 10 % du capital détenu)											
Esker Inc	824	5 188 125	100%	33 390 187	33 390 187			19 011 600	1 401 384	592 066	
Esker GmbH	26 000	182 907	100%	26 334	26 334	218 143		2 250 581	341 155		(1)
Esker Ltd	128	725 792	100%	135	135	1 418 018		3 243 845	188 708		
Esker Italia SRL	10 400	10 400	100%	15 985	0			996 322	-246 015		
Esker Iberica SL	3 010	3 010	99,80%	3 087	0	658 337		1 628 630	-292 028		(1)
Esker Australia Pty Ltd	236 024	-3 836 780	100%	249 124	0	4 182 163		2 124 716	-10 672		(1)
Esker Asia Pte Ltd	(1)	(1)	100%	62 656	0						(2)
Esker Document Automation Asia Pte Ltd	186 823	-429 735	100%	1	1	691 534		395 689	0		(1)
Esker Document Automation Malaysia Pte Ltd	70 633	-285 452	100%	20	0			246 522	-82 213		
Esker Solution Canada	1	-51 433	100%	1	0			295 207	74 590		
				33 747 530	33 416 657	7 168 195	0	30 193 112	1 374 908	592 066	

(1) : Certains prêts et avances consentis sont dépréciés cf. Note 3 de la présente annexe**(2)** : La filiale Esker Asia Pty Ltd n'a plus d'activité depuis le 31 décembre 1997

4.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ESKER, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le paragraphe "Titres de participation et autres Immobilisations financière" de la section "Principes, règles et méthodes comptables" de l'annexe décrit les règles et méthodes relatives à la dépréciation des immobilisations financières et, notamment, des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à examiner le caractère approprié de ces règles et méthodes, à approuver les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations retenues et à vérifier les calculs effectués ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe.
- Le paragraphe "Frais de recherche et développement" de la section "Principes, règles et méthodes comptables" de l'annexe décrit les règles et méthodes relatives à la comptabilisation, à l'amortissement et à l'évaluation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et leur mise en œuvre, ainsi que l'information fournie dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Villeurbanne, le 28 avril 2015
Les Commissaires aux Comptes

ORFIS BAKER TILLY
Valérie MALNOY

DELOITTE & ASSOCIES
Nathalie LORENZO CASQUET

4.5. INFORMATION PRO FORMAT

Néant.

5. INFORMATIONS SUR LA SOCIETE ET SON CAPITAL

Le capital social est fixé à DIX MILLIONS CENT QUATRE VINGT ONZE MILLE SIX CENT QUATRE VINGT EUROS (10 191 680 €) et divisé en CINQ MILLIONS QUATRE VINGT QUINZE MILLE HUIT CENT QUARANTE (5 095 840) actions ordinaires, de DEUX EURO (2 €) chacune, entièrement libérées.

5.1. EVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Date	Nature de l'opération	Montant des variations du capital		Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions	Nominal de l'action
		Nominal	Prime			
2009	Levées d'options de souscription d'actions	66 322	35 112	8 966 852	4 483 426	2 €
02/11/2010	Augmentation de capital par incorporation de réserve	20 000		8 986 852	4 493 426	2 €
2010	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	42 098	52 772	9 028 950	4 514 475	2 €
04/04/2011	Augmentation de capital par incorporation de réserve	102 000		9 130 950	4 565 475	2 €
2011	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	32 364	36 541	9 163 314	4 581 657	2 €
02/06/2012	Augmentation de capital par incorporation de réserve	83 000		9 246 314	4 623 157	2 €
2012	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	167 180	197 295	9 413 494	4 706 747	2 €
04/07/2013	Augmentation de capital suite au paiement du dividende en actions	34 178		9 447 672	4 723 836	2 €
13/09/2013	Augmentation de capital par incorporation de réserve	59 000		9 506 672	4 753 336	2 €
2013	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	294 380	674 709	9 801 052	4 900 526	2 €
11/04/2014	Augmentation de capital par incorporation de réserve	57 000		9 858 052	4 929 026	2 €
2014	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	333 628	400 546	10 191 680	5 095 840	2 €
2014				10 191 680	5 095 840	2 €

5.2. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Au 31 décembre 2014, le capital se répartissait comme suit :

Actionnaires	Statut	au 31/12/14			au 31/12/13		
		Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
Jean-Michel Bérard	Nominatif	402 306	7,9%	13,8%	392 306	8,0%	13,7%
Thomas Wolfe	Nominatif	270 895	5,8%	9,5%	270 895	5,5%	9,6%
Marie-Claude Bernal	Nominatif	19 000	0,4%	0,6%	13 769	0,3%	0,3%
Emmanuel Olivier	Nominatif	61 000	1,2%	1,6%	36 000	0,7%	1,0%
Kleber Beauvillain	Nominatif	7 100	0,1%	0,1%	100	0,0%	0,0%
TOTAL EQUIPE DIRIGEANTE		760 301	14,9%	25,5%	713 070	14,6%	24,6%
Odysée Venture	Porteur	821 116	16,1%	14,3%	679 654	13,9%	12,1%
Auto détention	Porteur	268 528	5,3%		126 004	2,6%	
Autres nominatifs	Nominatif	373 177	7,3%	10,1%	257 016	5,2%	6,9%
Public	Porteur	2 872 718	56,4%	50,1%	3 124 782	63,8%	55,4%
Total		5 095 840	100,0%	100,0%	4 900 526	100,0%	100,0%

A la connaissance de la société, aucun autre actionnaire ne détient directement, indirectement ou de concert, plus de 5 % du capital ou des droits de vote au 31 décembre 2014.

Il existe des droits de vote double pour les actionnaires détenant des actions au nominatif depuis plus de deux ans. Enfin, il n'existe pas non plus de pactes d'actionnaires à la connaissance de la société.

Modification de la répartition du capital au cours de l'exercice 2014

Par courrier reçu le 24 avril 2014, la société Financière Arbevel (10-12 avenue de Messine, 75008 Paris), a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil de 3 % du capital de la société ESKER et détenir 3,66 % du capital de la société.

Par courrier reçu le 27 juin 2014, la société Aviva Investor France (24-26 rue de la Pépinière, 75008 Paris), a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil de 3 % du capital de la société ESKER et détenir 168 973 actions représentant 3,43 % du capital de la société.

5.3. ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS

Objet social

Conformément à l'article 2 des statuts, la Société a pour objet :

- la conception, la réalisation et l'exploitation de produits informatiques,
- les prestations d'impression, de mise sous pli et d'affranchissement de courrier pour le compte de tiers,
- les prestations d'envoi de fax, SMS et e-mail pour le compte de tiers,
- plus généralement tout traitement (envoi, réception, archivage) de documents ou de données pour le compte de tiers quel qu'en soit le format ou le mode de transmission,
- plus généralement, elle pourra réaliser toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes,
- la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou Sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation, ou groupement d'intérêt économique, ou location-gérance.

Dispositions concernant les membres des organes de Direction et de surveillance

Les statuts mis à jour en date du 2 janvier 2015 décrivent le fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance. Les règles concernant les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance sont issues du Code de Commerce.

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance signé en date du 12 Juin 2002 prévoit les conditions de participation de ses membres aux réunions par voie de visioconférence. Ainsi, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les membres du Conseil de Surveillance qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence. Cependant, l'utilisation de moyens de visioconférence est exclue pour l'adoption des décisions suivantes :

- Nomination des membres du Directoire (article L.225-59 du Code de commerce) ;
- Révocation des membres du Directoire (article L.225-61 du Code de commerce) ;
- Nomination du Président et du Vice-président du Conseil de Surveillance et fixation de leurs rémunérations (article L.225-81 du Code de commerce).

Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'action existante

Les actions sont toutes de même catégorie. L'article 9 des statuts stipule notamment que chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices, à une part égale à la quotité du capital social qu'elle représente, compte tenu, s'il y a lieu, du capital amorti et non amorti, libéré et non libéré, du montant nominal des actions, des droits des actions de catégories différentes ; notamment et sous ces réserves, toute action donne droit, en cours de Société, comme en cas de liquidation, au règlement de la même somme nette pour toute répartition ou tout remboursement, de sorte qu'il sera, le cas échéant, fait masse entre toutes les actions indistinctement de toutes exonérations fiscales comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la Société.

Actions nécessaires pour modifier le droit des actionnaires

Les actions nécessaires pour modifier le droit des actionnaires sont celles prévues par la loi.

Assemblées Générales

Selon les articles 20 à 22 des statuts, les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation. Les Assemblées se composent de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, sous réserve des dispositions légales. Tout actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions ou en représente, sans autre limitation que celles prévues par la loi. Les statuts prévoient la possibilité de droits de vote double.

Disposition ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle

Il n'existe aucune disposition statutaire qui pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement du contrôle de la société.

Franchissement de seuil

Conformément à l'article 13 des statuts, outre l'obligation légale d'informer la Société et le Conseil des Marchés Financiers de la détention de certaines fractions du capital, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir une fraction du capital ou des droits de vote égale à 3 %, ou à augmenter ou réduire sa participation en capital ou en droit de vote de plus de 3 %, doit informer la Société du nombre total d'actions qu'elle possède, dans les quinze jours à compter de ladite prise ou réduction de participation, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le défaut de déclaration à la Société dans les quinze jours, sera sanctionné par la privation des droits de vote, pendant un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification, dès lors qu'une demande en ce sens sera exprimée et consignée dans le procès-verbal d'Assemblée, par un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction du capital ou des droits de vote égale à 3 %.

Conditions de modifications du capital

Les conditions de modifications du capital prévues par l'article 10 des statuts sont celles prévues par la loi.

5.4. INFORMATIONS JURIDIQUES SUR ESKER S.A.

Dénomination sociale

Esker

Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur

Numéro RCS : la société est inscrite au RCS de Lyon, sous le numéro B 331 518 498

Code APE : 5829 C

Date de constitution et durée de vie

Date de constitution : 7 février 1985

Durée de la Société : 50 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus par la loi.

Siège social et forme juridique

Siège Social : 10 rue des Emeraudes, Immeuble "GEO CHAVEZ" - 69006 Lyon – France - 04 72 83 46 46

Forme juridique : Société Anonyme de droit français à Directoire et Conseil de Surveillance, régie par les dispositions du Code de Commerce.

Pays d'origine : France

5.5. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Convention avec la société ESKER Iberica SL

Membres du directoire concernés : Jean-Michel BERARD et Emmanuel OLIVIER

Nature et objet : Octroi d'un nouveau prêt participatif au profit de la société ESKER Iberica SL.

Modalités : Votre société octroie un prêt participatif à la société Esker Iberica SL en date du 31 décembre 2014, à hauteur des pertes générées au titre de l'exercice en vue de rétablir la situation nette de la société pour 292 028 €. Le montant total du prêt participatif au 31 décembre 2014 s'élève ainsi à 658 337 €.

Au 31 décembre 2014, les conditions de rémunération du prêt participatif sont :

- rémunération au taux minimum de 1% si le résultat opérationnel courant de la société Esker Iberica est inférieur à 80 000 €,
- au taux Euribor +1% si le résultat opérationnel courant est compris entre 80 000 € et 100 000 €,
- au taux Euribor +2% si le résultat opérationnel courant est compris entre 100 000 € et 140 000 €,
- au taux Euribor +3% si le résultat opérationnel courant est compris entre 140 000 € et 180 000 €,
- au taux Euribor +4% si le résultat opérationnel courant est supérieur à 180 000 €.

Au titre de ce prêt participatif, aucun produit d'intérêt n'a été comptabilisé sur l'exercice écoulé.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Villeurbanne, le 28 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

ORFIS BAKER TILLY
Valérie MALNOY

DELOITTE & ASSOCIES
Nathalie LORENZO CASQUET

5.6. INFORMATION SUR LE CAPITAL FAISANT L'OBJET D'UNE OPTION

Bons de souscription d'actions

Un état récapitulatif des bons de souscription relatifs au plan de 2004 et en circulation au 31 décembre 2014 est présenté dans la [note 9 de l'annexe aux comptes consolidés insérée au paragraphe 4.1. du présent document de référence](#).

Les caractéristiques détaillées de ce plan sont présentées ci-dessous.

Au cours de l'année 2004, 200 000 bons de souscription d'actions ont été émis au profit de membres du Conseil de Surveillance, de dirigeants et de cadres supérieurs au prix de 0,204 €, chaque bon donnant droit de souscrire à une action de 2 € de nominal au prix de 3,88 €. La valeur des bons a été évaluée selon la méthode Black & Scholes. Les conclusions de l'expert qui a réalisé l'étude de valorisation des Bons de Souscription d'Actions (BSA) sont les suivantes : "... à la date du présent rapport, nous n'avons pas connaissance de faits susceptibles de remettre en cause notre approche de valorisation de prix d'émission de BSA. Les conclusions de l'expert présentées dans ce document ont été établies à partir des informations fournies par les dirigeants d'Esker, lesquelles n'ont fait l'objet d'aucune vérification spécifique".

Les actions auxquelles les BSA donnent le droit de souscrire devaient être émises dans un délai maximum de dix ans suivant l'émission des BSA, soit au plus tard le 29/6/2014.

Les BSA sont exerçables par le bénéficiaire à hauteur de 25% maximum du nombre total de BSA qui lui sont attribués par période de douze mois et pour la première fois à l'issue d'une période d'indisponibilité de douze mois, soit :

- à hauteur de 25 % entre le 30 juin 2005 et le 29 juin 2006
- à hauteur de 25 % entre le 30 juin 2006 et le 29 juin 2007
- à hauteur de 25 % entre le 30 juin 2007 et le 29 juin 2008
- à hauteur de 25 % entre le 30 juin 2008 et le 29 juin 2009.

Au cours de la période écoulée, 71 200 bons de souscription ont été exercés.

Au 31/12/2014, il ne reste plus de bons de souscription d'actions attribués non exercés.

Bénéficiaires	Nombre de bons attribués
BEAUVILLAIN Kléber	10 000
BERNAL Marie Claude	10 000
BERARD Jean Jacques	50 000
BRAGARD Nicolas	13 000
BUSSY Eric	12 000
CHALLANCIN Annick	15 000
GUYENOT Michel	10 000
OLIVIER Emmanuel	40 000
THOMAS Eric	40 000
TOTAL	200 000

Options de souscription d'actions et options d'achat d'actions

Dans le cadre des autorisations accordées par les Assemblées Générales Extraordinaires, le Directoire a octroyé à certains membres du personnel du groupe Esker des options de souscription d'actions (une option octroyée donne droit à la souscription d'une action d'Esker SA) et des options d'achat d'actions.

Les caractéristiques des différents plans par date d'attribution ainsi que le nombre d'options en circulation et leur prix moyen d'exercice sont présentés dans la [note 9 de l'annexe aux comptes consolidés insérée au paragraphe 4.1. du présent document](#). Par ailleurs, les informations suivantes sont disponibles dans le rapport spécial du Directoire sur les options inséré en [Annexe 2](#) de ce document de référence :

- options émises et levées durant l'exercice
- options émises avant la clôture de l'exercice écoulé et non encore levées
- options consenties et levées par les mandataires sociaux de la société au cours de l'exercice écoulé
- options levées par chacun des 10 salariés non mandataires sociaux dont le nombre d'actions est le plus élevé.

Actions gratuites

Dans le cadre de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juin 2011, le Directoire a octroyé à certains membres du personnel du groupe Esker des actions gratuites.

Les caractéristiques des différents plans par date d'attribution ainsi que le nombre d'options en circulation et leur prix moyen d'exercice sont présentés dans la [note 9 de l'annexe aux comptes consolidés insérée au paragraphe 4.1. du présent document](#) et dans le rapport spécial du Directoire sur les options inséré en [Annexe 3](#) de ce document de référence.

Informations relatives à la dilution potentielle du capital de la société

	Options de souscription d'actions	Bons de souscription d'actions	Actions gratuites	TOTAL
Nombre d'actions auxquelles donnent droit les instruments émis	420 345	0	100 300	520 645
Dilution potentielle du capital	8,25%	0%	1,97%	10,22%

5.7. SALARIÉS

5.7.1. EFFECTIFS ET INFORMATIONS SUR LES RESSOURCES HUMAINES

L'équipe dirigeante

L'équipe dirigeante d'Esker s'est progressivement structurée autour de Jean-Michel Bérard l'un des fondateurs de l'entreprise. Elle est constituée de 7 personnes :



Jean-Michel Bérard

53 ans, Président du Directoire

Il obtient en 1984 son diplôme d'Ingénieur en informatique de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon. Cofondateur d'Esker, il a été dans un premier temps responsable de la Recherche et Développement. En tant que Président du Directoire, il supervise tout particulièrement la stratégie ainsi que l'ensemble des équipes Corporate du groupe (R&D, Marketing et Informatique). En 2000, Jean-Michel a reçu le Grand Prix de l'Entrepreneur pour la France et la région Rhône Alpes.



Emmanuel Olivier

47 ans, Directeur Général et Membre du Directoire.

Il est diplômé de l'ESC Nice – Sophia Antipolis et titulaire du diplôme américain d'expert-comptable (Certified Public Accountant). Avant de rejoindre Esker en septembre 1999, il occupait le poste de Manager chez Ernst & Young pendant 7 ans, dont deux à Philadelphie en Pennsylvanie (USA). Emmanuel assume actuellement les responsabilités de Directeur financier et de Directeur Général, où il supervise et coordonne les services financiers du Groupe, ainsi que l'activité des filiales. Il est également responsable de la communication financière d'Esker.



Jean-Jacques Bérard

49 ans, Vice-président Recherche & Développement et Membre invité du Directoire

Il obtient en 1988 le diplôme d'Ingénieur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon. Avant de rejoindre Esker, il occupait le poste de directeur de l'équipe de Recherche & Développement chez Andersen Consulting. Il rejoint Esker en 1995 en tant que Responsable de Projet, puis devient Directeur de la Recherche et du Développement en novembre 1997. En juin 1998, il est nommé Vice-président Recherche & Développement. Sa mission consiste à mettre en œuvre la stratégie produit et à superviser la planification et le développement des produits.



Eric Bussy

40 ans, Directeur du Marketing et du "Product Management" et membre invité du Directoire

Eric Bussy est diplômé de l'ESC IDRAC Lyon. Avant de rejoindre Esker, il occupait le poste Chef de produit international pendant 3 ans chez France Air et Melink Corp à Cincinnati (USA). Responsable du marketing opérationnel pour le compte de Seal's et Cdtel pendant 2 ans, il rejoint Esker en 2002 et assume actuellement les responsabilités de Directeur Marketing et Communication. Eric assume également depuis janvier 2005 la responsabilité du Product Management pour l'ensemble des solutions développées par Esker.



Steve Smith

53 ans, Directeur des Ventes & du Marketing Amériques et membre invité du Directoire

Steve Smith a rejoint Esker en 2003 en tant que directeur des ventes DeliveryWare. Il est aujourd'hui responsable des ventes et du marketing pour tous les produits sur l'ensemble du continent américain. Titulaire d'un Bachelor's degree en Marketing et Finance de l'Université du Wisconsin, Steve a travaillé pendant 2 ans pour Pitney Bowes et 17 ans pour la société Equitrac en tant que responsable des ventes pour le monde.

**Eric Thomas,**

48 ans, Directeur International des Alliances Stratégiques et du Développement commercial et membre Invité du Directoire

Eric Thomas a rejoint Esker en septembre 1997. Directeur commercial France puis Europe du Sud pendant 3 ans, il a ensuite pris la direction des Alliances Stratégiques et du "Business Development" en 2001. Il a activement participé au démarrage et au succès des services "à la demande" d'Esker (FlyDoc et Esker on Demand). Après des études de commerce aux USA (BA), Eric a travaillé pour France Telecom EGT où pendant 7 ans, il a occupé avec succès différents postes dans la fonction d'encadrement des forces de vente.

**Anne Grand-Clément**

44 ans, Directrice Services Professionnels et Support Monde et membre Invité du Directoire

Titulaire de trois licences (AES, MASS et LEA), Anne Grand-Clément obtient son diplôme de Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE) en 1991. Anne entre chez Andersen Consulting en 1991, où elle est consultante au sein de la division Editique jusqu'en 1995. Responsable Grands Comptes de 1996 à 2000 chez Cincom, elle rejoint Esker en 2000, où elle occupe le poste de Responsable des Services Professionnels France, avant de prendre la responsabilité du Support Technique Europe. Anne est depuis 2007 Directrice des Services Professionnels et Support Monde.

LE PERSONNEL D'ESKER

	France	Allemagne	Royaume Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	TOTAL
Effectif au 31/12/2014	180	6	14	15	22	83	320
Effectif au 31/12/2013	167	6	14	14	19	87	307
Effectif au 31/12/2012	152	5	12	15	17	80	281

5.7.2. STOCKS OPTIONS ET / OU AUTRES AVANTAGES ATTRIBUÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

La participation détenue par les membres du Conseil de surveillance et du Directoire dans le capital social est présentée dans la [section 5.2.](#) du présent document de référence, et les options existantes sur ces actions sont présentées en [section 2.2.](#)

Ces informations sont également complétées par le rapport spécial sur les options établi par le Directoire conformément à l'article L.225-184 du Code de Commerce, en [annexes 2 et 3](#) du présent document de référence.

Politique d'attribution des options de souscription et d'achat d'actions et autres accords prévoyant une participation au capital

La politique d'Esker est de fidéliser les salariés du groupe en leur attribuant des stocks options, sous condition d'une ancienneté minimum de 6 mois à la date d'attribution. Le nombre de stock-options dépend de la fonction occupée par le salarié au sein du groupe.

Les salariés ont également accès au capital de l'entreprise dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise "Esker" géré par la société. La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article 225-180 du code de commerce, dans le cadre d'une gestion collective (Plan d'Epargne Entreprise, FCPE) s'élève à 1,07 % au 31 décembre 2014.

Un plan d'attribution gratuite d'actions a également été approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2011. L'objet de ce plan est d'octroyer à certains membres du personnel salarié de la Société et à certains Dirigeants de la Société, une participation dans la Société permettant ainsi de renforcer la capacité de la Société ou des Sociétés Liées, à conserver leurs meilleurs collaborateurs.

Enfin, dans le cadre d'opérations particulières, la société a également donné la possibilité aux membres du Conseil de surveillance, membres du Directoire et à certains salariés de prendre part au capital de la société en leur attribuant des bons de souscription d'actions.

L'information détaillée concernant ces opérations est donnée au [paragraphe 5.6.](#) du présent document.

5.7.3. ACCORD DE PARTICIPATION, INTÉRESSEMENT

Accord d'intéressement

Un accord d'intéressement a été signé en date du 2 juin 2014.

La durée de cet accord est de 3 ans à compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2014. Tous les salariés des établissements français en bénéficient à condition d'avoir au moins trois mois d'ancienneté dans la société au cours de la période de référence. La base de calcul est le résultat annuel consolidé du groupe. Les salariés peuvent percevoir directement leur intéressement ou verser son montant sur différents supports au sein d'un Plan d'Epargne d'Entreprise (PEE). Le tableau suivant, indique les sommes acquises par les salariés français au titre de l'intéressement depuis 2009.

	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Intéressement (en milliers d'euros)	1 042	710	740	682	312	152
Pourcentage de la masse salariale	10,05%	8,85%	10,00%	8,52%	4,30%	2,56%

Accord de participation

Un accord de participation a été signé le 10 mars 1998 avec application à l'exercice clos le 31/12/1997. Cet accord conclu pour une durée d'un an est reconduit tacitement chaque année sauf dénonciation effectuée par l'une ou l'autre des parties contractantes 6 mois au moins avant la date de son échéance normale.

Selon les termes de cet accord, la réserve spéciale de participation est calculée conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. Elle est attribuée aux membres du personnel comptant au moins six mois d'ancienneté dans l'entreprise, et répartie entre les salariés bénéficiaires pour moitié de façon égalitaire et pour moitié proportionnellement aux salaires perçus par chacun d'eux au cours de l'exercice de référence.

Aucune somme n'a été versée au titre de la participation entre 1999 et 2014.

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

6.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Jean-Michel BERARD – Président du Directoire.

Attestation du responsable du document de référence

"J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document. Cette lettre ne contient aucune observation.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant aux [paragraphes 4.2 et 4.4](#) et du présent document. Le rapport sur les comptes consolidés et le rapport sur les comptes annuels ne contiennent aucune observation."

Jean-Michel BERARD
Président du Directoire

6.2. CONTRÔLEUR LÉGAUX DES COMPTES

Commissaires aux Comptes titulaires

S.A. Deloitte & Associés - représenté par Nathalie LORENZO CASQUET
81 boulevard Stalingrad
69100 Villeurbanne

- **Date de nomination** : 19 juin 2000, renouvelé le 28 juin 2006 et le 14 juin 2012
- **Expiration du mandat** : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

S.A. Orfis Baker Tilly – représenté par Valérie MALNOY
149 boulevard Stalingrad
69100 Villeurbanne

- **Date de nomination** : 26 juin 2009
- **Expiration du mandat** : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Commissaires aux Comptes suppléants

SARL B.E.A.S.
7/9 Villa Houssaye
92200 Neuilly sur Seine

- **Date de nomination** : 19 juin 2000, renouvelé le 28 juin 2006 et le 14 juin 2012
- **Expiration du mandat** : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Olivier BRISAC
149 boulevard Stalingrad
69100 Villeurbanne

- **Date de nomination** : 26 juin 2009
- **Expiration du mandat** : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

6.3 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Pendant la durée de validité du présent document, les documents suivants (ou copie de ces documents) peuvent le cas échéant être consultés et sont mis à la disposition de toute personne en faisant la demande au siège social de la société :

- Acte constitutif et statuts de la société,
- Tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluation et déclarations établis par un expert à la demande de la société dont une partie est incluse ou visée dans le document d'enregistrement,
- Les informations financières historiques de la société et des filiales pour chacun des 2 exercices précédant la publication du document de référence.

Le document de référence est également consultable sur les sites Internet suivants :

- **site de la société :** <http://www.esker.fr>
- **site d'Alternext :** <http://www.alternext.com>

6.4. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPANTS

L'information sur les entreprises dans lesquelles la société Esker détient une participation est présentée dans la [section 1.2.2.](#) du présent document ainsi que dans la note "Périmètre de consolidation" de l'annexe des comptes consolidés au [paragraphe 4.1.](#) du présent document.

6.5. TABLE DE CONCORDANCE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

1. PERSONNES RESPONSABLES

- 1.1. Personnes responsables des informations contenues dans le document de référence6.1
- 1.2. Déclaration des personnes responsables du document de référence6.1

2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

- 2.1. Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes6.2
- 2.2. Changements des contrôleurs légaux.....N/A

3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

- 3.1. Informations financières historiques sélectionnées1.1.1
- 3.2. Informations financières sélectionnées pour les périodes intermédiaires1.4.1

4. FACTEURS DE RISQUES1.5

5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

- 5.1. Histoire et évolution de la société
 - 5.1.1. Raison sociale et nom commercial5.4
 - 5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement.....5.4
 - 5.1.3. Date de constitution et durée de vie.....5.4
 - 5.1.4. Siège social et forme juridique, législation régissant les activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone.....5.4
 - 5.1.5. Événements importants dans le développement des activités1.2.1
- 5.2. Principaux Investissements
 - 5.2.1. Principaux investissements réalisés1.3.3
 - 5.2.2. Principaux investissements en cours et futurs1.3.3
 - 5.2.3. Principaux investissements à venir pour lesquels des engagements fermes ont été pris par les organes de direction.....1.3.3

6. APERÇU DES ACTIVITÉS

- 6.1. Principales activités.....1.4.1
- 6.2. Principaux marchés1.3.1
- 6.3. Indépendance de l'émetteur.....1.3.2
- 6.4. Position concurrentielle1.3.1
- 6.5. Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration concernant la position concurrentielle.....1.3.1

7. ORGANIGRAMME1.2.2

8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

- 8.1. Immobilisations corporelles importantes1.2.3
- 8.2. Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles.....1.2.3

9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT1.4.3

10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

- 10.1. Informations sur les capitaux de l'émetteur1.4.5
- 10.2. Source, montant et description des flux de trésorerie1.4.5
- 10.3. Conditions d'emprunt et la structure de financement.....1.4.5
- 10.4. Restriction à l'utilisation des capitaux1.4.5
- 10.5. Sources de financement attendues.....1.4.5

11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

- 11.1. Dépenses de recherche et développement.....1.3.2
- 11.2. Brevets1.3.2
- 11.3. Marques1.3.2

12. INFORMATION SUR LES TENDANCES

- 12.1. Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice1.4.3
- 12.2. Évolution prévisible et perspective d'avenir1.4.4

13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	N/A
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	
14.1. Information concernant les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance.....	2.1.1
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	2.1.2
15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES	
15.1. Rémunération des membres du Conseil de Surveillance.....	2.2
15.2. Rémunération des dirigeants mandataires sociaux.....	2.2
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	
16.1. Date d'expiration des mandats.....	2.1.1
16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration.....	2.1.2
16.3. Comités d'audit et de rémunération	2.1.3
16.4. Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur.....	2.1.4
17. SALARIÉS	
17.1. Effectif et informations sur les ressources humaines	5.7.1
17.2. Stock-options et/ou autres avantages attribués aux mandataires sociaux	5.7.2
17.3. Accord de participation, intéressement.....	5.7.3
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	5.2
19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	
19.1. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	5.5
19.2. Conventions réglementées nouvelles conclues depuis la clôture de l'exercice	N/A
20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR	
20.1. Informations financières historiques	4.1/4.3
20.2. Informations financières pro forma.....	4.5
20.3. États financiers.....	4.1/4.3
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles	4.2/4.4
20.5. Date des dernières informations financières vérifiées	1.4.1
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	1.4.1
20.7. Politique de distribution de dividendes.....	1.4.6/1.4.7
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage.....	1.5.4
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice	1.4.4
21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
21.1. Capital social.....	5.1/5.6
21.2. Acte constitutif et statuts	
▪ 21.2.1. Objet social de l'émetteur.....	5.3
▪ 21.2.2. Dispositions contenues dans les statuts ou un règlement concernant les membres des organes de direction et de surveillance	5.3
▪ 21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes.....	5.3
▪ 21.2.4. Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	5.3
▪ 21.2.5. Assemblées Générales	5.3
▪ 21.2.6. Dispositions des statuts ayant pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle	5.3
▪ 21.2.7. Franchissement de seuil.....	5.3
▪ 21.2.8. Conditions de modifications du capital.....	5.3
22. CONTRATS IMPORTANTS	1.4.2
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	N/A
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC.....	6.3
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS.....	6.4

ANNEXES

ANNEXE 1. CALENDRIER DES PUBLICATIONS ET AUTRES ÉVÈNEMENTS FINANCIERS DU GROUPE ESKER EN 2015

Les prochaines communications seront les suivantes :

- Information trimestrielle 2ème Trim. 2015 : 15 juillet 2015 après bourse
- Résultats semestriels 2015 : 17 septembre 2015 après bourse
- Information trimestrielle 3e Trim. 2015: 20 octobre 2015 après bourse

ANNEXE 2. RAPPORT SPÉCIAL DU DIRECTOIRE CONCERNANT LES OPTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de Commerce, nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L.225-177 à L.225-186 dudit code relatifs aux options d'achat et de souscription d'actions.

OPTIONS EMISES PAR LA SOCIETE : INFORMATIONS GENERALES

Options consenties durant l'année en vertu des articles L.225-177 à L.225-186 du code de commerce

Les attributions survenues au cours de l'année 2014 et présentées ci-dessus portent uniquement sur des options de souscription d'actions.

Date d'A.G.	Date de mise en œuvre par le Directoire	Échéance	Nb d'options attribuées	Prix d'exercice en €
14/06/2012	01/04/2014	31/03/2024	12 000	16,32
TOTAL			12 000	

Options exercées durant l'exercice écoulé

Date d'octroi	Nb d'options d'achat	Nb d'options d souscription	Prix d'émission en €
09/01/2006		34 794	4,96
04/07/2006		10 178	5,58
02/01/2007		512	7,21
02/07/2007		3 068	10,12
08/07/2008		12 800	4,07
03/04/2009		21 938	2,74
01/06/2010		7 343	6,37
12/09/2011		2 664	5,44
10/04/2012		2 067	8,26
19/04/2013		250	13,04
TOTAL		0	95 614

Options émises et non encore levées

Date d'octroi	Options d'achat	Options de souscription	Nombre total d'options émises avant le 31/12/2013 et non encore levées	Durée	Prix d'exercice en €
09/01/2006		23 822	23 822	10 ans	4,96 €
04/07/2006		64 220	64 220	10 ans	5,58 €
02/01/2007		25 736	25 736	10 ans	7,21 €
02/07/2007		28 766	28 766	10 ans	10,12 €
08/07/2008		35 900	35 900	10 ans	4,07 €
03/04/2009		53 582	53 582	10 ans	2,74 €
01/06/2010		32 375	32 375	10 ans	6,37 €
12/09/2011		55 480	55 480	10 ans	5,44 €
10/04/2012		14 526	14 526	10 ans	8,26 €
01/10/2012		48 000	48 000	10 ans	9,44 €
19/04/2013		26 938	26 938	10 ans	13,04 €
01/04/2014		11 000	11 000	10 ans	16,32 €
TOTAL	0	420 345	420 345		

OPTIONS CONSENTIES AUX MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE DURANT L'ANNEE

Nous vous indiquons ci-après le nombre, les dates d'échéances et le prix des options de souscription et d'achat d'actions qui, durant l'année, à raison des mandats et fonctions exercées dans la société ont été consenties à chacun de ses mandataires sociaux par la société, les sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce et les sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce.

Options consenties aux mandataires sociaux de la société par la société durant l'année

Aucune option n'a été consentie par la société ESKER.

Options consenties aux mandataires sociaux de la société par l'une quelconque des sociétés liée à la société telles que visées à l'article L.225-180 du Code de commerce durant l'année

Aucune option n'a été consentie par l'une des sociétés liées à la société ESKER.

Options consenties aux mandataires sociaux de la société par les sociétés contrôlées par la société au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce durant l'année

Aucune option n'a été consentie par l'une des sociétés contrôlées par la société ESKER.

OPTIONS LEVEES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Nous vous indiquons ci-après le nombre, le prix des actions souscrites ou achetées durant l'exercice par les mandataires sociaux de la société en levant une ou plusieurs options détenues dans la société, les sociétés liées au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce et les sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du code de commerce.

Options consenties par la société et levées durant l'exercice écoulé

Emmanuel Olivier, membre du Directoire a levé 34 494 options de souscription au prix d'exercice de 4,96 € au cours de l'exercice.

Options consenties par une société liée au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce et levées durant l'exercice écoulé

Aucune option consentie par une société liée à la société ESKER n'a été levée.

Options consenties par une société contrôlée par la société au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce et levées durant l'exercice écoulé

Aucune option consentie par l'une des sociétés contrôlées par la société Esker n'a été levée.

OPTIONS CONSENTIES PAR LA SOCIETE ET OPTIONS CONSENTIES PAR LES SOCIETES OU GROUPEMENTS LIES A LA SOCIETE AU SENS DE L'ARTICLE L. 225-180 DU CODE DE COMMERCE A CHACUN DES DIX SALARIES DE LA SOCIETE NON MANDATAIRES SOCIAUX AYANT AINSI REÇU LE PLUS GRAND NOMBRE D'OPTIONS DURANT L'ANNEE

Nous vous rendons compte du nombre, du prix et des dates d'échéances des options de souscription et d'achat d'actions consenties durant l'année, par la société ou par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues par l'article L.225-180 du Code de commerce à chacun des dix salariés de la société et des sociétés liées et contrôlées par Esker non mandataires sociaux dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé.

La société émettrice des options est exclusivement la société ESKER.

Nom du salarié	Société ou groupe provenant le salarié	Date d'octroi	Nombre d'options octroyées	Options d'achat (OA) ou de souscription (OS)	Date d'échéance	Prix d'exercice
LATOURE Kevin	Esker S.A.	01/04/2014	2 000	OS	31/03/2024	16,32 €
KNISS Kevin	Esker Inc (Usa)	01/04/2014	1 000	OS	31/03/2024	16,32 €
KRAUSE Karen	Esker Inc (Usa)	01/04/2014	1 000	OS	31/03/2024	16,32 €
HAHN Howard	Esker Inc (Usa)	01/04/2014	500	OS	31/03/2024	16,32 €
STRONG Daniel	Esker Inc (Usa)	01/04/2014	500	OS	31/03/2024	16,32 €
SEHGAL Achint	Esker Inc (Usa)	01/04/2014	500	OS	31/03/2024	16,32 €
MENDER Rebecca	Esker Inc (Usa)	01/04/2014	500	OS	31/03/2024	16,32 €
EAGEN Diana	Esker Inc (Usa)	01/04/2014	500	OS	31/03/2024	16,32 €
MAI Julie	Esker Inc (Usa)	01/04/2014	500	OS	31/03/2024	16,32 €
TRACY Nikki	Esker Inc (Usa)	01/04/2014	500	OS	31/03/2024	16,32 €
TOTAL			7 500			

OPTIONS LEVEES AU COURS DE L'ANNEE PAR CHACUN DES 10 SALARIES DE LA SOCIETE NON MANDATAIRES SOCIAUX DONT LE NOMBRE D'ACTIONS AINSI ACHETEEES OU SOUSCRITES EST LE PLUS ELEVE

Nous vous rendons compte du nombre, du prix des actions, qui durant l'année ont été souscrites ou achetées, en levant une ou plusieurs options détenues sur la société ou sur les sociétés ou groupements qui lui sont liées dans les conditions prévues par l'article L.225-180 du code de commerce par chacun des dix salariés de la société et des sociétés liées et contrôlées par Esker non mandataires sociaux dont le nombre d'actions ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé .

Nom du salarié	Société du groupe employant le salarié	Nombre d'options levées	Options de souscription	Options d'achat
THOMAS Renee	Esker Inc (Usa)	13 238	13 238	
GRAND-CLEMENT Anne	Esker S.A.	11 928	11 928	
SMITH Steven	Esker Inc (Usa)	8 500	8 500	
BUSSY Eric	Esker S.A.	6 000	6 000	
DONARSKI Anne	Esker Inc (Usa)	2 126	2 126	
ROLLAND-MORITZ Sophie	Esker S.A.	2 000	2 000	
GUIGNABAUDET Florence	Esker S.A.	1 500	1 500	
BREDY Stéphanie	Esker S.A.	1 000	1 000	
COQ Aurélien	Esker S.A.	1 000	1 000	
RICHALLAND Benoît	Esker S.A.	1 000	1 000	
TOTAL		48 292	48 292	0

OPTIONS CONSENTIES PAR LA SOCIETE ET OPTIONS CONSENTIES PAR LES SOCIETES OU GROUPEMENTS LIES A LA SOCIETE AU SENS DE L'ARTICLE L. 225-180 DU CODE DE COMMERCE A L'ENSEMBLE DES SALARIES BENEFICIAIRES

Nous vous rendons compte du nombre, du prix et des dates d'échéances des options de souscription et d'achat d'actions consenties durant l'année, par la société ou par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues par l'article L.225-180 du Code de commerce à l'ensemble des salariés bénéficiaires ainsi que le nombre de ceux-ci et la répartition des options consenties entre les catégories de ces bénéficiaires.

La société émettrice des options est exclusivement la société ESKER.

Nombre de salariés	Catégorie de salariés	Société ou groupe provenant le salarié	Date d'octroi	Nombre d'options octroyées	Options d'achat (OA) ou de souscription (OS)	Date d'échéance	Prix d'exercice
1 salarié	Cadre	Esker S.A.	01/04/2014	2 000	OS	31/03/2024	16,32 €
18 salariés	Cadre	Esker Inc (Usa)	01/04/2014	10 000	OS	31/03/2024	16,32 €
TOTAL				12 000			

ANNEXE 3. RAPPORT SPÉCIAL DU DIRECTOIRE CONCERNANT LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS

Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-197-4 du Code de Commerce, nous vous rendons compte dans ce rapport spécial de l'usage fait par le Directoire durant l'année de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juin 2011 d'attribuer gratuitement des actions de la société en vertu des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants dudit Code.

Les différentes informations telles que prévues par la réglementation sont reprises successivement ci-après.

OPÉRATIONS D'ATTRIBUTION D' ACTIONS RÉALISÉES EN VERTU DES ARTICLES L. 225-197-1 À L. 225-197-3 DU CODE DE COMMERCE

Au terme de la quinzième résolution prise lors de la libération en date du 10 juin 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire, dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce, a autorisé le Directoire à procéder à une attribution gratuite d'actions de la société, existantes ou à émettre, en une ou plusieurs fois, au bénéfice de tout ou partie des salariés et/ou les mandataires sociaux de la société ou des sociétés visées à l'article L.225-197-2 du Code de Commerce.

Dans le cadre de l'autorisation décrite ci-dessus, le Directoire, à l'unanimité, a décidé lors de la réunion du 1er avril 2014 d'attribuer gratuitement des actions de la société au bénéfice des personnes dont les noms figurent dans le tableau ci-dessous.

Nom du mandataire social et du salarié	Société ou groupe provenant le mandataire social et le salarié	Date d'octroi	Valeur des actions (cours du jour d'attribution)	Nombre d'actions attribuées	Période d'acquisition	Période de conservation
BERARD Jean-Michel <i>Président du Directoire</i>	Esker S.A.	01/04/2014	17,83	10 000	2 ans	2 ans
OLIVIER Emmanuel <i>Membre du Directoire</i>	Esker S.A.	01/04/2014	17,83	7 000	2 ans	2 ans
THOMAS Eric	Esker S.A.	01/04/2014	17,83	7 000	2 ans	2 ans
BUSSY Eric	Esker S.A.	01/04/2014	17,83	7 000	2 ans	2 ans
BERARD Jean-Jacques	Esker S.A.	01/04/2014	17,83	5 000	2 ans	2 ans
GRAND-CLEMENT Anne	Esker S.A.	01/04/2014	17,83	5 000	2 ans	2 ans
SMITH Steven	Esker Inc.	01/04/2014	17,83	4 000	2 ans	2 ans
BRAGARD Nicolas	Esker S.A.	01/04/2014	17,83	2 000	2 ans	2 ans
CHALLANCIN Annick	Esker S.A.	01/04/2014	17,83	2 000	2 ans	2 ans
ROLLAND-MORITZ Sophie	Esker S.A.	01/04/2014	17,83	2 000	2 ans	2 ans
TOTAL				51 000		

Il est précisé que l'attribution des actions à leurs bénéficiaires est définitive au terme de la période d'acquisition de deux ans à compter de la date d'attribution susvisées et la période d'obligation de conservation des actions qui court à compter de l'attribution définitive est également de deux ans.

Toutefois, en cas d'invalidité d'un bénéficiaire d'attribution gratuite d'actions correspondant au classement dans la deuxième ou la troisième des catégories prévues à l'article L.341-4 du Code de la sécurité sociale, le bénéficiaire pourra demander l'attribution définitive d'actions avant le terme de la période d'acquisition. De même, le bénéficiaire pourra céder librement lesdites actions avant le terme de la période de conservation.

ACTIONS ATTRIBUÉES GRATUITEMENT AUX MANDATAIRES SOCIAUX PAR LA SOCIÉTÉ OU PAR CELLES QUI LUI SONT LIÉES AU SENS DE L'ARTICLE L.225-197-2 DU CODE DE COMMERCE OU PAR LES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES AU SENS DE L'ARTICLE L.233-16 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous indiquons ci-après le nombre et la valeur des actions qui, durant l'année et à raison des mandats et fonctions exercés dans la société, ont été attribués gratuitement à chacun de ces mandataires par la société et par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce ainsi que par les sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce, à raison des mandats et fonctions qu'ils exercent.

Nom du mandataire social	Société ou groupe provenant le mandataire social	Date d'octroi	Valeur des actions (cours du jour d'attribution)	Nombre d'actions attribuées	Période d'acquisition	Période de conservation
BERARD Jean-Michel <i>Président du Directoire</i>	Esker S.A.	01/04/2014	17,83	10 000	2 ans	2 ans
OLIVIER Emmanuel <i>Membre du Directoire</i>	Esker S.A.	01/04/2014	17,83	7 000	2 ans	2 ans
TOTAL				17 000		

ACTIONS ATTRIBUÉES GRATUITEMENT PAR LA SOCIÉTÉ ET PAR LES SOCIÉTÉS OU GROUPEMENTS QUI LUI SONT LIÉS DANS LES CONDITIONS PRÉVUES À L'ARTICLE L. 225-197-2, À CHACUN DES 10 SALARIÉS DE LA SOCIÉTÉ NON MANDATAIRES SOCIAUX DONT LE NOMBRE D'ACTIONS ATTRIBUÉES GRATUITEMENT EST LE PLUS ÉLEVÉ

Nous vous indiquons ci-après le nombre et la valeur des actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par la société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce, à chacun des dix salariés de la société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé.

Nom du salarié	Société ou groupe provenant le salarié	Date d'octroi	Valeur des actions (cours du jour d'attribution)	Nombre d'actions attribuées	Période d'acquisition	Période de conservation
THOMAS Eric	Esker S.A.	01/04/2014	17,83	7 000	2 ans	2 ans
BUSSY Eric	Esker S.A.	01/04/2014	17,83	7 000	2 ans	2 ans
BERARD Jean-Jacques	Esker S.A.	01/04/2014	17,83	5 000	2 ans	2 ans
GRAND-CLEMENT Anne	Esker S.A.	01/04/2014	17,83	5 000	2 ans	2 ans
SMITH Steven	Esker Inc.	01/04/2014	17,83	4 000	2 ans	2 ans
BRAGARD Nicolas	Esker S.A.	01/04/2014	17,83	2 000	2 ans	2 ans
CHALLANCIN Annick	Esker S.A.	01/04/2014	17,83	2 000	2 ans	2 ans
ROLLAND-MORITZ Sophie	Esker S.A.	01/04/2014	17,83	2 000	2 ans	2 ans
TOTAL				34 000		

ANNEXE 4. GLOSSAIRE

Applications alphanumériques	Application en mode caractères, sans interface graphique, utilisés sur des systèmes informatiques traditionnels.
Courrier à la demande	Courrier initié par la transmission via l'Internet d'un fichier électronique au service Esker on Demand, puis imprimé, mis sous pli, affranchi automatiquement et reçu par son destinataire comme un courrier papier traditionnel (éventuellement recommandé).
Emulation de terminal	Logiciel reproduisant le comportement d'un terminal de type clavier + écran. Un logiciel d'émulation de terminal permet donc d'activer les applications d'un ordinateur à partir d'un autre ordinateur.
Host Access	Catégorie de logiciels permettant à un parc PC de communiquer avec un site central (IBM Mainframe* ou AS/400, serveur Unix*, ...), de partager des périphériques ou d'accéder aux bases de données associées.
HTML	Format de documents, principalement utilisé par l'Internet.
Intranet	Réseau utilisant les technologies Internet (serveur d'information HTTP, messenger...) à l'intérieur d'une entreprise.
Java	Langage de programmation conçu par SUN destiné à développer des applications fonctionnant sur différentes plates-formes et différents systèmes d'exploitation.
Linux	Système d'exploitation libre de droits et conçu dans les années 80 par un étudiant : Linus Tordwal. Proche du système d'exploitation Unix*, Linux est devenu très populaire en raison de sa gratuité et de sa robustesse.
Logiciel	Ensemble des programmes, procédés et règles nécessaires au traitement de données par un matériel informatique en vue de la satisfaction du besoin d'un utilisateur.
Mainframe	Gros ordinateur (souvent de la marque IBM) disposant de fortes capacités de calcul et de sauvegarde et pouvant servir de nombreux utilisateurs.
Navigateur (ou Browser)	Logiciel qui permet de rechercher, de consulter des informations et d'exécuter des Applets auprès de serveurs Internet.
Original Equipment Manufacturer (OEM)	Fournisseur de produits informatiques contenant des composants en provenance d'autres fournisseurs.
PC-to-Host	Ensemble de technologies permettant de faire dialoguer un PC avec des ordinateurs hôtes.
PDF	Format portable de représentation des documents (Portable Document Format) développé par la société ADOBE.
Progiciel	Contraction des mots produit et logiciel. Un progiciel est un droit d'utilisation d'un logiciel matérialisé le plus souvent par un CD ROM et un manuel utilisateur.
SaaS	Le logiciel en tant que service ou en anglais le Software as a Service (SaaS) est un concept consistant à proposer un abonnement à un logiciel plutôt que l'achat d'une licence.

Serveur de fax	Logiciel ou matériel dont la fonction consiste à recevoir ou acheminer des documents en fac-similés (ou télécopie).
Station de travail	Ordinateur individuel multitâches. Dans ce document, les PCs sont considérés comme des stations de travail.
TCP/IP	Protocole de communication entre différentes machines (micro, mini ou PC) quel que soit le type d'environnement logiciel (Dos, Windows, Netware, Unix*). Ce protocole est standard sur l'Internet.
UNIX	Système d'exploitation conçu dans les années 70 et portable sur de nombreuses plateformes matérielles. Premier système ouvert, il a été adopté par la quasi-totalité des constructeurs informatiques dans le domaine des serveurs départementaux et est devenu une référence.
VAR (Revendeur à Valeur Ajoutée)	Société d'informatique proposant des solutions par assemblage de composants.
Verticaliste	Editeur de logiciels destinés à une profession ou une catégorie très spécifique d'utilisateurs (exemple : logiciel pharmaceutique, de gestion d'une étude de notaire...)
Web-to-Host	Ensemble de technologies permettant de faire dialoguer un système Intranet avec des ordinateurs hôtes. Dans ce contexte, le système Intranet est composé d'un serveur HTTP et de postes de travail disposant d'un navigateur Internet.

NOTES



ESKER FRANCE ■ SIEGE SOCIAL

Esker SA
10 rue des Emeraudes
69006 Lyon
France
Tel : +33 (0) 4 72 83 46 46
Fax : +33 (0) 4 72 83 46 40
E-mail : info@esker.fr
www.esker.fr

ETATS-UNIS

Esker Inc.
1212 Deming Way
Suite 350
Madison, WI 53717
Tel : 800.368.5283
Fax : +1 608.828.6001
E-mail : info@esker.com
www.esker.com

ESKER DANS LE MONDE

Allemagne ■ www.esker.de
Australie ■ www.esker.com.au
Espagne ■ www.esker.es
Italie ■ www.esker.it
Malaisie ■ www.esker.com.my
Royaume-Uni ■ www.esker.co.uk
Singapour ■ www.esker.com.sg